

700
2996



La reine Elizabeth

Même s'il la trouve sympathique...

Goldbloom ne veut pas voir la Reine aux Jeux

page 3



Victor Goldbloom

LE JOUR

le mardi 13 janvier 1976

où nous serons ma

Neige légère

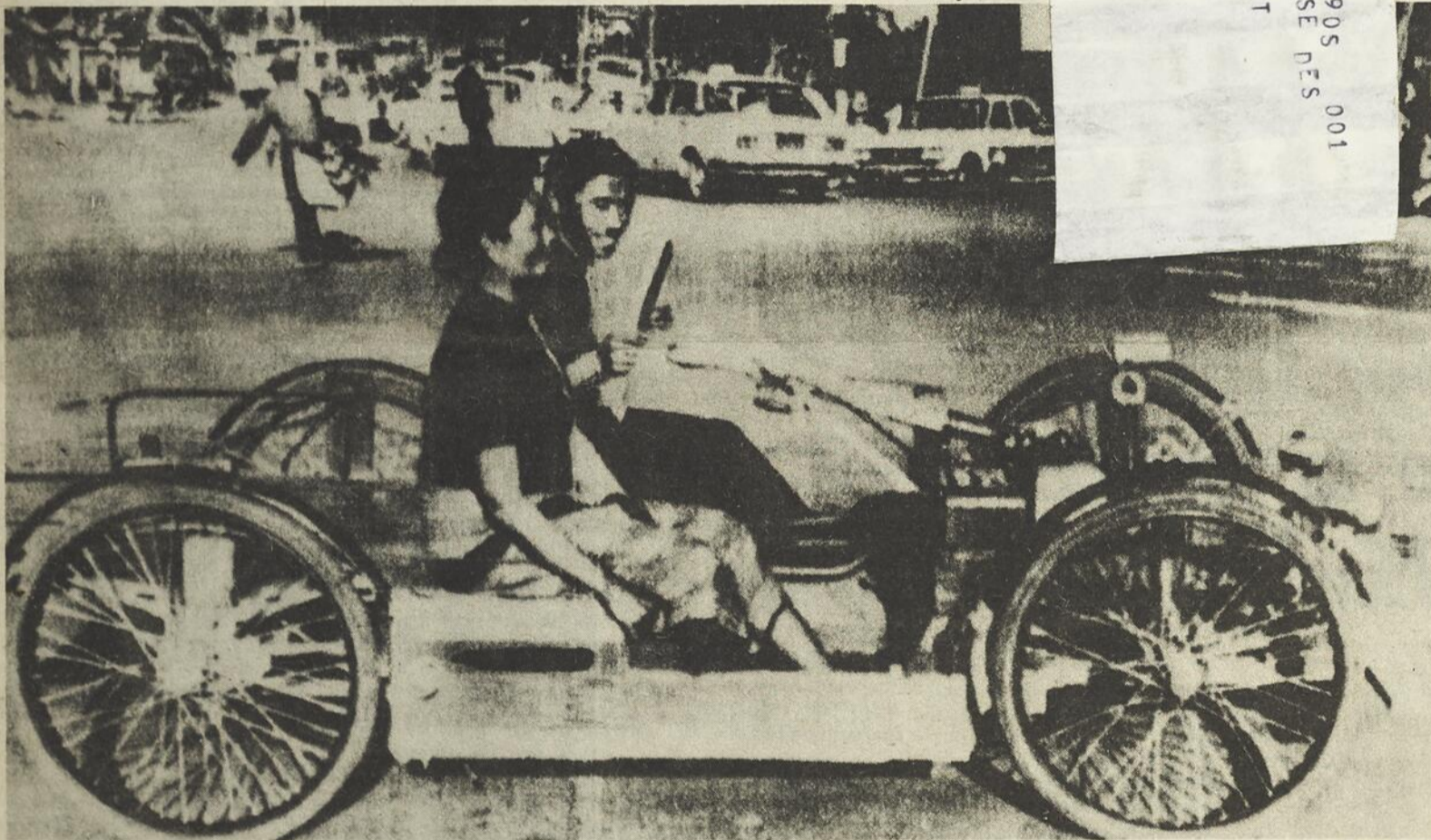
Maximum -6

2e année

no 260

28 pages

25-04-76 009651-905 001
ASS POUR LA DEFENSE DES
DROITS SOC MTL VET
1750 ST DENIS
MONTREAL
H2X 3K6



Téléphoto: PA

Depuis la fermeture, temporaire, de la frontière entre le Laos et la Thaïlande, Vientiane, capitale laotienne, manque d'essence. Et, pour échapper à l'inévitable rationnement, il n'aura fallu à ce couple que quatre roues de bicyclette et un petit moteur. L'"auto" aurait-elle été primée au Salon de l'auto à Montréal?

Loi 22

Le CRTC semonce et convoque CFCF

page 4

Le débat à l'ONU

Israël est nerveux

page 10

Un petit "United Aircraft"!

page 2

"On se lève avec
LE JOUR"
Gilles Vigneault
sera de la partie

page 22

Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels

Philippe Noiret
Romy Schneider

Le vieux fusil

Un film de Robert Enrico

14 ANS

10e SEMAINE le DAUPHIN



PSST

PEUGEOT 604

3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez la voir,
au Salon de L'Auto 1976
ou chez

BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée

Biarritz

10,825 Racette 323-1900



(Photo Yves Chartrand)

C'était en juillet dernier à la Sonoco-Terrebonne alors que des policiers, des fiers-à-bras et des gardiens du CP s'étaient emparés de la machinerie de l'usine pour la transporter en Ontario, dans une usine non-syndiquée.

Privés de cours depuis deux mois à cause de la grève des "autobus jaunes"

(LE JOUR) - Plusieurs milliers de jeunes Québécois qui doivent uti-

Éditorial

Yves Michaud qualifie les propos récemment tenus par premier ministre Trudeau de "ramassis d'évidences et de pieuses constatations". Et surtout, fait-il remarquer, il y a un monde de différence entre ces propos et une volonté réelle de changer notre système économique.

page 16

sommaire

| | |
|--|----|
| Les consommateurs | 8 |
| Ce que Laurent Laplante en pense | 9 |
| Monde | 10 |
| Mots croisés | 13 |
| Bandes dessinées | 13 |
| Editorial | 16 |
| Vous avez la parole | 17 |
| Petites annonces | 19 |
| Vie et culture | 20 |
| Horaires | 23 |
| Sports | 24 |

liser tous les jours ces fameux autobus jaunes pour se rendre à l'école, sont privés de cours (dans certains cas depuis deux mois et demi) à cause de conflits de travail dans des compagnies de transport privé.

Le cas le plus grave se retrouve sans aucun doute sur la rive nord de la grande région métropolitaine, à la commission scolaire régionale des Deux-Montagnes. Depuis le 7 novembre les autobus jaunes ne parcourent plus ce territoire qui recouvre Ste-Thérèse et Blainville.

Exaspérés par la longueur de ce conflit, les membres des comités d'écoles des Deux-Montagnes ont donné hier le mot-d'ordre aux parents des 5,000 élèves touchés, de garder leurs enfants chez eux à partir de demain. Ceci afin de forcer la commission scolaire à intervenir dans le conflit, ce qu'elle s'est refusée à faire depuis le début.

Cette interruption du

transport pour les élèves éloignés affectent en fait même ceux qui n'ont pas à s'en servir. Depuis le début du conflit en effet, le taux d'absentéisme dans les écoles atteint souvent 50% et parfois jusqu'à 90%. Cela complique quand ça rend tout simplement impossible la tenue des cours.

Certains jeunes, affirmait hier un porte-parole des comités d'écoles, n'ont pas suivi de cours depuis plus de deux mois, ce qui menace leur année scolaire.

Aux comités d'écoles on estime que les trois ministères québécois des Transports, du Travail et de l'Éducation, dont la compétence touche au conflit, devraient intervenir.

Il n'y a pas cependant qu'aux Deux-Montagnes où l'on retrouve une telle situation. Ainsi dans la région de Granby et de Waterloo les parents ont aussi décidé de garder leurs enfants chez eux afin de hâter le règlement d'un conflit semblable.

Un petit "United Aircraft" à Sonoco-Terrebonne

La moitié des employés mis à pied après 16 mois de grève

par Gisèle Tremblay

La moitié des travailleurs de Sonoco-Terrebonne, qui attendaient depuis un mois leur rappel au travail après une interminable grève de 16 mois, viennent d'apprendre qu'ils seront mis à pied.

Ils ont reçu en effet ces jours-ci une lettre où la direction indiquait son intention de cesser la production dans la section la plus importante de l'usine, qui emploie environ 50 des 96 syndiqués (CSN).

La lettre ne précise ni la durée des mises à pied ni même si elles seront temporaires ou définitives. Le syndicat compte s'informer de ces points auprès de la direction et

réunir ses membres cette semaine pour aviser des mesures à prendre.

C'est à cause de la grève

La compagnie invoque, pour justifier sa décision, la durée de la grève, qui aurait chassé les clients, et l'état précaire du marché. L'usine comprend un "moulin" à papier (une vingtaine d'employés) et un atelier de transformation où on fabrique des contenants de carton (une cinquantaine d'employés). C'est cette section qui est touchée.

Le conflit de travail, qui a éclaté en août 1974, ne s'est réglé par la signature d'une convention collective que le dix décembre dernier. Depuis lors, seuls 11 employés ont été rappelés au travail, la semaine dernière, pour vaquer à l'entretien et au chauffage.

Les employés du "moulin" seront rappelés à la fin de février. Et encore, l'expression qu'emploie la compagnie n'est pas aussi ferme: ils sont, indique-t-elle, "susceptibles d'être rappelés" vers cette date.

De la part d'une multinationale qui a laissé pourrir un conflit 16 mois, le syndicat craint que les mises à pied ne soient qu'une entreprise pour lui "casser les reins".

Un précédent inquiétant

C'est Sonoco, en effet, qui a réussi en juillet dernier à Terrebonne un exploit remarqué. Elle a

transporté de là à son usine non syndiquée de Bradford (Ontario), grâce à des policiers, des fiers-à-bras, des chiens et des gardiens du CP, la machinerie et le matériel nécessaire à la production des tubes de carton qui enveloppent les obus. Elle destinait cette production, par contrat, à l'armée canadienne.

Les revendications syndicales, pourtant, n'étaient guère différentes de ce qu'on rencontre dans de nombreuses conventions collectives, ainsi que c'était le cas d'ailleurs à United Aircraft. Le président du syndicat, M. Michel Phillips, dresse le bilan suivant.

D'août 1974 à mai 1975 (9 mois), les pourparlers ont porté sur les clauses normatives: le syndi-

cat réclamait le respect de l'ancienneté pour les promotions et les mutations, ainsi que le temps supplémentaire libre.

De mai à septembre, les parties réglèrent le litige salarial; le salaire moyen était alors de \$2.85 l'heure et une hausse de \$1.65 à \$1.80 en 18 mois fut finalement consentie. De septembre à décembre, ce fut la mise au point du protocole de retour au travail, qui achoppait sur une poursuite de \$135,000 que la compagnie avait intentée au syndicat.

Du 10 décembre à la semaine dernière, les Fêtes, semble-t-il, retardèrent le rappel au travail. Maintenant, la moitié du personnel sera licencié. Heureusement, la moitié des syndiqués ont déjà un emploi temporaire.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Le 13 janvier, c'est la fête de Sainte-Yvette et le professeur Nimbus profite de l'occasion pour souhaiter bonne fête à tous les inconditionnels du Tantum ergo. Par ailleurs, le professeur ne comprend pas trop bien ces inconditionnels car sa préférence va au "Dies irae dies illa" et même au "Vexilla Regis". Chacun ses goûts! Sur Sainte-Yvette comme sur Sainte-Mirabelle ou sur Saint-Sherbrooke, le temps aujourd'hui sera encore dans sa grande vague de froid mais c'est malheureusement la dernière journée de cette vague. Pour souligner ce départ, on aura droit à une neigette intermittente.

Température

A peine moins froid qu'hier avec un maximum qui ne dépassera pas moins 15.

Aperçu pour mercredi

La preuve que le temps froid c'est la santé c'est que le temps doux vient avec les dépressions comme ce sera le cas demain. Cette dépression vient du Manitoba et s'abattra sur notre pays demain, ce qui adoucira le temps sensiblement. Consolation, il neigera peut-être!

Kennedy au Québec

QUEBEC (d'après PC) - Le sénateur Edward Kennedy s'en vient au Québec où il rencontrera le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, avec qui il s'entretiendra d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie, avant d'être reçu à la résidence outremontaise du premier ministre Robert Bourassa.

Aucun détail n'a été communiqué, relativement à cette visite du sénateur américain. On ne connaît pas les raisons qui motivent la rencontre avec le premier ministre.

au jour le jour

A MONTREAL

● Clinique de sang de la Croix-Rouge: Canadian Industries et firmes participantes, 630 ouest, boul. Dorchester, entrée 1088, rue Union, 17e étage, classes de la Banque de Montréal, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

● Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de la Rive-sud, à 12h, au Holiday Inn de Longueuil. Conférencier: M. Jérôme Choquette, chef du Parti National Populaire.

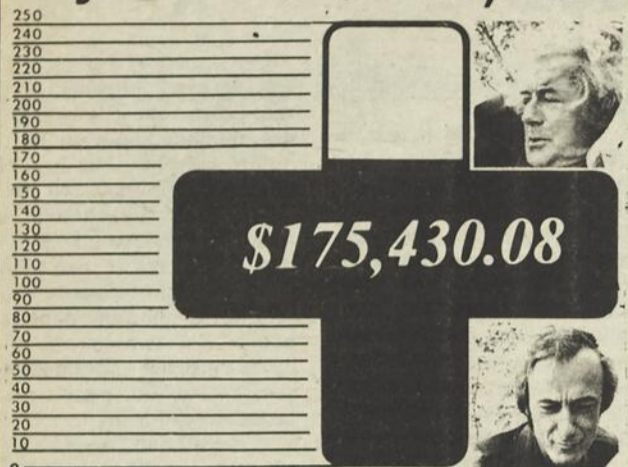
● Souper mensuel de l'Association nationale des se-

crétaires (Internationale), à 18h, à l'hôtel Reine-Elisabeth. Conférencière: Mlle Marie Lépine, relationniste du Système métrique.

● Présentation du film soviétique "Ombre de nos ancêtres oubliés" - 1964, tiré du roman de Mikhaïl Kotslubinski, à 19h30, à la Société culturelle Québec/URSS, 4570, rue Saint-Denis.

AILLEURS AU QUEBEC
Québec: Séance d'information de la Commission de lutte contre l'inflation, au Holiday Inn, centre-ville, à l'intention du monde syndical et patronal.

Campagne de financement du JOUR
Objectif: \$250,000



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

Le samedi 31 janvier, on se lèvera avec LE JOUR...

Petit à petit, l'oiseau fait son nid. Les recettes de lundi matin se sont élevées à \$1,244, pour faire passer le thermomètre "plus" de quelques centaines de dollars au-dessus de la marque du soixante-dix pour cent. Le cumulatif, ce matin 13 janvier est donc de \$175,430.08. Certains croient que nous avons des "réserves" qui viendront comme par magie secouer le thermomètre durant les derniers jours de la campagne. C'est une erreur. Il n'y a pas un sou qui traîne et toutes les sommes reçues sont enregistrées quotidiennement dans le cumulatif de la campagne.

...
La super-fête du JOUR. Comme nos lecteurs auront pu le constater hier, en lisant nos pages "Vie et culture", il y a tout un branle-bas d'organisation pour la super-journée du samedi 31 janvier qui marquera la fin de la campagne et par anticipation le deuxième anniversaire de fondation du quotidien national des Québécois. De midi à trois heures du matin, à la Cité des Jeunes de Vaudreuil. Précisions à venir... On se lève avec LE JOUR...

...
Musée national; Sur un très beau papier à lettre du Musées nationaux du Canada, une souscription reçue avec le commentaire suivant: "D'un gars qui se prépare à travailler un jour à son musée national de l'homme..."

...
La taxe olympique: Un groupe d'employés de l'Union des producteurs agricoles (UPA) des Laurentides préfèrent souscrire au JOUR que de souscrire à la taxe olympique. "Nous considérons plus important, écrivent-ils, de financer LE JOUR que de sauver la "baloune" de Drapeau-Bourassa..."

...
La parole aux lecteurs: "Si j'avais les moyens, moi, toute seule, je ferais péter le thermomètre..." (Mme L.D., Montréal)... "On a déjà envoyé quelque chose; comme on constate que ça ne va pas vite, on rapplique..." (J. et J.P. F., Québec)... "Voici un deuxième chèque: plus que jamais nous avons besoin de vous..." (Mme Y.P., Magog)... "Pour que vous soyez les premiers à nous annoncer, bientôt, la naissance d'un peuple à part entière..." (P.M., Granby)... "Pourquoi attendre qu'il soit trop tard et dire: "J'aurais donc dû..." (M.A. Montréal)..."

On fait parvenir les dons à:
Campagne de financement,
LE JOUR, 387 Boul. Lebeau
Montréal, H4N 1S2

CKLM à Laval

OTTAWA (PC) - CKLM, la station du réseau Télé-Capitale aura bientôt pignon sur rue à Ville de Laval, devenant ainsi la première station radiophonique AM "au-

thentiquement" lavalloise. Le Conseil de la radio-télévision canadienne CRTC a en effet autorisé la station de la rue Ste-Catherine à déménager ses pénates sur le boule-

Goldbloom craint des incidents si la Reine inaugure les Jeux

(LE JOUR) - "Je trouve que la reine Elizabeth est une personne très sympathique - mais je ne

Avez-vous un camion?

Les organisateurs de la fête du JOUR qui se déroulera, de midi à 3 heures du matin, le 31 janvier prochain à la Cité des Jeunes de Vaudreuil ont besoin d'un camion de 5 tonnes pour les 30 et 31 janvier, ainsi que pour le 1er février, pour le transport du matériel des artistes qui participeront aux différents spectacles de la journée.

On sait que cette fête couronnera la présente campagne de financement du JOUR tout en marquant, de façon éclatante, le deuxième anniversaire du quotidien national des Québécois.

Ceux qui peuvent mettre un tel camion à notre disposition aux dates mentionnées plus haut sont priés de communiquer le plus rapidement possible avec les responsables du Café Le Braque à Dorion (455 - 4685). L'essence et la main-d'oeuvre seront fournies gratuitement par le Café.

En grève pour protester contre le "trou"

La Ligue appuie les détenus de St-Vincent-de-Paul.

(LE JOUR) - De crainte que l'administration pénitentiaire ne classe l'affaire comme une "mutinerie" ou une "émeute", la Ligue des droits de l'homme est venue soutenir la grève des détenus de Saint-Vincent-de-Paul en faisant écho à leurs revendications.

En effet, depuis la semaine dernière, les détenus de cette institution de l'île Jésus, refusent de participer à toute activité en dehors de leur cellule.

Selon le communiqué

vard St-Martin.

L'autorisation du CRTC est toutefois assortie de l'obligation pour Radio Laval d'axer sa programmation sur les préoccupations des Lavallois, et ce dans tous les domaines.

crois pas qu'il est nécessaire d'avoir des personnes de l'extérieur pour inaugurer les Jeux."

C'est le ministre Victor Goldbloom, responsable de la régie des Jeux, qui faisait cette déclaration hier à l'émission "Présent à l'écoute" de Radio-Canada. Le ministre a également rappelé que le sentiment d'appartenance à la couronne britannique variait beaucoup au

Canada selon les régions où l'on habite. D'autre part, le nouveau responsable des Jeux a dit craindre que la présence de la reine n'entraîne des incidents regrettables.

C'est précisément contre ces incidents que la Société St-Jean-Baptiste a voulu mettre en garde la gracieuse majesté dans le télégramme qu'elle lui a fait tenir hier. Evoquant le sa-

medi de la matraque et l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, la SSJB conseille à la reine de rester sous les cieux de la fière Albion plutôt que de s'amener inaugurer les Jeux olympiques.

La semaine dernière, le Parti québécois informait la reine Elisabeth qu'elle devait décliner l'invitation d'inaugurer les Jeux olympiques.

Il faut une enquête sur le service des incendies!

-les pompiers

C'est une enquête publique en bonne et due forme, menée par le Commissariat des incendies du Québec, que s'apprête à réclamer l'Association des pompiers de Montréal, à la suite des sinistres qui ont entraîné plusieurs pertes de vie dans la métropole, depuis quelque temps.

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de

l'Association, M. Jean Labbé, en précisant que les pompiers terminent la préparation de leur dossier noir sur le service des incendies de Montréal - dossier qu'ils doivent rendre public bientôt lors d'une conférence de presse.

M. Labbé a rappelé, hier, que depuis l'arrivée de M. René Plaisance à la

direction du service, en 1971, on a réduit les effectifs de quelque 200 sapeurs, fermé sept casernes et rattrapé l'équipement.

"La population doit savoir que les services ont beaucoup diminué depuis quatre ans, a précisé M. Labbé, et une enquête publique va le démontrer hors de tout doute".



Université du Québec à Montréal

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Ayant obtenu l'assurance que le boycottage des inscriptions par les employés de soutien est maintenant levé, la direction de l'Université avise les étudiants qui veulent entreprendre ou poursuivre leurs études, que la session d'hiver a été reportée au 2 février prochain. La période d'inscription à cette session aura donc lieu du 19 au 29 janvier. L'horaire précis des séances d'inscription sera communiqué aux quotidiens de Montréal au cours des prochains jours.

Le CRTC condamne la croisade contre le bill 22 CFCF est sommé de s'expliquer

par
Jean-Pierre Tadros

Le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) a demandé hier à Multiple Access, détentrice du permis d'exploitation de la station radiophonique montréalaise de langue anglaise CFCF de venir s'expliquer, lors de ses audiences publiques de mars prochain à Montréal, sur sa campagne contre le Bill 22. Le CRTC demande en particulier à CFCF d'expliquer "comment il concevait ses responsabilités en matière de programmation durant cette campagne et comment il a, selon lui, satisfait à ses obligations".

Dans ce document d'une douzaine de pages rendu public hier, le CRTC conclut pour sa part que lors de cette campagne menait durant le mois de septembre,

le poste anglophone n'a pas su équilibrer de façon adéquate les émissions se rapportant au bill 22, dérogeant ainsi aux directives du Conseil sur l'objectivité de l'information traitant de questions d'intérêt public. Cette condamnation de la politique de CFCF, fait suite à une enquête menée par le Conseil sur le contenu des émissions couvrant la période du 3 au 16 septembre 75.

On se rappelle qu'à cette époque, le poste de radio anglophone CFCF avait, par l'intermédiaire de son animateur John Robertson et avec l'aide du député George Springate, lancé une véritable croisade aux relents étonnamment racistes contre le Bill 22. Cette campagne visait à recueillir des signatures au bas de télégrammes devant être envoyés à Pierre Elliot-Trudeau et Robert Bourassa. Au lieu d'entraîner le retrait du

bill 22, ce débat n'avait fait finalement qu'envenimer — mais pas forcément pour les bonnes raisons — le débat autour de la langue officielle au Québec.

Dès le 8 septembre, le CRTC avait avisé CFCF qu'à la suite de nombreuses plaintes de la part du public il avait décidé d'enquêter sur la légalité de cette croisade. Le 18 septembre, M. Pierre Juneau, qui venait d'être nommé ministre des Communications, s'était dit inquiet devant l'émotivité manifestée par certains milieux anglophones, dont CFCF. Aujourd'hui, le

CRTC donne quelques précisions sur le degré "d'émotivité" de la station anglophone. Le conseil a en effet analysé 199 heures d'émissions diffusées entre le 3 et le 16 septembre 1975 (les journées du 14 et du 15 n'ont pu être cependant étudiées, les enregistrements fournis par CFCF étant inaudibles!). Or, cette analyse montre que CFCF a consacré 27,5% de tout le temps de diffusion au cours de cette période, soit 54 heures, à la campagne de promotion encourageant ses auditeurs à signer une pétition contre le bill 22. Le Conseil considère ce

pourcentage exceptionnellement élevé.

Sur ces 54 heures, le CRTC note d'autre part que 40% de ce temps a été consacré à la promotion de la campagne, 28% à des éditoriaux, 20% à des hot-lines, 8% à de la musique partisane et 4% à des nouvelles. Le Conseil souligne qu'à aucun moment les animateurs ou annonceurs de cette station n'ont lu ou expliqué le texte de la loi à l'auditoire.

Le CRTC relève enfin que "seulement 2,5% du temps réservé à la campagne appuyait la loi (bill 22), alors que 73% s'y opposait".

En termes d'heures, cela veut dire que l'expression des opinions appuyant la loi a duré 1 heure 30, et les opinions s'y opposant, 40 heures en tout. Le Conseil en conclut donc que CFCF n'a pas traité avec toute l'impartialité et l'objectivité voulues cette question d'intérêt public. Par conséquent, elle devra justifier sa conduite sous peine de perdre son permis de diffusion.

Multiple Access, détentrice de permis CFCF, défendra sa cause en mars, à Montréal, lors des audiences publiques du CRTC.

Pour décider du retour à la CSN ou de la désaffiliation Référendum au sein du Syndicat des professionnels du Québec

par
François Demers

Les quelque 5 000 membres du Syndicat des professionnels (SPGQ) de Jean-Louis Harguindeguy aux mains des libéraux de Robert Bourassa a en effet rendu plus sensible l'isolement des professionnels devant l'offensive de l'Etat-Patron, dans l'hypothèse notamment où le SPGQ ferait un pas de plus dans le sens d'une désaffiliation d'avec la CSN.

L'affiliation du SPGQ à cette centrale par le biais de la Fédération professionnelle des salariés et cadres, a en effet été suspendue au début de décembre comme conséquence du refus des professionnels de souscrire à la cotisation spéciale d'une journée de salaire décrétee par le congrès central de la CSN.

Samedi dernier, les 200 délégués du SPGQ réunis à Québec ont décidé de proposer à leurs confrères de se prononcer clairement, par voie de référendum, en fa-

veur d'un retour au bercail.

La récente reddition du Syndicat des fonctionnaires (SFPQ) de Jean-Louis Harguindeguy aux mains des libéraux de Robert Bourassa a en effet rendu plus sensible l'isolement des professionnels devant l'offensive de l'Etat-Patron, dans l'hypothèse notamment où le SPGQ ferait un pas de plus dans le sens d'une désaffiliation d'avec la CSN.

Référendum

Les professionnels syndiqués seront donc invités au cours d'assemblée régionales tenues à la fin du mois à décider carrément s'ils veulent toujours être affiliés à cette centrale. Si oui, la proposition qui leur est soumise offre deux avenues pour rembourser les \$150 000 de cotisations dont

le paiement a été retenu au cours des trois derniers mois et pour assurer à l'avenir le financement d'un syndicat affilié de plein droit: une cotisation hebdomadaire fixe de \$10,00 par semaine par membre ou une cotisation bi-hebdomadaire composée d'un montant fixe de \$6,10 et d'un pourcentage de 0,6%.

Les dirigeants du SPGQ estiment que le résultat du référendum aura un effet déterminant sur le déroulement des négociations avec l'Etat-Patron, qui doivent reprendre les 21 et 22 janvier. En indiquant par exemple une volonté claire des professionnels de faire front commun avec les autres groupes de salariés de la fonction publique et parapublique qui ne sont pas prêts à manger dans la main des libéraux.

70 vieillards évacués

Environ 70 personnes âgées — dont plusieurs invalides — ont été évacuées par les pompiers, tôt hier matin, après qu'un incendie eût éclaté dans un foyer pour vieillards de Saint-Léonard, en banlieue nord-est de Montréal.

Selon la police, deux hommes et deux femmes ont été conduits à l'hôpital pour y être traités, ayant été suffoqués par la fumée qui se dégageait du sinistre.

Les pompiers ont réussi à confiner les flammes à l'appartement où elles avaient pris naissance, au premier étage de l'immeuble qui en compte quatre. Le sinistre a été maîtrisé au bout d'une heure.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine; par la poste: \$60,00 par année \$32, par six mois et \$18,00 par trois mois. Edition du samedi: \$15,00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Morgentaler Demande de libération

(d'après PC) — Une nouvelle demande de libération du Dr Henry Morgentaler a été adressée hier à la Commission nationale de libération conditionnelle.

Dans sa demande, le porte-parole et avocat du médecin montréalais, Me Claude-Armand Shepard, rappelle l'incroyable de la situation faite à son client. Depuis que la Commission a annoncé en septembre dernier, dit-il, que le Dr Morgentaler n'était pas éligible à la libération, celui-ci n'en a

pas encore été officiellement informé et ignore totalement les motifs qui ont fondé cette décision.

Le Dr Morgentaler qui purge depuis mars dernier une peine de 18 mois de prison était normalement éligible à la libération dès le 29 septembre dernier. On se souvient que le Dr Morgentaler doit sa condamnation à une décision de la Cour d'appel du Québec, maintenue par la Cour Suprême, et qui renversait une décision d'acquiescement rendue par le juré lors de son premier procès.



C.E.G.E.P.

DE SAINT-LAURENT

ÉDUCATION PERMANENTE SESSION H-76

La session d'hiver '76 débute le 9 février 1976. Date limite d'inscription: 23 janvier 1976, 16h30. Pour prospectus détaillé et renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
625 BOUL. STE-CROIX
ST-LAURENT

TÉL.: 747-6521, poste 281

Difficultés de mobilisation des étudiants à l'U de M

(LE JOUR) — Il semble que le Comité de coordination étudiant éprouve certaines difficultés à convaincre tous les étudiants de la Faculté des Arts et des Sciences de l'université de Montréal de l'opportunité de tenir des journées d'étude cette semaine sur les problèmes de la vie étudiante à l'U de M.

Bien que nous n'ayons pas encore reçu au moment d'aller sous presse les résultats de la réunion du Comité de coordination, il semble que certains départements aient estimé qu'ils ne pourraient participer à cette semaine d'action. Dans certains départements les

étudiants avaient déjà décidé il y a quelque temps de tenir des journées d'étude à des dates différentes de celles proposées par le Comité de coordination dit Coco.

Dans d'autres départements, les étudiants ont préféré organiser des débats-midi sur les sujets de discussion amenés par les contestations à l'intérieur de l'université plutôt que de tenir des journées d'étude en bonne et due forme.

Au Coco, on explique qu'il est assez difficile de mobiliser ainsi les étudiants en début de session. La rentrée ne s'est en effet effectuée qu'il y a une semaine.

On avoue aussi que le mouvement étudiant est en-

core assez inorganisé et que la répression est forte à l'intérieur de l'université.

On sait en effet que l'administration de l'université de Montréal a fait plaquer des affiches qui invitent les étudiants à ignorer l'appel du Comité de coordination.

La répression est justement à l'honneur cette semaine dans les discussions à l'U de M où l'on parlera bien sûr de l'intervention en force la semaine dernière de la police de la CUM à l'intérieur d'un pavillon des Sciences sociales où les étudiants en géographie occupaient des locaux administratifs.

Premières offres aux omnipraticiens

Québec favorise-t-il le salariat des médecins ?

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois semblerait favoriser le salariat pour les médecins selon la première offre monétaire qu'il vient de faire aux omnipraticiens, dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

L'Association des hôpitaux du Québec fait état de ces offres gouvernementales dans un récent communiqué adressé à ses membres à titre d'information et dont le quotidien Le Soleil a obtenu une copie.

Au chapitre des honoraires, le gouvernement offre une augmentation moyenne de 10 pour cent, sans mesure de rattrapage. Cette proposition est basée sur le revenu moyen brut des omnipraticiens pour l'année 1974, soit \$54,205, et entrerait en vigueur, si les médecins l'acceptent, le 1er janvier 1976 pour une période de deux ans.

L'Etat se montre toutefois plus généreux à l'endroit des médecins salariés que l'on retrouve principalement dans les hôpitaux psychiatriques, les cliniques Domrémy et les centres locaux de services communautaires (CLSC).

Les hausses offertes pour cette catégorie de médecins sont de l'ordre de 38 et 36 pour cent.

Le minimum de l'échelle passerait ainsi de \$19,400 à \$26,880 et le maximum de \$23,500 à \$31,500 pour une semaine de 35 heures.

Autres objectifs

Selon Le Soleil, les offres gouvernementales visent en outre à favoriser les consultations au cabinet du médecin afin de décongestionner les cliniques externes, la réduction des visites à domicile et l'introduction d'un nouvel acte, la vi-

site, susceptible de décourager la "médecine à la chaîne" et de privilégier une meilleure relation médecin-patient.

Interrogé au sujet de ces offres, le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec, le Dr Gérard Hamel, s'est montré peu loquace, expliquant qu'il n'avait pas encore eu la possibilité d'étudier à fond l'analyse des offres faites par des actuaires-conseils.

"Il ne s'agit que de la première proposition gouvernementale en matière de tarifs, et les négociations doivent se poursuivre incessamment", a-t-il dit.

De son côté, le président de l'Association des omnipraticiens du district de Québec, le Dr Louis Samson, tout en disant parler en son nom personnel, a qualifié "d'irrecevables" les offres gouvernementales.

Les universités inquiètes de l'insécurité de leurs ressources financières

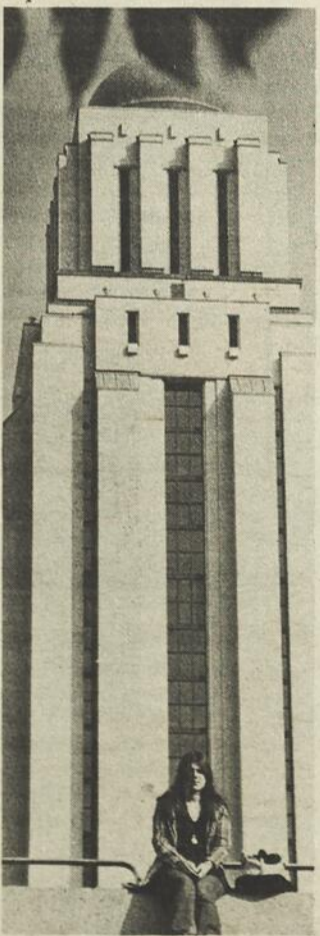
QUEBEC (PC) — Les universités du Québec protestent contre "le climat d'insécurité" qui provient de ce qu'elles ignorent quelles ressources financières le gouvernement mettra à leur disposition.

C'est du moins l'alarme lancée par le Conseil des universités dans son rapport annuel remis, hier, à la presse parlementaire, à Québec.

Ce climat d'insécurité fait en sorte que "les administrations universitaires se déclarent quasi unanimement dans l'impossibilité de bien remplir leurs fonctions et de faire face à leurs responsabilités", souligne le rapport.

"Avec les universités, le Conseil pense qu'il est en effet impossible à une administration de bien jouer son rôle si elle ne peut savoir exactement quelles seront ces marges de manoeuvre pour une année financière en cours, et encore moins de réussir à planifier à long terme", poursuit le rapport.

Le Conseil rappelle ensuite que les règles du financement des universités sont actuellement remis en cause.



L'Université de Montréal: une grande université qui, comme les autres, se plaint d'être à la merci du bon vouloir gouvernemental pour pouvoir s'administrer. (photo A Désilets)

Un nouveau système est en préparation au niveau du ministère de l'Éducation, système qui permettra un financement universitaire compatible avec l'administration budgétaire par programmes du gouvernement, souligne-t-on.

"Mais toute nouvelle mesure d'importance devra être compatible avec une philosophie de l'enseignement supérieur québécois acceptable aux deux parties en cause: les universités et le gouvernement québécois", selon le rapport.

Lenté du ministère

Le Conseil des universités se plaint aussi de la lenteur du ministère de l'Éducation à présenter son nouveau système de financement des institutions universitaires.

"Non seulement les travaux en cours au ministère depuis 12 mois n'ont pas abouti, mais la communauté universitaire a subi le double coup d'analyses et de décisions gouvernementales tardives et mal intégrées d'une part, et du désir d'insertion d'un nouveau processus budgétaire mal compris et insuffisamment discuté d'autre part", conclut le rapport.

Selon certaines rumeurs...

Gérard-D. Lévesque

pourrait être nommé lieutenant-gouverneur

par Jean-Noël Bilodeau

La nomination du prochain lieutenant-gouverneur de la province de Québec demeure un secret bien gardé des milieux officiels.

M. Hugues Lapointe, le lieutenant-gouverneur actuel, termine son deuxième mandat de cinq ans le 22 février prochain et rien ne transpire ni du cabinet Bourassa, ni du cabinet Trudeau quant au choix de son remplaçant.

Toutefois, la nomination du vice-premier ministre et ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, au poste de lieutenant-gouverneur faisait l'objet, la semaine dernière, de rumeurs diverses, dans certains milieux gouvernementaux.

M. Gérard D. Lévesque, qui fut tour à tour ministre de la Chasse et des Pêcheries et plus tard ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement libéral de Jean Lesage, puis en 1970 dans le gou-

vernement Bourassa et, plus récemment ministre des Affaires intergouvernementales avant de devenir ministre de la Justice en juillet dernier, fut élu pour la première fois en 1956 dans le comté de Bonaventure.

Au bureau de M. Lévesque, la semaine dernière, on nous a démenti formellement que le vice-premier ministre pourrait devenir le prochain lieutenant-gouverneur.

"Il n'est pas question" d'une telle nomination et M. Lévesque "n'en a pas entendu parler", nous fut-il répondu.

Au cabinet du premier ministre M. Bourassa, on nous renvoya la question et on nous demanda "qui était le ministre visé" et "qui nous avait donné ce renseignement".

Au cabinet du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, un porte-parole, M. Jacques Huot, nous a informé que le lieutenant-gouverneur était nommé par le gouverneur-général en con-

seil à Ottawa.

Tout en confirmant que le mandat du lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe se terminait le 22 février prochain, il a toutefois souligné que le lieutenant-gouverneur demeurait à son poste "tant qu'on n'en avait pas choisi un autre" et qu'un tel mandat peut se renouveler automatiquement.

"Ca peut se faire n'importe quand," nous a-t-il confié, M. Lapointe a remplacé M. Comtois en 1966 à la mort de ce dernier.

A Ottawa...

Au cabinet du premier ministre Trudeau, à Ottawa, Mme Marie-Hélène Fox nous a affirmé qu'il n'avait pas été question de la nomination du prochain lieutenant-gouverneur de la province de Québec, au cours d'une réunion du cabinet fédéral. "Tout en confirmant la date de la fin du mandat de M. Lapointe, le 22 février prochain, Mme Fox a souligné qu'"à sa connaissance, rien ne se passe."

Du lait à l'école pour la génération pepsi

(LE JOUR) — Les enfants québécois, anciens grands consommateurs de lait aujourd'hui convertis aux vertus toniques du coke, pourraient bien cette année sauver malgré eux quelque 1,500 producteurs laitiers menacés de chômage par une baisse de production.

En fait ce rôle salvateur pourrait revenir en bonne partie à la Fédération des

commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) qui a finalement décidé récemment de s'occuper de la santé des enfants qui fréquentent ses écoles et a annoncé qu'elle encouragerait désormais la consommation du lait au détriment des eaux gazeuses dans les écoles.

Cette décision de la FCSCQ si elle était forte-

ment soutenue par le gouvernement pourrait "permettre à des centaines de producteurs laitiers de poursuivre leur production et même empêcher la disparition de quelque 1,500 fermes laitières prévues pour 1976". C'est du moins ce que soutient le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Marcel Mailloux.



PSST

PEUGEOT
604

3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez la voir,
au Salon de L'Auto 1976
ou chez

BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée

Biarritz

10,825 Racette 323-1900

INITIATION AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

●COURS PROGRAMME POUR ADULTES "INTERNATIONALISTES"

●Sujets
—Qu'est-ce le "nouvel ordre économique international?"
—Qu'est-ce que le développement pour un peuple?
—Comment concevoir le développement du tiers monde?

●DURÉE: DU 16 JANVIER AU 27 FÉVRIER

renseignements:

CECI (Centre d'études et de coopération internationale)
4824 Côte-des-Neiges,
Montréal H3V 1G4
Tél.: 735-4561

CSN et FTQ boycotteront les séances d'information de la commission Pépin

(Par G.T.) — La CSN et la FTQ boycotteront les séances d'information que tient cette semaine à Montréal la commission de lutte à l'inflation, auprès des hommes d'affaires et des chefs syndicaux.

Les présidents Marcel Pepin (CSN) et Louis Laberge (FTQ) l'ont tous



Marcel Pepin (à droite) et Louis Laberge continuent leur guerre contre la commission anti-inflationniste.

deux annoncé hier dans des communiqués.

La commission anti-inflation, que dirige M. Jean-Luc Pépin, fait présentement une tournée de 19 villes canadiennes pour expliquer le programme de plafonnement des prix et des salaires. Elle sera à Québec aujourd'hui et à Montréal jeudi.



Les deux chefs syndicaux québécois affirment que les syndicats ne peuvent cautionner de leur présence à cette assemblée une loi anti-ouvrière qu'ils ont vivement dénoncée.

Il est probable que la CEQ se joindra à ce boycottage puisqu'elle a formé, avec la FTQ et la CSN, un front commun contre les mesures Trudeau. Une manifestation de 30 000 personnes a marqué, en novembre dernier, le sommet d'une action concertée des centrales à cet égard.

Le Conseil central de Montréal, qui regroupe les 65 000 syndiqués montréalais de la CSN, convoqué pour aujourd'hui une conférence de presse sur la visite de la commission Pépin. Sans doute y annoncer a-t-on une initiative destinée à exprimer l'opposition syndicale.

Il est rumeur, en effet, à la CSN que certains organismes affiliés manifestent leur opposition autrement que par l'absence et il faut donc s'attendre à quelque forme de protestation concrète.

M. Marcel Pepin a indiqué la semaine dernière que la consultation des affiliés se poursuit à la CSN quant au projet de grève générale: la majorité des syndicats qui se sont déjà prononcés, a-t-il précisé, sont favorables au projet. La FTQ poursuit aussi ses consultations à ce sujet.

A la CEQ, la lutte aux mesures Trudeau se confond avec les négociations collectives, puisque tous ses membres sont présentement en négociation et font face à des offres gouvernementales limitées par les mesures Trudeau. Ils acquièrent le droit légal de grève le 1er février.

Le président de la Banque Royale n'a jamais demandé la démission de Trudeau

(LE JOUR) — Earl McLaughlin, le premier banquier canadien, n'a jamais, au grand jamais, réclamé la démission du premier ministre Trudeau. On ne brise pas si rapidement le flegmatisme des banquiers.

Dans un communiqué émis "de toutes urgences" hier, M. McLaughlin, président du Conseil et président de la Banque Royale du Canada, a affirmé avoir été mal cité par la Presse Canadienne, dans sa dépêche que LE JOUR et les autres journaux d'hier ont diffusée.

"Si" ...
"Les rapports de presse ont commis une grossière erreur, soutient donc le banquier. Ce que j'ai dit, c'est que je m'inquiète de la confusion qu'ont semée les propos du premier ministre au sujet de notre système économique. Et j'ai ajouté, en réponse à une nouvelle question, que si on devait changer le système de libre entreprise (notez bien le "si"), alors, il faudrait tenir une élection".

"Il me semble que cela ne veut pas dire que M. Trudeau doit démissionner dès maintenant, et décréter des élections. En ma qualité de banquier, je dois rester neutre", ajoute-t-il dans son communiqué.

Dans son émission, M. McLaughlin avait aussi rappelé que "bien des gens pensent que M. Trudeau n'a pas été élu pour changer notre forme de gouvernement et de société".

Vincent plaide non-coupable à l'accusation de s'être évadé!

(LE JOUR) — Arrêté vendredi soir à la sortie d'un cinéma, Pierre Vincent a comparu hier matin au Palais de Justice de Montréal sous l'accusation de s'être évadé de Saint-Vincent-de-Paul le 23 octobre 1974. Vincent a plaidé non-coupable à cette accusation de même qu'à une affaire de vol à main armée à une succursale de la Banque Royale sur la rue Jean-Talon, survenu le 31 octobre de la même année.

L'évasion dont est accusé Vincent avait "remis" dans la nature le célèbre Richard Blass ainé.

si que Jean-Paul Mercier, Edgar Roussel et Robert Frappier. Les deux premiers ont été tués par la police après leur évasion tandis que Roussel et Frappier étaient repris lors du vol sur la rue Jean-Talon. C'est au cours de ce vol que Mercier fut abattu.

Le juge Maurice Johnson a éliminé hier toute possibilité de cautionnement étant donné le passé du prévenu. A Saint-Vincent-de-Paul, avant sa présumée évasion, Vincent purgeait une peine de 15 ans pour vol à main armée et évasion. Il a choisi hier un procès devant jury.

La Bourse de Lisbonne a rouvert en vain!

Pour la première fois depuis avril 1974, la Bourse de Lisbonne a rouvert ses portes hier... et les a refermées environ 30 minutes plus tard, faute de vendeurs.

En fait, la majorité des titres qui s'échangeaient activement avant la révolution de l'oeillet ont été nationalisées depuis. Hier, d'ailleurs, les transactions ne devaient porter que sur les actions privilégiées à dividendes fixes, ce qui explique la désaffectation des lieux.

Le Collège Manitou proteste contre l'arrêt des subventions

(LE JOUR) — Les représentants du Collège Manitou et des communautés indiennes protestent contre la décision du gouvernement fédéral de ne pas renouveler les subventions traditionnellement versées à cette institution. Cette décision du ministère des Affaires indiennes entraînera la fermeture du collège Manitou après le 31 mai prochain.

La protestation des Indiens est signée par des autochtones de 21 réserves du Québec. Ils estiment tous, comme le directeur général du collège, M. George Miller, que cette décision du gouvernement "n'est que la phase finale d'une

longue histoire de tricherie et de sabotage mesquin".

Le collège Manitou de La Macaza a ouvert ses portes en 1973. Il offre des programmes en éducation, en beaux-arts et en formation de services publics pour les communautés autochtones et offre les programmes réguliers du CEGEP aux autochtones qui parlent le français ou l'anglais. Le collège Manitou assure également le perfectionnement des maîtres amérindiens et constitue le principal centre de préparation du matériel didactique de langues indiennes pour toutes les écoles élémentaires situées sur les réserves au Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-76-19020
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 27 janvier 1976

Centrale Cadillac
Comté d'Abitibi

FOURNITURE ET MONTAGE
DE LA CHARPENTE D'ACIER
DU BÂTIMENT DES SERVICES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19014
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 16 mars 1976

Poste Laurentides
Ville de Québec

FOURNITURE ET MONTAGE
D'UN COMPENSATEUR
STATIQUE 735 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0010

DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
heure de Montréal
Mardi, le 27 janvier 1976

Composition, montage et
impression du journal
"En Grande"
pour l'année 1976

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX MILLE CINQ CENT DOLLARS (\$2,500), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

En affirmant que l'hôpital Voghel ne rouvrirait plus...

Forget aurait-il commis un outrage au tribunal ?

par Alain Duhamel

La direction de l'hôpital Voghel estime que le ministre des Affaires sociales a peut-être commis un outrage au tribunal en affirmant, la semaine dernière, que l'institution ne rouvrirait plus.

M. Pierre Voghel, administrateur de l'hôpital, en réaction à cette déclaration, a affirmé que la Cour d'appel de Québec avait toujours devant elle une cause et pourrait en décider autrement.

Rappelons que la semaine dernière, M. Claude Forget, à l'occasion d'une conférence de presse, laissait clairement entendre qu'à son avis, il n'était pas question d'une réouverture de l'hôpital Voghel. Et pour soutenir son affirmation, le ministre Forget soulignait que deux interventions des tribunaux avaient donné raison à son ministère.

Or, M. Pierre Voghel estime qu'il appartient maintenant aux juges de la Cour d'appel de décider du sort de

l'institution et non au ministre, tout au moins tant et aussi longtemps que l'affaire demeurera devant les tribunaux.

M. Voghel a rappelé que les tribunaux reconnaissent le comportement arbitraire et illégal du ministre des Affaires sociales dans cette affaire mais, en raison de son pouvoir discrétionnaire sur la signature des contrats en vertu de la loi de l'assurance-hospitalisation, ne pouvaient intervenir pour obliger le mi-

nistre à traiter avec l'hôpital Voghel. C'est cette situation qui fait l'objet d'un appel devant les tribunaux.

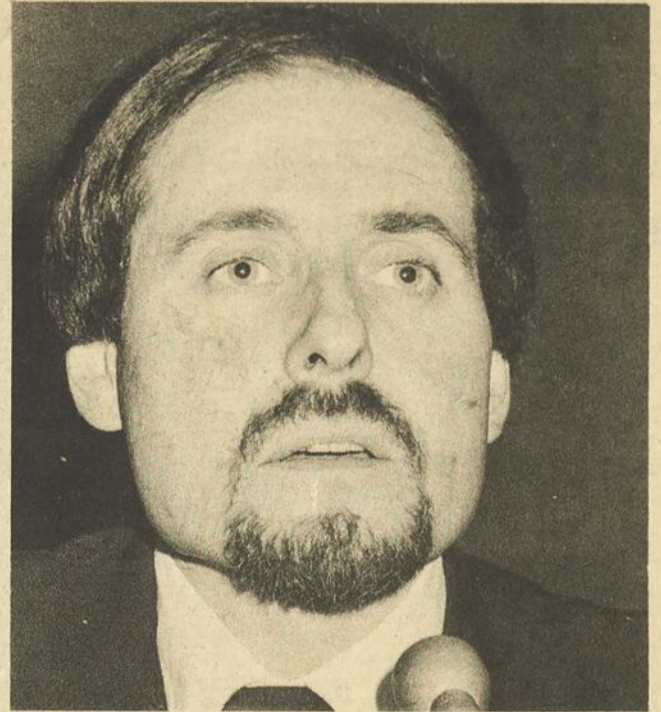
Rappelons que l'hôpital Voghel intente devant la Cour supérieure une poursuite en dommages et intérêts de plus d'un million de dollars. Le ministre Forget indiquait la semaine dernière que son ministère avait tenté de régler l'affaire hors-cours en offrant un dédommagement à titre humanitaire.

M. Pierre Voghel rappelle au ministre qu'il ne faut pas confondre indemnisation, dédommagement et remboursement de dépenses encourues pour services rendus. L'automne dernier, les parties en cause se sont rencontrées pour trouver un terrain d'entente, sans succès.

"Sous condition de nous désister des procédures d'appel, le ministre nous a offert le remboursement de certaines dépenses d'exploitation encourues avant et après le 31 décem-

bre 1973. En aucun cas, le ministre nous a offert de

institution, ni de dédommagement" a affirmé M. Pierre Voghel.



La direction de l'hôpital Voghel estime que le ministre Forget a commis un outrage au tribunal en affirmant que l'hôpital resterait fermé.

L'Association canadienne de l'ataxie de Friedrich lance un appel au public

Afin de poursuivre sa lutte contre la terrible maladie, l'Association canadienne de l'ataxie de Friedrich fait de nouveau appel à la générosité du public.

L'objectif de sa campagne, cette année: \$100,000.

Ce n'est pas un objectif démesuré, bien qu'absolument nécessaire, puisque

l'année dernière, l'association recueillait \$106,000 dont plus de 85 pour cent provient du grand public.

L'Association canadienne de l'ataxie de Friedrich a été fondée par M. Claude Saint-Jean, jeune de 23 ans atteint de cette maladie, dont la ténacité et le goût de vivre ont ouvert le

champ de recherche dans ce domaine et attiré l'attention des Québécois.

"Il ne faut pas oublier que c'est au Québec, pour la première fois au monde, que des études médicales en profondeur s'effectuent sur cette pathologie du système nerveux central. Les médecins travaillent bénévolement mais à temps partiel et déjà, ils ont bon espoir de trouver la cause de cette maladie. Les recherches ont déjà porté des fruits importants, en indiquant qu'il existe au moins deux formes génétiques et biochimiques de la maladie" peut-on lire dans un communiqué de l'Association.

Les dons peuvent être envoyés à l'Association canadienne de l'Ataxie de Friedrich, case postale 3725, succursale "B", Montréal, P.Q.



M. Claude Saint-Jean, président et fondateur de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedrich.

Selon une étude officielle

L'eau des Cantons de l'est est polluée par l'amiante

MONTREAL (PC) — L'eau des rivières des Cantons de l'Est est gravement polluée par l'amiante, selon des études réalisées l'été dernier par le gouvernement du Québec.

Le décompte des fibres d'amiante par litre d'eau se chiffre maintenant en milliards plutôt qu'en millions comme auparavant.

Des prélèvements effectués dans la rivière Bécancour, notamment, livrent des concentrations maximales de plus d'un milliard de fibres par litre. Une autre étude, menée en 1971 par le ministère fédéral de la Santé, avait soulevé de vives inquiétudes dans le milieu scientifique en décelant la présence de 172.7 millions de fibres par litre dans l'eau de

Thetford Mines.

Les services de protection de l'environnement du Québec s'affairent à établir jusqu'à quel point cette pollution est nocive.

Des porte-parole du gouvernement québécois ont laissé entendre que les fortes concentrations de fibres dans la Bécancour — et probablement dans la Nicolet, qui coule plus au sud — proviendraient de trois sources: les écoulements des crassiers, les effluents industriels et les pertes naturelles.

A la sources des rivières Bécancour et Nicolet se trouvent les villes d'Asbestos, de Thetford Mines et d'East Broughton, où l'on exploite des mines d'amiante.

CUBA SI! MAIS...

PREFEREZ-VOUS UNE PETITE PLAGE PRES DE LA HAVANE OU L'UNE DES PLUS BELLES PLAGES AU MONDE: VARADERO?

NOUS CONNAISSONS BIEN VARADERO ET TOUTES SES HOTELS.

POUR \$387.00 SEULEMENT, NOUS VOUS LOGERONS POUR 7 NUITS DANS LES MEILLEURS: ARENAS BLANCAS, LOS COCOS OU LOS DELFINES.

CE PRIX INCLUT EGALEMENT LE TRANSPORT AERIEN ALLER-RETOUR PAR REACTE D'AIR CANADA, LES TRANSFERTS ENTRE L'AEROPORT ET VOTRE HOTEL, 3 REPAS PAR JOUR AVEC BIERE ET VIN, TOUTES LES TAXES (Y COMPRIS LA TAXE D'AEROPORT).

AUCUN FRAIS CACHES! A CUBA, PAS DE POURBOIRE! ALORS, C'EST VARADERO?

LES VOYAGES

McGregor

3 Place Ville-Marie 2e étage

871-8330

PERMIS 50 425

les consommateurs

Payant leurs primes aux étrangers...

Les Québécois, les plus assurés au monde après les Américains!

Saviez-vous que les Québécois sont les citoyens les plus assurés au monde après les Américains?

Et qu'ils continuent de s'assurer à un rythme plus élevé que partout ailleurs au Canada?

En 1974, les Québécois ont versé plus de \$2 milliards en primes d'assurances de toutes sortes. Au seul chapitre de l'assurance-vie, les primes versées ont atteint les \$922 millions, c'est-à-dire \$150.42 par habitant. 88% des Québécois ont en main une police d'assurance-vie et près des trois-quarts possèdent une assurance individuelle.

Les familles québécoises ont souscrit en assurance-vie quelque

\$4,600 en 1974, portant ainsi leur portefeuille moyen à \$31,000.

Il importe de signaler que quelque 80% des primes d'assurances de toutes natures versées par des Québécois, en 1974, ont été perçues par des compagnies non québécoises...

On rêve du jour où non seulement tout cet argent sera versé à des compagnies québécoises mais, de plus en plus, à l'État québécois, à commencer par les primes d'assurance-automobile dont la nationalisation est, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Le ministre québécois des Consommateurs, Mme Lise Bacon, en charge de tout ce dossier, est un ancien cadre de la compagnie d'assurances La Prudentielle.

Le cartel du sucre Si Ouellet était coupable?

Et si le ministre fédéral de la Consommation, André Ouellet, était coupable dans l'affaire du cartel du sucre?

Non pas coupable d'outrage au tribunal, pour avoir critiqué le verdict d'acquiescement rendu par le juge Mackay à l'égard des Trois Grands du sucre, mais coupable de ne pas avoir encore renforcé la loi fédérale anti-cartels, notoirement pleine de trous.

M. Ouellet a beau jeu de se scandaliser du jugement rendu à l'égard des Trois Grands — et qui vient d'être porté en appel — alors que la cause a été bâ-

tie suivant les dispositions d'une loi anti-coalitions qui date d'il y a près de 20 ans.

Plusieurs projets de loi préparés en vue d'amender cette vieille loi ont subi, à ce jour, des funérailles de première classe, à la suite des pressions du Big Business sur le Parti libéral dont M. Ouellet est l'un des ténors.

Avec une meilleure loi, le ministre fédéral de la Consommation aurait fort probablement gagné sa cause contre les Grands du sucre. Qu'attend M. Ouellet pour faire voter cette loi?

Système métrique...

Attention aux nouvelles mesures!

La vigilance des consommateurs et des media devrait empêcher les détaillants de frauder les clients en tirant profit de la conversion aux mesures métriques, a déclaré le président de la Commission fédérale du système métrique, M. Gossage.

La Commission a déjà enquêté sur quelques cas de magasins qui ont exigé le même prix après avoir remplacé d'anciens contenants (à mesures impériales) par des contenants plus petits, convertis aux unités métriques. M. Gossage ne croit pas, toute-

fois, que les détaillants tentent, massivement, de réduire les dimensions des contenants en imposant quand même les anciens prix.

Interrogé à ce sujet, l'ex-ministre fédéral de la Consommation, Herb Gray, a répliqué qu'il est injuste que la Commission et le

gouvernement comptent sur les consommateurs pour prendre l'initiative et se plaindre de tout vol possible. Il recommande plutôt qu'Ottawa crée un organisme chargé de surveiller les conversions au système métrique et d'enquêter sur toute plainte portée par des consommateurs.

Rince-bouche et pastilles endommagent la gorge...

TORONTO (PC) — Les rince-bouche et pastilles dont on se sert pour rafraîchir l'haleine et tuer les microbes font plus de mal que de bien et, au lieu d'exterminer les bactéries, endommagent la bouche et la

gorge. C'est du moins l'avis exprimé par le Dr Victor Schramm au cours d'une réunion de spécialistes de l'oreille, du nez et de la gorge dans la ville-reine, ce week-end.

Selon l'oto-rhinolaryngologiste américain, les produits chimiques que contiennent les rince-bouche et les pastilles éliminent peut-être des millions de bactéries mais, quelques minutes plus tard, cette population de microbes retrouve son état normal.

Le Dr Schramm souligne que l'utilisation prolongée de pastilles pour la gorge est particulièrement

nocive à cause des anesthésiques qu'elles contiennent et qui peuvent abîmer la peau. D'après lui, les symptômes de mal de gorge peuvent être le résultat ou le produit de l'utilisation de rince-bouche ou de pastilles qui sont populaires à cause du désir de neutraliser la mauvaise haleine.

Le Dr Schramm indique enfin que l'emploi de cotons-tiges pour nettoyer la cire dans les oreilles peut s'avérer néfaste.

Amende de \$7,500 pour Simpson-Sears

La société Simpson-Sears Ltd., de Toronto, s'est vue imposer une amende de \$7,500 pour publicité trompeuse au sujet de vitamines mises en

vente par catalogue. M. Douglas Fisher, enquêteur du ministère fédéral de la Consommation, a déclaré que l'entreprise avait fait de la publicité pour deux flacons de 100 tablettes de multivitamines, offertes au prix de \$3.90 dans le numéro de la saison d'hiver de son catalogue de 1973.

Or, dans le catalogue régulier de cette même période, un flacon de 250 tablettes de vitamines similaires se vendait \$3.79!

L'entreprise avait plaidé non coupable.

La Semaine des non-fumeurs

A l'occasion de la Semaine canadienne des non-fumeurs, qui se tient du 11 au 17 janvier, le ministère fédéral de la Santé souligne qu'il est préférable d'arrêter totalement de fumer, plutôt qu'à moitié.

Les demi-mesures sont inefficaces, dit-on. A la moindre fatigue ou contrariété, le fumeur augmente ses doses. L'expérience indique qu'il est plus facile de s'arrêter radicalement, en une fois, que progressivement. Certains auraient même obtenu de meilleurs résultats en faisant précéder cet arrêt d'une saturation désagréable du tabac. D'autres se conditionnent, pendant des semaines, en se fixant une date d'arrêt.

On rappelle également qu'il faut choisir judicieusement le moment de l'arrêt, de préférence en dehors d'une période de travail ou de grosses difficultés. La période des vacances est particulièrement favorable à l'opération.



Le Salon de la Mort 76

La publicité du groupe Le Monde à bicyclette contre le Salon international de l'auto, à Montréal, risque de vous scandaliser mais on vous rappelle que l'auto, depuis le début du siècle, a fait plus de morts que toutes les guerres dans le monde...

ce que j'en pense...

par
Laurent
Laplante



Le prochain sondage

Au cours de l'émission de propagande qu'il a réussie avec l'amical Réal Giguère il y a quelques semaines, le maire de Montréal s'est grandement réjoui de l'appui indéfectible qu'une majorité de Québécois accordaient aux Jeux de Montréal. De fait, un sondage venait de révéler qu'en dépit d'un déficit certain et croissant nombre de Québécois voulaient quand même les Jeux de 1976. Il faudrait maintenant tenir un nouveau sondage pour déterminer si les Québécois seraient d'accord pour assumer un déficit de plus de \$600 millions même si les Jeux n'avaient pas lieu...

Le gentil petit commercial

Le temps des fêtes modifie chez moi (et chez d'autres sans doute) bon nombre d'habitudes, y compris la façon de choisir les émissions de politique. C'est ainsi que je me suis retrouvé, sans l'avoir voulu, devant un bout d'émission des "Coqueluches" à l'antenne de Radio-Canada. Les deux animateurs s'entretenaient (au sens le plus commercial du terme) avec Jacques Desrosiers, alias Patof. Le dénominateur commun entre ces trois intellectuels de gauche? Le concours du "plus beau beubé" qu'on présentait le soir même à la Place des Arts moyennant des billets de \$7 à \$10. Notre télévision nationale est bien trop scrupuleuse et bien trop consciente de ses responsabilités pour confier une émission à un vampire comme Patof, mais elle ne voit aucune incécence à accorder au même monsieur (?) de la publicité gratuite.

Une bonne formule

Peter Newman cite, dans son ouvrage sur "The Canadian Establishment", le jugement que portait un industriel canadien sur un de ses collègues particulièrement dur en affaires: "Si on mettait cet homme en pièces, on se retrouverait devant un tas de lames de rasoir". À retenir.

Qui se souvient?

Devant l'héliport du ministère fédéral des Transports tout près du cap Diamant, une plaque commémorative rappelle la défaite de Montgomery survenue le 31 décembre 1774. Malheureusement, rien ne nous dit qui a eu l'idée de cette plaque. On s'étonne, en outre, de trouver là un texte uniquement anglais. Essaierait-on d'oublier ceux qui ont remporté cette victoire?

Que veut-on?

Chacun demeure libre de concevoir le sport comme il l'entend, mais je ne vois aucune grandeur dans un hockey à base d'intimidation. Je préfère, en tout cas, un match nul joué superbement par l'Armée rouge et les Canadiens à une victoire remportée par les Flyers à coups de tentatives de meurtre. Au déplaisir que me donne le style de jeu des Flyers s'ajoute d'ailleurs celui d'entendre la plupart de nos suaves commentateurs sportifs radio-canadiens nous décrire comme une mise en échec "légal" ce qui est, en fait, un assaut caractérisé.

Les gens importants

Le Financial Post considère que M. Trudeau a prononcé des paroles impru-

C'est un bon libéral qui le dit

Je cite, sans commentaire, la page 288 des "Mémoires" de M. Lionel Bertrand, ex-ministre libéral: "Le samedi 25 octobre 1958, Denis Hardy, de Rosemère, qui m'avait demandé une entrevue, venait me prier de lui ouvrir les portes de la politique. Etudiant à l'Université de Montréal, gagnant du concours oratoire de la Chambre de commerce des jeunes de la province, sur le triple plan local (Montréal), régional et provincial, il avait obtenu au tournoi national à Victoria une mention honorable. "La Voix des Mille-Iles" en avait largement fait écho. Hardy me disait alors que, n'ayant aucune attache de parti, il cherchait sa voie. Je savais personnellement son appartenance à une famille farouchement conservatrice et je n'ignorais pas que l'un de ses membres avait demandé la contestation de David en 1931. Mais c'était un jeune de 22 ans; je me souvenais de ma jeunesse et de l'aide reçue. Nous causâmes longuement; il était prêt à faire de la politique, prêt à me suivre, parce que, m'avait-il écrit, "la façon avec laquelle je faisais de la politique l'impressionnait et j'étais le genre d'homme public qu'il admirait". Il me gagna. Je lui accordai à la fois confiance et amitié; et je dois avouer que ce ne fut pas la décision la plus heureuse de ma vie".

Denis Hardy: un jeune bien doué en 1958 gagnant d'un concours oratoire. Aujourd'hui, un ministre naturellement à l'aise dans la politique libérale (photo A. Désilets)

dentes lorsqu'il a adressé des reproches au système de libre entreprise. "Trudeau doit laisser au programme la chance de fonctionner. Et il devrait savoir, au niveau de son effort personnel pour conduire les Canadiens à un changement, que même ses spéculations peuvent causer un tort considérable si elles diminuent l'enthousiasme de ceux dont l'esprit d'initiative et le dynamisme importent tellement à la prospérité future du Canada". Ce que le Financial Post ne semble pas soupçonner, c'est que la voracité incontrôlée d'un grand nombre d'entreprises privées démolit depuis toujours le citoyen moyen et que lui aussi importe quelque peu à "la prospérité future du Canada".

Masochisme et illogisme

Petite devinette vicieuse: comment expliquer que 30% des Québécois votent en faveur du Parti québécois et que seulement 20%

des primes d'assurances déboursées par des Québécois le soient en faveur de compagnies québécoises? Ou bien les partisans du Parti québécois sont moins assurés que les autres, ce dont je doute, ou bien un certain nombre d'entre nous n'ont pas encore compris qu'aucune indépendance n'est pensable si elle ne s'étend pas aux réalités économiques.

La machine à rumeurs

La dernière rumeur expédie le ministre Claude Forget des Affaires sociales à l'Education et ramène M. Garneau aux seules responsabilités des Finances. Espérons que cette rumeur constituera, comme tant d'autres, une spéculation sans le moindre fondement. M. Forget, même s'il a piloté avec beaucoup de doigté le projet de loi sur la protection de l'enfance, n'a pas démontré encore cette compréhension chaleureuse, cette intuition

pénétrante, cette élévation intellectuelle qu'on attend d'un ministre de l'Education. Il est déjà trop froid dans son poste actuel et l'on ne voit guère comment il changerait en passant à de nouvelles fonctions.

M. Garneau, on peut être certain qu'il fera tout en son pouvoir pour quitter le ministère des Finances. Maintenant que l'inflation nourrit les gouvernements un peu moins plantureusement qu'autrefois, l'heure s'approche des augmentations d'impôts et des décisions im-

populaires. M. Garneau le sait mieux que quiconque et il préférerait sûrement conserver l'Education et refiler les Finances à quelqu'un d'autre. De fait, on verrait assez bien M. Forget aux Finances.

Curieuse anatomie

Je cite, sans oser y changer quoi que ce soit, un communiqué de M. Camil Samson: "En taxant les citoyens pour des courses à pied, le gouvernement du Québec égorgera les Québécois". O esprit, où t'es-tu logé?

(514) 670-5493-4

QUEBEC LUMINAIRE®
2189 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL, QUÉBEC.

GROS DETAIL

NORMAND BERGERON Conseiller en éclairage

LES ATELIERS ST-ANDRÉ

COURS DE TAPISSERIE
(Technique haute-lisse)

COURS DE MACRAMÉ
(débutant - intermédiaire)

Renseignements: Tél: 523-5549

CLAUDE LECLAIR, MD.

Marieville

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE

509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2
Tél.: Bur.: 529-5701

Une carte d'affaires dans Le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISSETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

MARCEAU, CLERMONT & CRÉTEAU
AVOCATS

Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Créteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

L'OUA est plus divisée que jamais

Le FNLA "abandonne" Ambritz

Après la prise au début de la semaine dernière des villes stratégiques de Carmona et de Negage par les troupes du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) la ville d'Ambritz située à cent cinquante km sur la côte au nord de Luanda, a été abandonnée par les troupes du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) apprenait-on hier à Kinshasa. Ce "repli" affaiblit donc encore plus le F.N.L.A. sur le front nord où il est désormais privé de ses bases essentielles, au moment même où se déroule à Addis-Abéra le sommet extraordinaire de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Sommet toujours divisé en ce qui concerne la reconnaissance ou non de la République populaire de l'Angola du Dr Agostinho Neto.

ADDIS-ABEBA (Reuter, AFP) — Les participants à la conférence spéciale au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont clos leur première réunion de travail, hier, plus divisés que jamais sur la question angolaise.

Après un total de dix heures et demie de discussions, dont plus de quatre heures en nocturne, les représentants des 46 pays membres de l'organisation se partageaient toujours en deux camps sensiblement égaux.

Un porte-parole de l'OUA a déclaré que deux résolutions ayant le soutien de 22 pays, sont en litige. Contrairement à ce qui avait été indiqué précédemment, aucune des deux résolutions n'a le soutien de 23 pays, a-t-il dit.

Seule l'Éthiopie, pays hôte et l'Ouganda, dont le président Idi Amin Dada est

le président en exercice de l'OUA, se sont abstenus jusqu'à présent de prendre position pour l'un ou l'autre camp. Leur attitude sera évidemment cruciale pour la suite de ce sommet.

Résolutions contradictoires

La première résolution, patronée par le Nigeria, demande que l'OUA reconnaisse le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), de tendance progressiste et soutenu par l'URSS. L'autre résolution, indiquée-t-on de source proche de la conférence, a été déposée par le Sénégal. Elle demande l'arrêt des interventions étrangères en Angola, un cessez-le-feu et la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

De son côté le maréchal Idi Amin, président en exercice de l'organisation

de l'unité africaine et de l'actuel sommet extraordinaire de l'OUA, a soumis hier un "compromis" à ses partenaires africains, annonce l'agence éthiopienne de presse. Les trois points principaux du compromis du maréchal Amin seraient les suivants:

- Cessez-le-feu immédiat en Angola entre le MPLA, le FNLA et l'UNITA
- Condamnation unanime de l'invasion sud-africaine de l'Angola et de l'intervention étrangère en général.
- Création d'un "comité des sages" de six membres chargés d'examiner ultérieurement la question angolaise.

La séance de l'après-midi a suscité, croit-on, des discussions ardues. La délégation du Nigeria (pro-MPLA) a exigé une interruption afin de permettre aux délégués de se consulter entre eux ou de consulter leur gouvernement respectifs. Cette suggestion a cependant été rejetée à la demande de plusieurs pays qui ont fait valoir le fait que leur point de vue n'avait pas encore été exposé.

Pour les observateurs Addis-Abéba, l'OUA pourrait se retrouver divisée en deux comme elle ne l'a jamais été depuis sa création, il y a 12 ans, ou conclure ce premier sommet extraordinaire sans prendre aucune décision sur l'Angola.

Les étrangers rendent un dernier hommage à Chou En-Lai

PEKIN (Reuter) — L'urne contenant les cendres de Chou En-Lai a été exposée hier au Palais de la culture des travailleurs, l'ancien grand temple impérial de Tai Miao, dans la Cité interdite de Pékin, qui fut jadis l'un des lieux sacrés les plus vénérés de la Chine.

Pour la première fois depuis que la Chine, samedi, a pris le deuil de son premier ministre, décédé d'un cancer deux jours plutôt à l'âge de 78 ans, les étrangers ont été autorisés à s'associer à l'hommage que lui rendent ses compatriotes.

Ambassadeurs, étudiants, journalistes et quelques ressortissants de pays occidentaux qui ont pris résidence à Pékin, ont pris place dans la file d'attente, dehors,

dans le froid, pour avoir le privilège de s'incliner quelques secondes devant les cendres du disparu. Avant de pénétrer dans le temple, ils ont signé le registre de condoléances et se sont mis un brassard noir au bras. Escortés par les fonctionnaires du protocole, ils ont gravi les marches, le long desquelles sont alignées des centaines de gerbes, puis ont serré la main des dirigeants présents.

Puis, pendant une dizaine de secondes, chaque groupe a pu se recueillir devant l'urne entourée des gerbes du président Mao Tsé-Toung et des autres dirigeants chinois et placées sous une photographie bordée de noir de Chou En-Lai.

bref monde

Remaniement "technique" en France

PARIS (Reuter) — Le président Valéry Giscard d'Estaing a procédé, hier, à des modifications ministérielles qui ne traduisent pas de grands bouleversements politiques. Trois portefeuilles changent de mains: Commerce extérieur, Coopération et Qualité de la vie. Les grands ministères ne subissent pas de modification. On relève 12 changements parmi les secrétaires d'Etat.

Les deux membres les plus âgés du gouvernement, 70 ans, M. Pierre Abelin, ministre de la Coopération et M. André Jarrot, ministre de la Qualité de la vie, cèdent la place à des hommes plus jeunes. Ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Jean de Lipkowski, prend le portefeuille de la Coopération. M. André Fosset, un centriste, membre du Sénat, se voit attribuer le ministère de la Qualité de la vie. Le portefeuille du Commerce extérieur détenu jusqu'alors par M. Norbert Ségard, revient à M. Raymond Barré, ancien vice-président de la Commission européenne.

Le nombre des femmes au gouvernement passe de quatre à cinq.

Spectre de la famine au Sud-Yémen

STOCKHOLM (AFP) — Environ un million et demi de personnes risquent de mourir de faim au Sud-Yémen à la suite des récentes catastrophes de la saison des pluies qui a endommagé les terres agricoles du pays, a annoncé hier, à Stockholm, le secrétaire général du secours à l'enfance, M. Haakan Landelius.

L'association suédoise a décidé de lancer un programme d'aide au Sud-Yémen pour approvisionner les populations en produits alimentaires et en médicaments.

Des syndicats dans l'armée américaine?

WASHINGTON (AP) — Trois organisations syndicales américaines envisagent de créer des syndicats dans l'armée. L'Association des techniciens civils a déjà décidé de distribuer des bulletins d'adhésion à quelque 700,000 réservistes des trois armes. Un autre syndicat, le Syndicat national maritime, a également des projets dans l'armée. Enfin, la question de savoir s'il convient d'organiser les soldats en service actif doit être débattue au congrès annuel de la fédération des employés de l'administration qui se tient en septembre.

Cette fédération a étudié le problème pendant des mois, et a conclu qu'aucun obstacle juridique ou constitutionnel ne s'oppose à ce que des militaires adhèrent à un syndicat.

Nixon a son "musée"

SAN CLEMENTE, Calif. (AFP) — Du temps où il occupait le Bureau ovale, l'ancien président Richard Nixon, rêvait d'ériger, sur un terrain de 48 hec-

tares, un vaste musée et une bibliothèque qui porteraient son nom. Il devra probablement se contenter de la petite exposition permanente que vient d'ouvrir ce week-end un de ses fidèles partisans, dans un café de San Clemente. Dans ce qu'il appelle "ce petit morceau d'histoire", M. Paul Presley, propriétaire du café et voisin de longue date de l'ancien chef de la Maison-Blanche, a rassemblé tout un lot d'objets hétéroclites frappés du sceau présidentiel. Au total, plus de mille pièces sont ainsi offertes à la curiosité de ceux qui sont restés fidèles à M. Nixon, et à en juger par la foule des visiteurs qui se sont rendus au vernissage — plus de 400 — ils sont encore nombreux. L'ancien président, toutefois, a décliné l'invitation d'assister à l'inauguration de son musée, préférant fêter son 63e anniversaire avec ses proches. Quant à la propriété de 48 hectares, dans le banlieue de Los Angeles, où devait s'élever le complexe culturel à sa mémoire, elle fait pour l'instant office de dépôt à ordures.

"Libération" contre la CIA

PARIS (AFP) — "Libération", quotidien parisien d'extrême gauche, annonce dans un communiqué qu'il publiera aujourd'hui "une liste de 32 fonctionnaires de la CIA en poste en France durant l'année 1975". "La plupart de ces fonctionnaires, précise "Libération" sont toujours en poste à l'ambassade américaine". Une seconde liste sera publiée demain. C'est une équipe de journalistes français, anglais et américains, "décidés à contrecarrer les activités de la C.I.A." qui a pu obtenir ces noms, précise le journal. Leur publication a pour but de "générer au maximum les personnes qui travaillent jusqu'à présent avec la couverture et l'impunité diplomatique, disposant ainsi à Paris de la réputation dont jouit la diplomatie américaine", conclut le communiqué.

Un débouché fructueux: l'espionnage

TOKYO (AFP) — Les "écoles de détectives" japonaises ont trouvé depuis quelques années un débouché nouveau et fructueux: l'enseignement de l'espionnage, notamment à des employés qui utiliseront leurs nouvelles compétences à des fins d'espionnage industriel. L'une de ces écoles, fondée en 1969, a déjà distribué environ 300 titres de "diplômes d'espionnage" à des "étudiants" qui viennent, selon M. Michinao Kodama, directeur de l'école, de la banque, des entreprises privées, mais aussi de l'entreprise nationale des chemins de fer et même de l'armée.

Les cours, dans cet "Institut japonais des gardes et détectives", sont assurés notamment, selon M. Kodama, par un ancien membre de la "Central Intelligence Agency" et par un responsable en retraite de la police de Tokyo. Une fois diplômé, l'étudiant rejoint son entreprise où il est alors normalement affecté au département "Espionnage industriel".

Israël attend avec inquiétude le débat du conseil de sécurité

Trois bombes à retardement ont été découvertes, hier, non loin de l'immeuble de verre des Nations unies peu avant l'ouverture du débat sur le Proche-Orient au Conseil de sécurité, avec la participation de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). Les engins ont été désamorçés par la police. L'objet du débat est en tout premier lieu de déterminer la forme à laquelle pourrait revenir une participation éventuelle de l'OPL aux efforts de paix au Proche-Orient.

Au cours des deux dernières années, l'OLP a été reconnu par l'Assemblée générale des Nations unies comme le représentant authentique du peuple palestinien. Elle a obtenu le statut d'observateur à l'ONU, privilège réservé jusqu'ici aux Etats. L'Assemblée générale a également reconnu son droit à participer aux pourparlers de paix sur le Proche-Orient.

(par l'AFP et Reuter)
— C'est avec une inquiétude, sensiblement atténuée par les promesses américaines, que l'on a attendu dans les milieux politiques israéliens, l'ouverture hier soir au conseil de sécurité d'un grand débat sur le conflit du Proche-Orient et le problème palestinien. Les raisons d'inquiétude sont évidentes.

Le conseil de sécurité, dont près de la moitié des membres n'ont pas de relations avec Israël, reprend en main le conflit du Proche-Orient. Et c'est là un forum dont Israël n'attend rien de bon.

— L'OLP sera invitée à y participer, alors qu'Israël a décidé d'en être absent pour cette même raison. Or, si c'est là une décision approuvée par la majorité des dirigeants israéliens et de l'opinion publique, on se rend fort bien compte à Jérusalem qu'elle peut présenter, à long terme surtout, de graves dangers. L'OLP pourrait en effet ainsi prendre la place, dans cette institution internationale, d'un Israël qui s'en serait exclu lui-même.

— Ce débat pourrait aboutir à une modification des résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité. Or c'est

parce que la résolution 242 est ambiguë, laissant le champ à diverses interprétations, qu'elle peut servir de base à des négociations. Toute modification de la 242 ne peut, dit-on à Jérusalem, qu'intervenir dans un sens pro-arabe, ce qui en fait limiterait le champ des négociations, et mènerait à une solution du conflit du Proche-Orient imposée par le conseil de sécurité.

— Enfin, un danger existe de voir l'OLP invitée par le conseil de sécurité à participer à la conférence de Genève. Ce qui, une fois de plus, obligerait Israël à boycotter cette conférence. Il se créerait alors un vide politique menant presque inévitablement à la reprise des hostilités.

Tous ces risques existent. Mais les Israéliens pensent que les engagements pris par les Américains envers Israël, au cours des entretiens Kissinger-Allon, les ont sensiblement réduits sinon tout à fait écartés. Les Américains auraient en effet fait connaître à Israël et, ce qui est plus important, aux Arabes, qu'ils s'opposeraient à toute modification des résolutions 242 et 338, ainsi qu'à toute invitation de l'OLP à la prochaine

réunion de la conférence de Genève.

Les Américains ont fait connaître que sur tous ces points, ils tenteront d'agir sans utiliser leur droit de veto, mais n'hésiteront pas à le faire si c'était nécessaire.

Reste à voir ce que feront les Etats-Unis si le conseil de sécurité, sans modifier les résolutions 242 et 338, demande que les négociations à la conférence de Genève "tiennent compte des intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien". On reconnaît à Jérusalem qu'il serait alors difficile aux Américains d'opposer leur veto à un texte qui ne fait que reprendre les termes mêmes du communiqué de Vladivostok, publié en décembre 1974 à la fin du sommet Ford-Brejnev.

Il apparaît enfin que la majorité de l'opinion publique israélienne reste, comme ses dirigeants, opposée à s'asseoir à la même table que l'OLP. Néanmoins, un récent sondage témoigne qu'une minorité plus forte que ce que l'on pouvait penser aurait préféré qu'Israël ne soit pas absent du conseil de sécurité, malgré la présence de l'OLP. En effet, si 55 pour cent des personnes interrogées ont approuvé la décision du gouvernement de boycotter le débat, et si 12 pour cent étaient sans opinion, 33 pour cent auraient préféré qu'Israël soit présent au débat. C'est là également l'avis du comité israélo-palestinien pour la paix, organisation privée formée de personnalités de gauche qui, dans une conférence de presse et un communiqué publiés hier, a vivement engagé le gouvernement israélien à participer au débat, engageant ainsi un dialogue avec l'OLP, sur base d'une reconnaissance réciproque.

Entretiens canado-égyptiens MacEachen fait le point

LE CAIRE (AFP) — M. Allan MacEachen, ministre canadien des Affaires extérieures, a fait hier, au cours d'une conférence de presse, le point de sa première visite officielle en Egypte.

Le ministre canadien, qui sera reçu aujourd'hui par le président Sadate, a évoqué tout d'abord les relations bilatérales entre l'Egypte et le Canada. "Nous nous entendons généralement, a-t-il dit, sur la nécessité de donner un nouvel élan à ces relations".

M. MacEachen a indiqué qu'il avait donné aux autorités égyptiennes l'assurance que son gouvernement s'emploiera par tous les moyens à accroître les échanges commerciaux, à mettre à la disposition des a-

cheteurs égyptiens des marchandises et des services en provenance du Canada à des conditions compétitives, et à faciliter la participation de l'industrie canadienne au développement économique de l'Egypte.

Il a indiqué que son gouvernement examine actuellement la possibilité d'accorder, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, un appui bilatéral, d'ordre technique et financier, à des projets égyptiens de développement.

M. MacEachen a évoqué à ce propos la contribution de son pays à un programme d'électrification de l'Egypte et la fourniture d'un réacteur nucléaire à des fins pacifiques.

Liban

Il y a neuf mois...

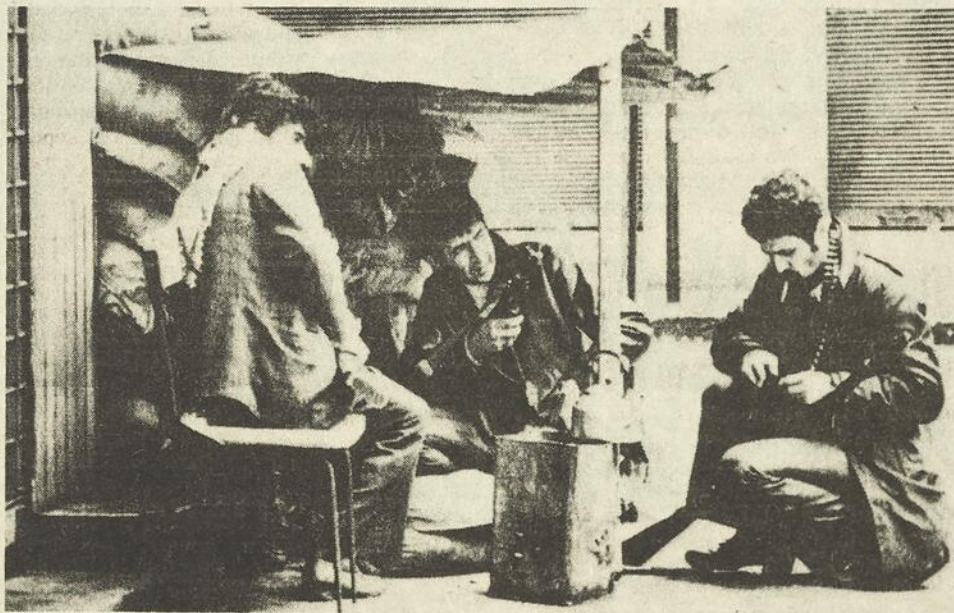
BEYROUTH, (AFP) — Il y a neuf mois, le 13 avril dernier commençait la guerre civile libanaise. Vingt-sept Palestiniens, rentrant en autobus d'une cérémonie officielle, avaient été massacrés, ce jour-là, par une bande armée dans un quartier chrétien des faubourgs-est de Beyrouth. Cet incident devait marquer le début de la période la plus sanglante et la plus catastrophique de l'histoire libanaise, période dont personne ne peut encore prédire la fin. Depuis le 13 avril dernier, la guerre civile a fait dix mille morts, selon deux leaders progressistes libanais, et dix milliards de dollars de dégâts matériels, selon le bulletin spécialisé "Petro money report", publié à Beyrouth et à Londres par le "Financial Times".

La destruction systématique du Liban, et plus particulièrement de la ville de Beyrouth, se poursuivait, cependant hier, sans que l'on put entrevoir de solution. L'impasse était totale, neuf mois après les premières escarmouches, et les vieux routiers de la politique libanaise paraissaient dépassés

ment détruites et des bandes de pillards sévissent dans les quartiers du centre-ville et des hôtels de luxe, véritable dépôt regorgeant de biens de consommations destinés à l'"hinterland" arabe avant la guerre civile.

Un phénomène échappant à tout contrôle et qui prend une ampleur effrayante rend de plus en plus difficile la recherche d'une solution à la crise: la création, de part et d'autre, de véritables armées civiles bien équipées, entraînées et encadrées. Cette situation devait amener le président du conseil, M. Rachid Karamé, à constater que "l'armée libanaise est devenue la partie la plus faible" au Liban.

Les "éléments armés" qui se sont rendus maîtres de la rue n'hésitent plus à s'emparer des véhicules blindés de l'armée ou des forces de sécurité intérieure et l'armée doit maintenant négocier pour ce faire restituer son matériel. La dégradation de la situation à tous les niveaux a entraîné, d'autre part, la paralysie totale de la plupart des institutions étatiques. Les taxes ne sont plus



(téléphoto: AP)

En neuf mois de guerre civile les quelques moments de répit n'ont servi bien souvent qu'à se préparer aux prochains combats...

par des événements que personne, actuellement, ne semble en mesure de contrôler.

Au fil des mois, de bataille en bataille, de fusillade en massacre, le Liban a totalement changé d'aspect, passant du "havre de paix" qu'il était à une situation de violence sans bornes.

L'impact psychologique de la guerre civile sur les Libanais aura été encore plus grave que les dégâts matériels subis: des zones entières du territoire libanais ont été désertées par les habitants, mis en fuite par la crainte des massacres, des mouvements de population à l'intérieur du pays et vers l'étranger ont été enregistrés, des quartiers entiers de Beyrouth, et non des moindres, ont été "vidés" de leurs populations par les combattants des deux camps.

Beyrouth, autrefois creuset où se fondaient les représentants de plusieurs peuples et d'une bonne dizaine de confessions, est maintenant coupée en deux, du nord au sud, par une véritable "ligne de front".

Son infrastructure industrielle et ses facilités hôtelières sont presque totale-

perçues, les postes ne fonctionnent plus depuis des mois, les transports en commun sont arrêtés, la municipalité de Beyrouth n'est plus en mesure de nettoyer les rues de la ville où s'amoncellent des montagnes d'ordures, les ports sont vides, les carburants et les vivres commencent à manquer et le spectre de la famine menace plusieurs faubourgs de la capitale.

En partie dévasté du nord au sud, menacé d'intervention israélienne, bombardé de temps en temps par l'"ennemi commun" israélien dont les avions survolent fréquemment le pays, saigné à blanc par les combats, le Liban d'aujourd'hui est devenu une plaie ouverte dans le monde arabe.

La droite chrétienne refuse d'admettre l'opportunité de changements fondamentaux au Liban, seule chance de salut possible, et semble préférer la bataille à la remise en question des privilèges obtenus en 1943, lors de la mise au point du "pacte national" libanais. Neuf mois après le déclenchement des hostilités, l'avenir du Liban demeure incertain.

Nouvelle journée de lutte en Espagne

Une série de grèves ont éclaté hier en Espagne affectant la métallurgie, le textile, les banques, les chemins de fer, le bâtiment et les industries chimiques à Madrid même et dans sa ceinture industrielle, où la semaine passée de nombreuses entreprises, ainsi que le métro, étaient déjà paralysés par des grèves.

MADRID (AP, AFP) — La police a fait usage de grenades lacrymogènes, hier, à Madrid, pour disperser une manifestation d'ouvriers métallurgistes en grève, alors que les arrêts de travail touchaient, selon des sources syndicales, quelque 100.000 personnes.

Des revendications salariales sont à l'origine de la plupart des conflits sociaux.

Par ailleurs, après avoir annoncé, à la fin de la semaine dernière, que la police allait évacuer les campus des universités où elle est présente depuis cinq ans, le gouvernement l'a fait intervenir à nouveau à l'Université de Madrid. Les forces de l'ordre ont dispersé à coups de matraques quelque 500 étudiants qui avaient commencé à manifester dans le calme en faveur de l'am-

nistie de tous les détenus politiques, de la liberté et de la démocratie. Aucune interpellation n'a été signalée.

Les manifestants scandaient "A bas la dictature", et réclamaient une alliance entre les ouvriers et les étudiants pour organiser une grève générale.

Des arrêts de travail partiels ou des ralentissements de l'activité pendant de courtes périodes ont par ailleurs été observés à la compagnie téléphonique. Le représentant syndical national des employés du téléphone a, pour sa part, décidé de s'enfermer dans un bureau jusqu'à ce que les employés obtiennent la prime de six mille pesetas qu'ils réclament.

En revanche, les gros conflits sociaux en cours depuis plusieurs jours et qui paralysent pratiquement toutes les industries de la métallurgie à Madrid ont été particulièrement suivis hier.

Le quartier industriel de Getafe a été entièrement paralysé. Les commerces et marchés ont fermé leurs portes à midi. Les grandes entreprises demeurent fermées, soit en raison de grèves, soit par décision de lock-out. Il en est ainsi dans l'industrie aéronautique, à "Casa" (3.000 ouvriers), chez "John Deere" (1.300), "Uralite" (2.000), "Chrysler-Barreiros" (12.000), "Standard Electrica" (14.000), et "Kelvinator" (2.100). Des arrêts partiels sont observés chez "Pegaso" (6.000 ouvriers), "Metal Mazda" (2.400), "Marconi" (4.000) et dans plusieurs autres entreprises moins importantes.

Une trentaine d'entre elles sont affectées depuis plusieurs jours dans ce quartier par les mouvements so-

ciaux accompagnant les difficiles discussions pour le renouvellement des contrats collectifs.

Dans la région de Madrid, on compte neuf usines fermées par décision de lock-out. Quarante mille ouvriers ont été licenciés sans salaire pour des arrêts de travail. En tout, cent mille ouvriers sont affectés à Madrid par ces mouvements sociaux.

A Barcelone, les 5.000 ouvriers des "forces électriques de Catalogne" se sont mis en grève. A Oviedo, les 700 mineurs des houillères "Hunosa" ne sont pas descendus dans les puits hier matin. Les discussions ont repris hier à Madrid pour régler définitivement le conflit du métro, sur la base des promesses patronales. Enfin plusieurs églises ont été occupées par des grévistes, à Madrid et en province.

SI... ou OXFAM

Suivre des cours tout en restant chez soi

De nombreuses raisons peuvent vous empêcher d'entreprendre des études de niveau universitaire: des occupations professionnelles ou sociales, l'éloignement géographique, l'âge, un niveau d'études jugé insuffisant, etc. Aujourd'hui, toutes ces raisons ne représentent plus des obstacles.

La Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de la formation à distance, offre aux adultes, sans exiger un niveau spécifique d'études, la possibilité d'élargir leurs connaissances en étudiant chez eux.

Beaucoup de Québécois désirent commencer des études ou y retourner et nombre d'entre eux cherchent avant tout à étendre leur formation générale. La Télé-université propose à cet effet un programme d'études, appelé **Connaissance de l'homme et du milieu**.

Quatre cours sont offerts à partir du 2 février 1976. Ce sont: Histoire du Québec d'aujourd'hui (2 cours distincts), Initiation à l'économie du Québec, Initiation à la coopération.

Ces cours traitent de questions telles que l'histoire et la situation actuelle de l'économie québécoise, le rôle de l'Etat dans notre société et ils fournissent des informa-

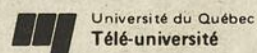
tions précises sur le développement du Québec d'aujourd'hui. Les divers thèmes étudiés contribuent donc à faire mieux comprendre les caractéristiques de la réalité québécoise. Pour suivre ces cours, qui ne sont pas de simples cours par correspondance, les personnes reçoivent une documentation variée et captivante: textes, graphiques, disques, illustrations, extraits d'articles de journaux et de revues, etc.

Les étudiants sont invités aussi à participer à quatre ou cinq ateliers dans leur localité ou une localité avoisinante avec d'autres étudiants et un animateur spécialiste de la matière. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges profitables tant sur le contenu des cours qu'à propos de difficultés d'études. Elles permettent aussi aux étudiants de visionner des documents audio-visuels.

Si les questions d'actualité concernant l'histoire, l'économie et d'autres aspects de la vie québécoise vous intéressent, n'attendez plus pour vous inscrire à l'un ou à plusieurs cours de la Télé-université.

Les premiers cours débutent à partir du 2 février 1976.

Ces cours sont offerts avec la collaboration de la Direction des études universitaires dans l'ouest québécois.



Pour de plus amples renseignements sur le programme Connaissance de l'homme et du milieu ou pour toute inscription, s'adresser au Service du registrariat - Télé-université

à Québec: 2875 boul. Laurier. Téléphone: (418) 657-2990
à Montréal: 3465 rue Durocher. Téléphone: (514) 282-7749

Je désire de plus amples renseignements sur le programme Connaissance de l'homme et du milieu

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....

Sahara-O.

Départ des forces espagnoles

(AFP) — Les dernières unités de la célèbre légion espagnole ont quitté hier le Sahara occidental, laissant derrière elles les forces marocaines et mauritaniennes aux prises avec les maquisards du front Polisario. La présence espagnole ne doit toutefois prendre fin officiellement que le 28 février.

Le front Polisario, le mouvement indépendantiste soutenu par l'Algérie, a confirmé dans la nuit de dimanche à lundi, qu'il détenait deux Français, Pierre Seguro et Jean-Paul Dief, capturés au Sahara occidental au cours d'une embuscade tendue à un convoi de l'armée marocaine. D'autre part, au moment où l'armée marocaine abandonnait Villa Cisneros, au sud du territoire, où elle avait été regroupée, des combats se déroulaient aux environs de la ville entre forces régulières marocaines et combattants du mouvement indépendantiste.

L'armée mauritanienne est entrée dimanche à Villa Cisneros (également appelée Dakhla), qui devrait revenir à la Mauritanie en application de l'accord tripartite signé le 14 novembre dernier à Madrid par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie.

Elections primaires

En avant toute

— Ford

WASHINGTON (AFP) — "Au diable les sondages; en avant toute", a dit le président Ford, un ancien marin, à ses conseillers politiques au cours d'une réunion très discrète, la semaine dernière, à la Maison-Blanche. Le président Ford est décidé à ignorer les sondages qui indiquent une baisse continue de sa popularité, ou les critiques des journalistes toujours à l'affût de son dernier bredouillage ou de sa dernière chute, et à passer à l'attaque.

Le moment lui paraît favorable car son rival républicain conservateur, l'ex-gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan a pris un mauvais départ dans la campagne pour la première élection primaire, celle du New Hampshire. Non seulement M. Reagan a proposé que les Etats-Unis menacent l'Union soviétique d'une "confrontation" si elle ne cessait pas de s'ingérer dans les affaires de l'Angola, mais il a promis s'il était élu président — de réduire de \$90 milliards le budget fédéral — environ un quart du budget actuel — et de charger les Etats et les villes de payer la différence.

Image favorable

M. Reagan ne pouvait pas tomber plus mal, car le New Hampshire est l'un des seuls Etats américains qui n'ait ni impôt sur le revenu, ni taxe sur les achats qui, ailleurs, s'ajoutent aux impôts fédéraux et grèvent surtout les moins riches.

Le président Ford a donc décidé de nommer sans plus tarder un coordonnateur de sa campagne,

l'ancien secrétaire à l'Intérieur et au Commerce, M. Rogers Morton qui sera chargé, à la Maison-Blanche même, de créer une image favorable du président. Ce que le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen, a été incapable de faire jusqu'à présent.

En outre, M. Morton, qui est aussi un ancien président du Comité national républicain, est un homme aimable, conciliant, habile, capable de rallier les éléments conservateurs et libéraux du parti derrière le président sortant.

Le président sait qu'il peut être battu dans le New Hampshire, Etat où les républicains sont particulièrement conservateurs, et survive politiquement. Mais il sait aussi que sa défaite est généralement prévue, et que s'il battait M. Reagan la surprise et le choc psychologique auraient des répercussions dans tout le pays. Et il a besoin d'un tel "choc". Enfin M. Ford veut aussi profiter de l'extraordinaire confusion des démocrates qui ont déjà 11 candidats en lice plus deux ou trois autres dans les coulisses.

Au New Hampshire, M. Ford fera du ski pour montrer aux indigènes qu'il aime autant leur neige que celle du Colorado — où il était pour Noël — contrairement à ce qu'avait prétendu son porte-parole, M. Nessen. D'ailleurs le directeur de la campagne de M. Ford, M. Howard Callaway, a promis que si M. Nessen venait dans le New Hampshire, il l'emmènerait au sommet d'une montagne, et qu'il le pousserait — sans skis.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

1975 revue et corrigée

La lutte à l'inflation



R

Avec le Petit Robert,
on trouve toujours ses
mots.

| | | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- 1—Altère, truque des comptes, comme le font certains comptables malhonnêtes.
- 2—Visage marqué de rides profondes — Pour réussir, il faut y avoir confiance.
- 3—Réponses de premier ministre.
- 4—Bêtise de député.
- 5—Marque l'alternative — Dans le particulier — Premier roi des Hébreux.
- 6—Gavroche parisien — Epuisement des eaux d'infiltration.
- 7—Particule universitaire — Dans le drapeau québécois — Sert à lier — Conjonction négative.
- 8—Usages, coutumes — Le dernier de la mode — Article espagnol.
- 9—Comme une Mère Supérieure — Toujours hâssable.
- 10—Heureux, un soir d'élection — Bomba, courba.
- 11—Pronom personnel — Le vôtre est-il dans le rouge? — Agent de Louis XV.
- 12—Vous, moi et les autres — Autorisa, toléra.

VERTICALEMENT

- 1—Allons, ensemble, une maille à l'envers, une

- 2—Rataplan-plan-plan — Petit ruisseau.
- 3—Sous l'effet de l'alcool — Aperçu.
- 4—Si vous n'avez pas de voiture, vous en faites partie — Qui l'a fait, le fera.
- 5—Dans l'opposition — Sous la porte.
- 6—Celles de l'automne sont incomparables.
- 7—Démonstratif pluriel — Avez-vous dépasser celui de la vingtaine?
- 8—On peut le faire d'un stratagème — Votre épouse a-t-elle une étoile de cette fourrure?
- 9—Formation d'ions positifs et négatifs.
- 10—Baquette de sapin utilisée en couverture — Dans les comptes ou les énumérations.
- 11—Boîte à surprises, parfois — Connaissez-vous celui des patates frites?
- 12—Remplissant de la lumière du soleil.

Solution du dernier numéro

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 1 | O | B | J | E | C | T | I | F | P | R | E | |
| 2 | B | O | E | T | E | N | O | T | I | O | N | |
| 3 | S | U | S | U | R | A | R | A | I | F | S | |
| 4 | E | T | U | D | I | A | N | T | S | S | A | |
| 5 | R | A | I | E | S | I | S | U | E | R | | |
| 6 | Y | T | E | N | T | O | U | R | E | R | | |
| 7 | A | M | I | E | S | I | R | E | E | | | |
| 8 | T | E | S | T | V | O | L | E | T | E | R | |
| 9 | O | M | B | E | N | I | R | A | | | | |
| 10 | I | D | E | E | R | E | T | A | N | G | | |
| 11 | R | O | P | A | R | E | R | L | I | E | | |
| 12 | E | S | T | I | M | E | R | T | E | S | | |

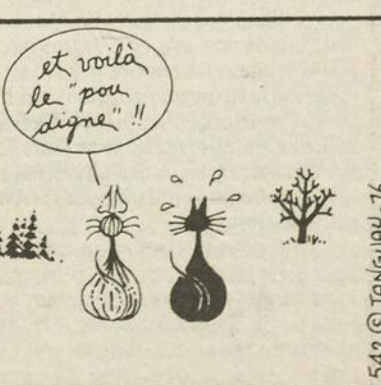
Le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS Crimpof



Devant l'inertie du Québec, Ottawa pourrait reprendre en main nos pêcheries maritimes

Notre collaborateur Jacques Morin ouvre ici le dossier des pêcheries au Québec. Dans une première partie, que nous publions aujourd'hui, il brosse le portrait historique des pêcheries du Québec. Demain, il donnera un aperçu de la situation actuelle, en analysant les rôles respectifs des gouvernements québécois et fédéral.

par Jacques Morin,
(collaboration spéciale)

C'est la crainte qu'exprimait récemment le député de Saguenay, à l'Assemblée nationale, M. Lucien Lessard; et il ajoutait:

"Tout comme le rafiot libéral, en train de couler à pic, l'administration du Québec en matière de pêcheries s'en va actuellement par le fond. Ne pouvant compter sur un gouvernement responsable à Québec, les pêcheurs se tournent forcément vers Ottawa. Ce dernier, trop heureux de suppléer à la totale inertie du Québec, les reçoit à bras ouverts. Tout se passe d'ailleurs comme si le gouvernement fédéral avait décidé de récupérer graduellement l'administration des pêcheries, cédée au Québec il y a 53 ans, c'est-à-dire en 1922. Au train où vont les choses, encore quelques années et les Québécois, habitant une province aux 9/10e entourée d'eau, en seront complètement absents." (cf. Le Nordic, 12 mars 1975).

Partage des juridictions: rappel d'un conflit

Il faut remonter à la naissance de la confédération canadienne, donc en 1867. Elle incita les provinces maritimes et le Québec à se tourner vers le gouvernement fédéral pour faire la police des mers et empêcher les chalutiers américains qui poursuivaient le poisson jusque dans le golfe de violer les eaux canadiennes.

Ottawa accepta ce rôle mais, en échange, il réclama la régie et les revenus non seulement des pêcheries maritimes, mais de l'exploitation, tant pour fins industrielles que sportives, des rivières et lacs, même les plus reculés à l'intérieur des terres.

Plusieurs années après, en 1882, le Nouveau-Brunswick contestait en cour l'hégémonie du fédéral et fut le premier à rapatrier dans sa province la régie administrative et les revenus de la pêche dans ses lacs et rivières. Il fut suivi en ce sens, seize ans plus tard, par la Nouvelle-Ecosse et par le Québec.

De 1918 à 1921, le Québec seul, dans un effort d'autonomie provinciale, alla encore plus loin: il exigeait le droit de propriété exclusif sur tout engin de pêche fixé au sol, et cela non seulement dans les portions de rivières et fleuves sujettes à marée mais partout sur le littoral maritime.

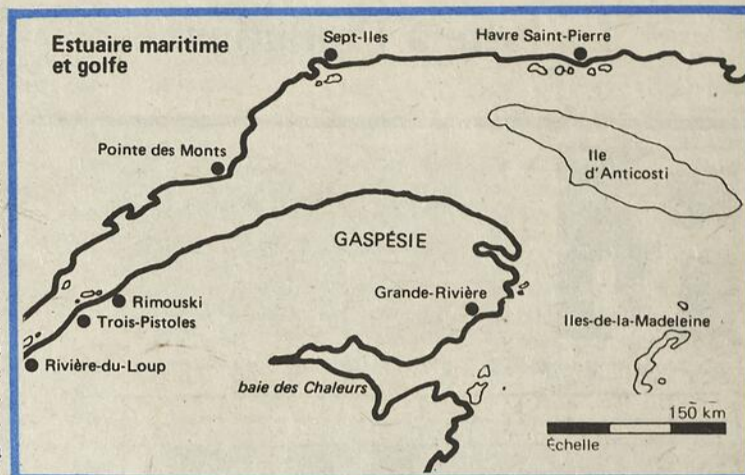
Ce fut la confusion dans les pêcheries maritimes qui n'est pas sans rappeler le présent conflit autour de la télédistribution. Sur les engins de pêche attachés au sol, Ottawa exigeait déjà une licence: Québec, fort de son droit, imposa

en plus la sienne. On vit alors la situation d'un pêcheur possédant un permis provincial et ne pouvant en obtenir un du fédéral, ou vice versa, qui ne pouvait exercer son métier qu'en contrevenant à l'un ou l'autre des deux gouvernements. (Cf. Coup d'oeil sur les pêcheries du Québec, par Louis Bérubé. La Pocatière, 1941). En 1922 le marasme général dans l'industrie de la pêche a facilité le désistement d'Ottawa.

La situation aujourd'hui est la suivante: au Québec et relevant

du ministère de l'Industrie et du Commerce, la Direction générale des pêches maritimes a juridiction sur le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'aux Trois-Rivières. Les eaux en amont relèvent du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche alors que celui des Richesses naturelles a autorité sur la faune marine du Nouveau-Québec.

Quant à Ottawa, par son Service des pêches au ministère de l'Environnement, il régit la commercialisation des produits de la pêche pour les marchés canadiens et extérieurs. Avec ses navires garde-côtes, il fait respecter la limite des eaux nationales qui s'étendra sous peu de 3 à 200 milles, jusqu'au plateau continental.



L'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent, zones de pêches principales (source Québec Science, Sept. 75)

Nos pêcheurs désertent la mer

L'histoire de nos pêcheries maritimes montre une alternance de hauts et de bas, qui suit un cycle de onze ans environ. Il faut dire que de la Confédération au début des années 1920, l'industrie de la pêche en

Gaspésie se confina dans la pêche côtière.

Cette période marqua une dégringolade qui atteignit son maximum en 1921. C'est la crise de

l'après-guerre pour les pêcheries maritimes et c'est le Québec qui semble avoir reçu le plus fort coup, si l'on établit une comparaison avec la Nouvelle-Ecosse en tout cas. La différence première entre le pêcheur de cette province et celui du Québec est que le premier exerce son métier environ 10 mois par année et le second, moins de 5 mois.

Rappelons aussi que si l'accord de 1922 fut une victoire québécoise au strict point de vue politique, il reste que nos pêcheurs perdirent une part du budget fédéral pour les pêcheries que l'on peut évaluer à plusieurs millions de dollars; et cela, pour la première décennie qui suivit l'accord.

En 1965, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) se penchant sur le sujet lançait un cri d'alarme: depuis 1939, disait l'un de ses bulletins, deux pêcheurs sur trois ont abandonné et ne furent pas remplacés "parce que ça ne paie pas".

L'auteur, un sociologue, concluait ainsi: "Le pêcheur gaspésien n'est plus l'homme que la littérature avait jusqu'ici dépeint sous les traits dominants de la paix, du calme, de la stabilité. Il est devenu soucieux, inquiet face à l'avenir, vivant un malaise profond dont les causes semblent le dépasser." (Jacques FORTIER, in L'Aménagement du 11 juin).

Dix ans plus tard, en 1975, au terme de l'Entente Canada-Québec qui devait relancer l'économie de la Gaspésie, les pêcheurs ne sont pas encore rassurés.

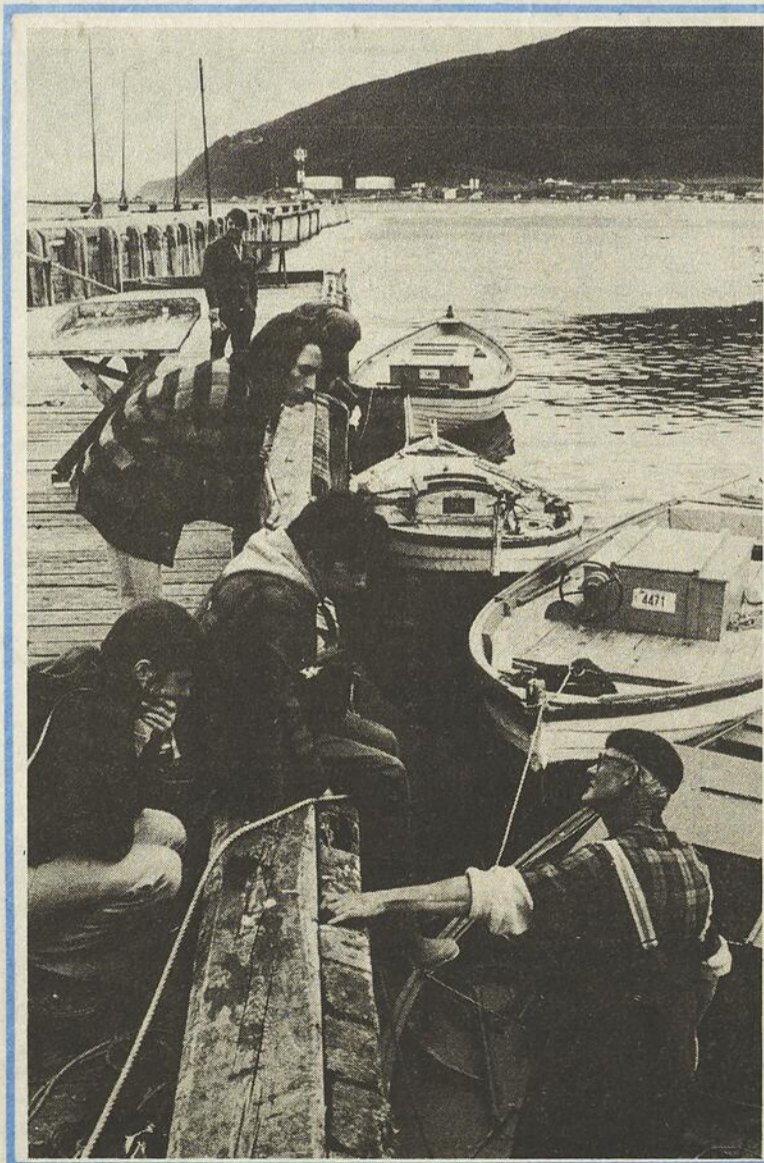
Selon le même bulletin du BAEQ, le revenu moyen brut du pêcheur se montait à \$2,696, la

pêche proprement dite ne lui rapportant que \$1,149. Ces chiffres sont-ils réalistes?

Bien avant le BAEQ, une équipe de l'université Laval, dont monsieur Joseph Risi (docteur en Sciences) fut chargée par le gouvernement québécois d'une enquête sur l'économie de la Gaspésie. Récemment à l'université du Québec à Rimouski, il rappelait dans une communication un résumé des conclusions de leur enquête menée durant l'été 1937. Écoutons ses propos qu'on ne peut mettre en doute:

"... nous avons établi de façon précise le nombre de barques régulièrement employées à 306 dans Gaspé-Nord et à 374 dans Gaspé-Sud, alors que les statistiques du ministère donnaient invariablement, et cela depuis 1933, des chiffres incroyablement élevés, soit 900 pour Gaspé-Nord et 1440 pour Gaspé-Sud.

"...pour donner une idée du revenu net tiré de la pêche par famille, le maximum atteint dans 3 paroisses seulement était de l'ordre de \$250 pour les pêcheurs réguliers, ce qui correspond à une pêche miraculeuse de 50,000 livres de morue par saison, à 1/2 cent la livre! ...À la suite d'un premier doute sur la véracité des statistiques officielles, nous avons fait une enquête serrée sur la prise totale de morue en 1936 dans un secteur donné; elle se montait exactement à 1800 quintaux, alors que le rapport envoyé au ministère par un fonctionnaire l'établissait à 18,000 quintaux. Ayant rencontré ledit fonctionnaire en vue de trouver la source d'une différence aussi énorme il nous disait avoir reçu instruction de majorer les données.



Etre pêcheur aujourd'hui est-ce un sort envié? (photo Tourbec)

La Commission de Police du Québec endosse l'idée d'une CECO permanente



Le président de la Commission de Police du Québec, le juge Roger Gosselin. photo Michel Giroux

Textes de Robert Lévesque

QUEBEC — Ne voulant pas "devancer le rapport" de la CECO et élaborer sur les révélations du dossier Dubois, la Commission de Police du Québec, qui tient deux journées d'études à Québec, a tout de même fait sien, hier, la recommandation du juge Dutil à l'effet que cette commission d'enquête devienne permanente et autonome.

C'est le vice-président de la CPQ, le juge Ludovic Laperrière, qui, rencontrant la presse lors d'une pause, a précisé que les propos du juge Dutil sur l'indépendance que devrait acquérir la CECO face au pouvoir politique, de même que sur la nécessité de sa permanence pour mener une lutte efficace au crime, étaient complètement endossés par la Commission de Police.

On sait que la CECO est rattachée à la Commission de Police et que les commissaires sont membres de la CPQ. Les propos du juge Laperrière sont donc particulièrement significatifs.

Selon le vice-président de la CPQ, le fait que cet organisme chapeauté à la fois un travail de contrôle et d'enquête sur les forces policières et un travail d'enquête sur le crime organisé

est "une anomalie". Le juge Laperrière reconnaît que les policiers "voient mal cette situation où policiers et mafiosi ont l'air d'être pris comme deux larrons en foire".

Lorsque la CECO fut créée selon le juge Laperrière, elle répondait à un vacuum et il fallait un organisme pour mener cette lutte. Devant l'ampleur du travail amorcé, cependant, le juge signale que la CPQ est "prête à abandonner cette tâche au profit d'un organisme permanent et autonome".

De son côté, le président de la CPQ, le juge Roger Gosselin, a refusé de commenter les révélations de la CECO mais a déclaré que le seul contenu du dossier Dubois nécessitait l'accentuation de la lutte contre le crime organisé.

Il se dégage des propos tenus hier par les juges Gosselin et Laperrière, que la CPQ ne veut pas étendre ses responsabilités de contrôle, normalisation et enquête sur les services policiers (au contraire, elle veut abandonner sa branche CECO), mais qu'elle voudrait nettement plus de pouvoirs à l'intérieur de ces trois responsabilités.

Face à la Direction générale de la protection publique (division du ministère

de la Justice) qui n'a pas encore un champ d'action bien délimité, la CPQ voudrait des pouvoirs moins limités, qui sortent un peu des cadres de la "recommandation".

Ce rôle insuffisant de conseiller frustré la CPQ, de l'avis du président et du vice-président, surtout lorsqu'il s'agit de règlements étudiés et soumis par eux et qui subissent des retards "anormaux", empêchant l'amélioration des services policiers.

Ces retards, le juge Gosselin en a mentionné deux d'importance, hier: le règlement adopté sur les normes pour le choix d'un directeur de police, règlement qui n'a toujours pas reçu l'approbation gouvernementale; le rapport qui dénonce le fait que dans plusieurs municipalités il n'existe aucun régime de retraite pour les policiers et qui en est encore à l'étape de l'étude actuelle.

Le juge Gosselin s'est

surtout attardé, lors de la première des deux "journées d'étude 76" de la CPQ, qui se tiennent à l'hôtel Hilton-Québec, à souligner les faiblesses de l'organisme qu'il préside quant à ses effectifs.

"Nous n'avons pas réalisé tous nos programmes et atteint tous nos objectifs" a-t-il reconnu devant les 300 délégués des divers corps policiers qui assistent à cette session-bilan. "L'effectif restreint dont nous disposons", a-t-il ajouté, "nous oblige à chambarder l'ordre de nos priorités et à remettre à plus tard des projets".

La CPQ, dont le rôle principal consiste à favoriser la prévention du crime et l'efficacité des services de police, compte en tout, personnel régulier compris, environ 75 personnes. Pour être efficace, le juge Gosselin parlait hier de la nécessité d'augmenter ce personnel à au moins 100 personnes, sans compter la quinzaine de personnes que la CPQ prête à

la CECO.

Selon le juge Laperrière, il faudrait que la CPQ puisse engager au moins trois membres dans chacune des régions du Québec, pour mener des enquêtes, s'occuper de prévention et agir comme conseillers en matière policière auprès des 14,000 policiers sur lesquels son action est censée s'exercer.

Une des fonctions de la CPQ, qui "n'est pas très populaire auprès de tous les policiers" comme le signalait le juge Gosselin, est le pouvoir d'enquête sur la conduite des policiers. Depuis la création de la Commission, il y a sept ans, 904 demandes d'enquêtes lui ont été soumises.

Le juge Gosselin précisait, hier, que de ce nombre, 68 enquêtes avaient été tenues sur l'administration de corps de police ou la conduite de certains policiers, et que 34 de ces enquêtes avaient donné lieu à des blâmes ou sanctions envers

111 policiers.

Pour le président de la CPQ, cela ne représente somme toute que un dixième de 1% et démontre que "les policiers du Québec sont très bien disciplinés".

Dans son bilan, le juge Gosselin s'est dit heureux de constater que la CPQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a vu à ce que la formation policière s'inscrive dans le cadre de l'enseignement, puisqu'au moins neuf CEGEP dispensent maintenant l'option complète en matière policière.

Environ 300 délégués participent à ces "journées d'études 76", venant des états-majors, des membres des syndicats, des directeurs, et de représentants des municipalités. Le Solliciteur-général Fernand Lalonde clôturera le colloque aujourd'hui.

"Des morceaux de bois ronds dans des trous carrés, ça marche pas"

Philippe Young

QUEBEC — C'est parce que "des morceaux de bois ronds dans des trous carrés ça ne peut pas marcher", qu'on a procédé, ces jours-ci à la police de la CUM, à un important remaniement des inspecteurs en charge des différents districts policiers de l'île de Montréal.

Sans mâcher ses

mots, l'inspecteur-chef Philippe Young a confirmé, hier lors d'une rencontre avec la presse au colloque de la Commission de Police, que pas moins de dix-huit inspecteurs avaient été mutés ces jours derniers et que certains responsables de districts importants s'étaient retrouvés en banlieue.

"Ceci aurait dû être

fait depuis deux ou trois ans", a ajouté l'inspecteur-chef Young en expliquant que la paresse et l'incapacité s'étaient installées dans les services policiers de la métropole.

"Au salaire qu'un inspecteur gagne, a même déclaré M. Young, ceux-ci, en 76, devront produire un travail en conséquence sinon

l'on prendra d'autres mesures".

Selon M. Young, l'intégration policière de l'île de Montréal a été une chose qui s'est réalisée politiquement, mais non physiquement, et un remaniement vise à réaliser vraiment l'intégration pour que la police de la CUM devienne dans les faits une grande famille.

Le juge Laperrière regrette la démission du chef Guay

QUEBEC — Le juge Ludovic Laperrière, vice-président de la Commission de Police du Québec, a dit regretter, hier, que l'ex-directeur-adjoint de la police de la CUM, M. André Guay, ait été forcé de démissionner.

Le juge Laperrière a parlé de M. Guay comme d'un "excellent policier" et "d'un être exceptionnel comme chef", et il a dit regretter que la CPQ n'ait pas eu d'autres pouvoirs dans cette affaire, que celui de la recommandation.

On se rappelle qu'à la suite de deux enquêtes, la CPQ recommandait au directeur de la police de la CUM, René Daigneault, de reprendre à son poste M. Guay après que celui-ci eût été dénoncé par M. Daigneault pour une affaire d'insubordination.

Le directeur Daigneault n'accepta pas la décision de la CPQ, mit M. Guay sur une tablette à Verdun et

força ce dernier, en quelque sorte, à quitter son poste en échange du remboursement des frais d'avocats très élevés rattachés à ce débat juridique.

Par la voix du juge Laperrière, c'est la première fois que la CPQ commentait cette triste affaire, hier, à Québec. Ce dernier a eu peine à cacher le caractère d'humiliation que représentait l'attitude du directeur Daigneault pour la juridiction de la CPQ.

Rappelons qu'André Guay, reconnu pour la lutte qu'il avait décidé de mener face au crime organisé, avait été sévèrement blâmé puis traîné devant une commission d'enquête par son supérieur, René Daigneault, à la suite de l'enregistrement qu'il avait commandé lors d'une réunion au Hilton-Dorval à laquelle participait M. Daigneault et différents représentants policiers.



Les propos de M. Trudeau

Les propos qu'a tenus Pierre Elliott Trudeau, à la télévision privée de Toronto quelques jours avant la fin de l'année 1975, ont suscité de l'inquiétude dans les chaumières canadiennes. D'une mare à l'autre, les protestations s'amplifient et risquent de prendre l'allure d'un véritable raz-de-marée. A l'Ouest, M. John Diefbaker conclut des propos du premier ministre du Canada que ce dernier "veut mettre fin au système de la libre entreprise qui l'a rendu millionnaire". A l'Est, le président de la Chambre de commerce de Saint-Jean, Terre-Neuve, M. David Mercer, réclame une élection générale pour dissiper les ambiguïtés créées par le discours du chef libéral. Au centre, l'un des hommes d'affaires les plus puissants du casse-tête canadien, M. Earle McLaughlin, président de la Banque royale du Canada et trésorier de l'empire Power Corporation, somme le gouvernement Trudeau de démissionner et de tenir des élections avant la mise en vigueur de toute mesure de contrôle économique.

Ici au Québec, habitués comme nous le sommes aux saillies du cabotin de talent qui dirige les affaires du Canada, les commentaires du premier ministre n'ont ému qu'une poignée de dilettantes. Le personnage est connu depuis plus d'un quart de siècle à ses discours et à ses oeuvres. Il décrit d'une part, dans *Cité libre*, son farouche attachement aux libertés fondamentales et notamment la liberté de la presse, pour décréter d'autre part, une fois parvenu aux plus hautes fonctions du pays, un boycott de répression à l'égard d'un quotidien qui ose mettre en doute sa conception unitaire du Canada. Il fait carrière dans les cénacles sociaux-démocrates pour accéder aux commandes de la plus grande formation capitaliste du Canada. Il entretient des coquetteries de gauche sur le plan social tout en refusant à un peuple dont il est partiellement issu, celui

du Québec, la première des libertés qui est celle de conduire ses propres affaires. Et le reste à l'avenant.

Moins familiers avec les revirements spectaculaires de M. Trudeau, les Canadiens anglophones et particulièrement le milieu des grandes affaires, ont réagi avec une rare vigueur aux propos du premier ministre. Ce qui est intéressant dans toute cette histoire, ce sont moins les réflexions (!) de M. Trudeau auxquelles nous sommes habitués depuis des lunes que les réactions passionnées qu'elles ont engendrées. Elles situent le véritable pouvoir là où il a toujours été, c'est-à-dire entre les mandarins du capital et les premiers profiteurs du merveilleux système de libre-entreprise-de-mes-fesses dans lequel nous avons le bonheur et la douceur de vivre...

Et pourtant, à la lecture de la transcription de l'interview accordée par le premier ministre canadien à la télévision torontoise, l'on s'aperçoit qu'il n'y a vraiment pas de quoi, à la manière de Sol, chouetter un fat!

Voyons voir ce ramassis d'évidences et de pieuses constatations:

1) "Il est nécessaire dans un monde en constante transformation d'établir de nouvelles valeurs et même de changer nos institutions". 2) "Quand on a un chômage élevé et une très forte inflation en même temps, il est manifeste que le système ne fonctionne pas bien." 3) "Nous devons prendre de nouvelles orientations nouvelles (sic) et audacieuses". 4) "Il n'y a pas de plan directeur dans mon esprit sur l'orientation que doit prendre le Canada dans les années qui viennent."

Des déclarations de cette farine, nous en entendons tous les jours de la bouche du premier ministre Bourassa et personne ne prend panique. Savions-nous par exemple que le gouvernement libéral du Québec est

social-démocrate et que son orientation, ses politiques, ses faits et gestes convergent vers la souveraineté culturelle du peuple québécois? Savions-nous encore qu'il n'y a pas un seul cas de patronage dans l'administration libérale de M. Bourassa?... Que les coûts d'aménagement de la Baie James devaient s'élever à trois milliards de dollars et les Jeux olympiques de Montréal n'entraîner aucun déficit?

Dans cet art du mensonge et de la duperie que représente l'exercice traditionnel du pouvoir politique, il importe de faire la part des choses entre l'imaginaire et le réel. De la même façon qu'au Québec la démocratie sociale de M. Bourassa est un leurre et sa souveraineté culturelle une escroquerie, au Canada, il n'y a guère de risque pour les grands entrepreneurs qui ont établi à leur convenance et à leur profit un système économique et politique dont ils sont les maîtres absolus. Les déclarations de M. Trudeau, à peine réformistes et inspirées du vasouillage classique des politiciens traditionnels ne changeront rien, rien de rien, aux rapports de force existants.

Le président de la Banque royale peut dormir tranquille. Entre les propos pudiquement alarmistes de M. Trudeau et une volonté arrêtée de créer une nouvelle société, de changer pour la peine les règles du jeu économique, il y a un monde de différence.

Nous avons au JOUR, pour le bénéfice du président de la Banque royale si la chose l'intéresse, une banque de citations de M. Pierre Elliot Trudeau, dont certaines furent reproduites au début de l'année 1975. La lecture en est édifiante. Elle révèle le peu de concordance entre l'homme et son discours. De quoi, hélas!, rassurer à bon compte la poignée de privilégiés qui conduisent en coulisses les affaires d'une société construite à leur image et à leur ressemblance.

Quand le politicien joue des subtilités entre l'avoir et l'être

par
Louis
O'Neill



Le premier ministre Trudeau s'est lancé dans la philosophie. Son entourage érudit lui a sans doute suggéré de délaissier les citations tirées de Lord Acton pour des catégories plus modernes: par exemple la distinction entre l'être et l'avoir. Ainsi, face à l'inflation et au chômage, les Canadiens sont invités à préférer l'être à l'avoir.

En soi, ce rappel jouit d'un fondement moral très valable. Rien à reprocher d'autre part dans le fait qu'un homme politique aille chercher ses lumières du côté de la philosophie. C'est une démarche qui peut s'avérer bénéfique. Pensons par exemple à ce que la philosophie pourrait produire de merveilles dans la cervelle mal équipée d'un certain nombre de députés libéraux qui siègent à Québec ou à Ottawa. Il y a là une thérapeutique dont on

aurait tort de sous-estimer les bons effets.

Mais cette nouvelle stratégie comporte des risques. Elle ne semble pas très populaire auprès des économistes, qui trouvent que la noble distinction entre l'être et l'avoir solutionne mal les difficultés techniques soulevées par la poussée inflationniste. Quant aux travailleurs, ils se méfient. Ils trouvent un peu curieux que l'on parle de modération seulement après que les entreprises se soient largement gavées en haussant les prix. Ensuite, ils se demandent si la savante distinction ne servira pas à vêtir d'un nouvel habit la théorie du double gel, ce qui donnerait à peu près ceci: la croissance des prix, c'est du vulgaire *plus avoir*. Donc il ne faut pas s'inquiéter si les prix gèlent mal. En revanche, le gel des salaires ouvre la porte au *plus être*, en nous déta-

chant du *plus avoir*. Donc, en se privant du *plus avoir*, les travailleurs se rapprochent du *plus être*.

C'est astucieux et de noble cuvée. Car, dans le fond, il faut bien le reconnaître, il est vrai que la recherche du *plus être* est plus noble que celle du *plus avoir*, surtout quand on s'y adonne volontairement et d'un consentement commun, comme cela arrive dans les communautés religieuses. Ce qui suppose que tous s'y emploient ensemble, dans la confiance et le désintéressement.

Or c'est là que l'obstacle surgit. Car l'homme qui s'évertue, d'une voix grave et le regard fixe, à nous annoncer que nous frôlons la catastrophe, s'est fait élire, il y a moins de deux ans, en nous disant que tout allait bien et se moquant

des adversaires qui dénonçaient l'inflation. Il y a deux ans, ou bien il se trompait gravement, ou bien il nous trompait gravement. Depuis lors il nous propose des questions. Faudrait peut-être demander à la population, par le truchement d'une élection, ce qu'elle pense du virage. On pourrait ainsi mesurer le degré de confiance dont jouit notre prophète de l'austérité.

Ce qui aussi rend méfiant, à l'endroit de monsieur Trudeau, ce sont les paradoxes de sa politique. Il annonce la social-démocratie, mais pratique une politique de droite qui fait du Parti libéral un autre Parti conservateur. Il prêche l'austérité, mais s'entoure d'une cour nombreuse et coûteuse de conseillers personnels et d'éminences grises. Il invite ses collègues à se conduire comme des citoyens

au-dessus de tout soupçon, mais accepte de se faire payer une piscine par des amis riches et inconnus. Il louange le nationalisme anglo-canadien, mais vitupère contre le nationalisme québécois. Il vante la brumeuse personnalité canadienne, mais méprise le concret et réel citoyen québécois. Il prône le fédéralisme, mais met tout en oeuvre pour réduire le gouvernement québécois au rang d'une sous-préfecture. Il parle de liberté, mais accepte que le Canada s'acquine avec des régimes fascistes.

Bref, une dialectique qui témoigne d'un esprit astucieux, mais qui, à la longue, risque de détruire la confiance. Et quand la confiance s'en va, la crédibilité dégringole. Il faudra plus que la philosophie pour lui redonner de la consistance.



Coïncidence ou censure à Radio-Canada?

Hier soir, en regardant l'émission "Bye-Bye 75", j'eus une mauvaise surprise.

La parodie au sujet du maire Drapeau et des olympiques s'est terminée abruptement sur un Denis Drouin en pleine envolée verbale. Il m'étonnerait beaucoup que, lors d'une émission préparée avec ce soin, l'on ait prévu que cela devait se terminer ainsi. L'arrivée brusque du message de la Molson's ressemble plus à de la censure qu'à une coïncidence, à mes yeux. Surtout si l'on considère que dans ce message publicitaire, on a eu l'ironie de vanter les Jeux olympiques de Montréal, justement.

Je croyais la radio-télévision libérée des pressions des petits roitelets comme notre maire ou des compagnies comme la Molson's. Je vois qu'il n'en est rien. Je vois aussi la belle solidarité de toute cette clique qui préfère priver le peuple d'un divertissement édifiant plutôt que de subir la critique publique de gens avisés.

Domage, encore une fois, que nous ne puissions même plus compter sur notre organe d'information à tous, Radio-Canada, comme dernier retranchement de la vérité.

A quand le bulletin de nouvelles censuré?

Michel Brunelle
Montréal

Vous avez la parole

Splendeur, gloire, et lois désuètes de Montréal

Il existe encore des lois insensées et il existe des administrateurs encore assez entêtés et ridicules pour les appliquer. (A moins qu'ils ne soient trop occupés pour s'arrêter à nos besoins "civiques")

Voyons d'abord le fait qui m'incite à écrire.

Je suis propriétaire d'un local sis au 1277 Panet dans le quartier Papineau, au nord de Place Radio-Canada. Ce local est à louer depuis quelque temps. Quatre jeunes gens, propriétaires d'une institution commerciale du nom de "Le Costumier du Roy" trouvent dans ce local un excellent emplacement pour exploiter leur commerce. Des démarches sont entreprises à l'hôtel de ville pour obtenir un permis d'occupation. On leur répond qu'ils obtiendraient sans doute le permis après avoir signé le bail. Des travaux de rénovation sont donc entrepris par les 4 personnes (après avoir signé un bail de 3 ans). Quelques jours plus tard ils recevaient une copie de la lettre, que vous trouverez ci-jointe, leur refusant le permis d'occupation car le local est situé dans le secteur D2 de la zone d'habitation du quartier Papineau, où une telle occupation n'est pas autorisée.

C'est-à-dire que pour être exploitable un commerce situé

dans cette zone doit desservir les intérêts des citoyens du quartier: on accepterait donc un restaurant, un regrattier (comme au coin des rues Plessis et Ste-Catherine) et même un tailleur ou une modiste (mais pas de costumier).

Nul doute que l'administration actuelle prise d'un soudain élan d'émotion et de remords devant la négligence portée à l'égard de ses sujets veut essayer de réparer ses torts en posant un geste pour sauver l'esprit du quartier: permettre l'occupation de ce local par un tailleur, ainsi les habitants qui ont peine et misère à joindre les 2 bouts avec leur salaire pourront-ils aller se faire tailler un habit; à moins qu'ils ne se payent un souper au restaurant à chaque jour.

L'administration oublie également qu'elle empêche 4 jeunes gens pleins d'ambition de se bâtir un commerce dans un endroit de la ville où le loyer est acceptable et elle empêche l'établissement d'un commerce qui rehausserait l'aspect extérieur du quartier (à moins qu'on ne trouve plus esthétique un "pawn shop").

Mais pourquoi s'attarder à des problèmes aussi futiles (n'est-ce pas M. Drapeau?) alors que tant de problèmes de taille, telles nos très chères Olympiques, vous tra-

casent, alors que tant de problèmes financiers travaillent votre portefeuille: tant de grands projets qui lancent la Ville de Montréal sur

la scène internationale. Une grande ville qui se meurt lentement.

Oui il existe des lois désuè-

tes, aussi désuètes que nos administrateurs.

Marius Villaggi
Montréal

Pourquoi des métallos de Sept-Iles ont créé leur propre journal...

Je vous fais parvenir quelques exemplaires du journal de notre syndicat local, affilié aux Métallos, dans le but de vous faire connaître une activité de notre local.

En septembre 74, le local a voulu trouver un début de solution au problème sérieux que tous les groupements connaissent, c'est-à-dire le manque de participation aux assemblées. Pendant un an, le journal a été modérément accueilli par les membres mais, depuis quelques mois, il est surprenant de voir l'intérêt qu'il suscite. Ceci est dû aux sujets traités, en particulier

ceux qui portent sur des choses qui touchent les membres de très près, surtout au travail.

L'équipe qui rédige et fait la mise en page du journal est formée de membres bénévoles du local avec, à sa tête, un exécutif choisi à l'intérieur de l'équipe. Un président, un vice-président et un secrétaire forment cet exécutif. L'équipe se rapporte à l'exécutif du local car le journal doit refléter les vues du local, même s'il jouit d'une grande liberté.

Chaque texte rédigé par un membre régulier de l'équipe est lu à la réunion hebdomadaire et ensuite

critiqué et analysé par l'équipe pour être accepté ou refusé par un vote majoritaire des membres. Dans le cas d'un différend, l'exécutif du local a la décision finale.

Vous remarquerez de nombreuses fautes (orthographe et autres) mais l'équipe préfère modifier le moins possible les textes afin de leur laisser leur originalité et leur signification.

Je crois que ceci peut aider à la compréhension de notre cause comme syndicalistes.

Réjean Lefebvre
Sept-Iles



Quand Trudeau dramatise la banalité

De P.E. Trudeau au président de la Royal Bank, toute une brochette de nos plus importants messieurs joue présentement, comme il n'est pas permis, sur l'insondable ignorance dans laquelle la plupart des gens sont confinés en matière économique.

Ca commence, juste avant le Jour de l'An, par une interview où le premier ministre fédéral se laisse aller à penser tout haut à "une nouvelle société", version revue et corrigée de la "société juste" qui fut son premier slogan fourre-tout. Sur le mode pseudo-philosophique dont il es sert pour donner du corps à la banalité, le voilà qui découvre soudain quelques-unes des caractéristiques les plus évidentes du monde d'aujourd'hui. C'est comme s'il venait, pour la première fois de sa vie, de s'apercevoir que les choses ont bien changé depuis le temps de sa prime jeunesse...

Par exemple, croyez-le ou non, l'économie de marché, ça ne fonctionne guère! Vu le gigantisme qu'exigent les modes de production et de distribution contemporains, les prix et les salaires refusent désormais de suivre la vieille loi classique de l'offre et de la demande. Il y a dans le système des gros qui sont vraiment plus égaux que les autres... Il faut donc accepter la nécessité d'un État plus puissant et plus interventionniste que dans le

bon vieux temps. "Cela signifie, de souligner l'honorable La Palice, que vous devez avoir aussi des gouvernements qui seront gros..." A quoi il ajoute aussitôt une finesse, pour remettre à leur place ceux qui critiquent sa piscine de \$200.000 et les traitements exorbitants qu'on se distribue à Ottawa: "Et cela ne saurait se ramener à une question de savoir si tel gouvernement dépense trop!..."

Bref, ce que M. Trudeau propose solennellement à la réflexion éclairée de ses concitoyens, c'est l'ABC le plus primaire de l'évolution du rôle de l'État, à laquelle même les gouvernements les plus arriérés sont bien obligés de se conformer, surtout quand ils sont mal pris. Comme le sien, entre autres, réélu en 74 sans programme, sans la moindre vision d'avenir ni même la moindre perception claire du présent, avec de petits couplets "business as usual" du genre "le vent est bon, le train (libéral) va entrer en gare... Et dormez sur vos deux oreilles, bonnes gens..."

Un an plus tard, le voilà qui nous fait pleuvoir sur le crâne tout un lot de vérités premières afin de nous vendre "l'auto-discipline, l'auto-contrôle" et tout le vocabulaire d'un volontarisme collectif que ni lui ni son gouvernement libéral n'ont jamais pratiqué ni même envisagé avant d'y être acculés. Et

qu'ils pratiquent d'ailleurs aussi mal et confusément que possible à l'heure qu'il est, très précisément comme des gens qui font semblant et qui comptent sur les autres pour les tirer du pétrin: "Ce n'est que vers la fin de l'année, d'annoncer par exemple l'éminent néo-dirigiste qu'est M. Jean-Luc Pépin, que nous serons capables d'affirmer que nous avons exercé une influence sur les prix au Canada!..." Autrement dit, si ça peut baisser suffisamment aux États-Unis pour se faire aussi sentir ici, alors nous nous parerons des plumes du paon...

Mais ce qui souligne plus tristement encore l'opinion peu reluisante qu'on se fait en haut lieu de la perspicacité économique des citoyens, c'est encore ce battage sensationnel que le monde des affaires a déclenché autour des élucubrations de M. Trudeau. Comme si la fin du monde nous pendait au bout du nez! Après cet industriel anglophone qui consacre un budget personnel de \$25.000 à pourchasser notre philosophe dans les journaux, c'est maintenant le président de la Royal Bank, navire-amiral des milieux financiers, qui lui demande sans rire, au cas où il aurait "l'intention de changer le système économique", de commencer par faire des élections!

D'une part, ne faut-il pas

faire assez de vacarme pour laisser croire aux gens qu'encore un peu et le communisme est à nos portes? Et d'autre part, face aux syndicats qui hurlent, n'est-il pas bon de faire entendre du même coup que ce gouvernement-là est bien méchant aussi pour les grosses compagnies?

D'où il ressort, en tout cas, qu'un minimum d'éducation économique pour tous les jeunes ne serait pas une mauvaise idée...

Le temps des oublis

Voilà un bon bout de temps, vous ne l'avez peut-être pas remarqué, que ni M. Bourassa ni M. Saint-Pierre ne nous ont reparlé de l'aciérie géante dont il était question pour l'Est vanadien et qu'il s'agissait, en bataillant ferme, de faire surgir sur la Côte-Nord ou dans le Bas Saint-Laurent... Eh bien, il en est toujours question. Qui plus est, il paraît qu'elle n'est pas loin de voir le jour... mais au Cap-Breton, tel que prévu dès le départ dans les intentions fédérales. Celui qui en parle encore et de plus en plus, c'est donc Gérald Regan, premier ministre de Nouvelle-Ecosse, pour

qui l'affaire semble pratiquement dans le sac. De même sans doute que celle du "superport" sur lequel nos ex-matamores n'ont plus rien à dire non plus. Heureusement qu'avec le suspens olympique, on peut faire n'importe quoi, ou presque, pendant quelques mois encore...

La prison à vie... et puis après

Il y avait quelque chose qui me dérangeait dans cette nouvelle macabre où l'on apprenait, en fin de semaine, qu'après trois viols suivis d'autant de meurtres un jeune obsédé ontarien de 25 ans était menacé de castration. A la première lecture, je l'avais senti sans pouvoir mettre le doigt dessus. Ni à la seconde. Ce n'est qu'en re-relisant qu'enfin ça m'a sauté aux yeux: c'est à la troisième "performance" de ce désaxé que l'on songe ainsi aux grands moyens... alors que, pour les deux premières, on s'était contenté de "la prison à vie"! Expression qu'on nous a si bien habitués à ne plus prendre au sérieux qu'il m'a fallu tout ce temps pour en apercevoir l'absurdité dans ce cas-là...

opinion

Combien d'incendies de taudis faudra-t-il avant que la Ville de Montréal réagisse?

"UN INCENDIE FAIT SIX MORTS, RUE DES SEIGNEURS (PETITE BOURGOGNE)".

Je m'attendais tôt ou tard à lire dans les quotidiens du matin cette affreuse nouvelle. Je souhaitais de tout coeur que cette intuition soit fautive, mais malheureusement l'inévitable est arrivé. Je dis inévitable puisque la condition actuelle de plusieurs logements de notre secteur est inacceptable et contribue largement aux risques d'incendies. Plusieurs locataires sont obligés de vivre dans ces taudis dû à la pénurie de logement. On a beaucoup démolit mais pas suffisamment construit.

Les propriétaires de ces taudis refusent d'effectuer les réparations nécessaires à leurs logements, sachant qu'éventuellement la Ville de Montréal achètera le terrain en vue d'y construire de nouvelles habitations. Beaucoup de propriétaires attendent depuis 1967 ce moment. Ce sont les familles habitant ces nids de feu qui pendant ce temps sont victi-

mes de cette attente. Ils voient leur taudis se détériorer de plus en plus et essaient des refus du propriétaire pour qui la moindre réparation n'est pas rentable. Son intérêt premier est le terrain et non l'immeuble. Il se fout éperdument de l'état de sa maison, pourquoi s'en faire puisque lui ne court aucun danger? Que le filage électrique soit usé au point qu'un court-circuit soit possible en tout instant lui importe peu en autant qu'il reçoit son \$35 de loyer à tous les mois; qu'il n'y ait aucune sortie de secours, que les escaliers soient brisés ou que les planchers soient glacés sont d'autres éléments de taudis que le propriétaire ignore. Il pense uniquement à ses intérêts monétaires même si l'état de ses logements peut causer un incendie calcinant plusieurs de ses locataires. Je me demande même si la vie humaine a pour lui une signification.

J'espère que l'incident rue Des Seigneurs fera réfléchir certains de ces monstres capitalistes.

Il existe à la Ville de Montréal un département d'inspection des logements. En 1966, début de la rénovation urbaine, la plupart des habitations de notre secteur furent visitées. Comment se fait-il que des mesures ne furent pas appliquées afin de condamner les taudis de notre quartier? Est-ce dû au manque de logements? Peut-être n'existait-il pas suffisamment de maisons convenables pour loger la population du sud-ouest? Remarquez que cette pénurie a progressé puisque depuis 1967 au moins 45% de la population de la Petite Bourgogne a dû déménager vers d'autres quartiers. Les HLM n'ont pas suffi aux nombreuses démolitions. Tout le monde connaît les difficultés d'obtenir un HLM. Pour plusieurs, l'unique solution est

de se réfugier dans un taudis, dans une trappe à feu jusqu'à ce qu'elle soit démolie. A ce moment, ils pourront obtenir un HLM. Mais pendant ce temps, qui vivra dans des conditions inhumaines, non pas l'administration municipale mais encore une fois le citoyen et ce à la grande satisfaction du propriétaire?

Il est donc impérieux que la Ville de Montréal se sert de sa juridiction et en-

quête sur l'état des maisons de notre quartier afin de les condamner, et ce au plus vite avant que survienne une autre tragédie où périront peut-être encore plusieurs personnes. Il faut aussi construire suffisamment de maisons afin de reloger ces gens. Il est illogique que des gens ne puissent trouver un logement convenable à prix moyen.

J'espère que M.

Yvon Lamarre lira cet article et qu'il y apportera des suites. Il ferait alors preuve de ce qu'il a déjà mentionné: "Que l'équilibre social et les conditions de vie de notre quartier l'intéressent au plus haut point". Il est grand temps que le Parti civique développe une politique sociale plutôt qu'une politique strictement administrative basée sur un tape-à-l'oeil qui, avouons-le n'apporte absolument rien aux citoyens de notre secteur.

Roméo Godin
Petite Bourgogne



De vieux immeubles non entretenus qui sont d'un bon rapport pour les propriétaires. Mais lorsque le feu prend, ce sont les locataires qui sont dans la rue... (photo Michel Giroux)

petites annonces

50 messages

Deux Hongroises, célibataires, professeurs distinguées, désirent correspondre hommes sérieux, écrire: Annamaria Kendoff, Branyszkoutca 25, Budapest (Hongrie).

Homme 50 ans, vivant seul, désire connaître dame de Repentigny ou l'est de Montréal. Tél: 581-4619. Le soir.

51 messages divers

Samedi 13 décembre vers 5 heures tu m'as vue acheter LE JOUR à international News. Appelle-moi S.V.P. 931-7746.

Pour terminer le décor de "La Chambre nuptiale", pavillon thématique pour le mariage, nous manquons entre autres, de perruques et de tissu (coton blanc). Envoyez-nous tous les dessous, chemises et vêtements de nuit en coton dont vous ne vous servez plus. Téléphonez-nous à : 768-9632, 768-6804.

101 propriétés à vendre

BROSSARD: Triplex sur terrain de 93 x 106 avec 8 pièces sur le même plancher au rez-chaussée, foyer pierre dans salon, grand sun deck, piscine creusée et tapis mur à mur, nombreux extras, MLS J. Huppertz 678-8060.

IMMEUBLES CHARBONNEAU COURTIER

BUNGALOW, intérieur rustique, Lachenaie, 15 minutes de Montréal, \$25,000. (à négocier) 331-8961 (jour) 581-6536 (soir) Micheline.

117 propriétés commerciales industrielles

Dépanneur licencié à vendre, bonne clientèle. 725-3998.

147 terrains à vendre

3 terrains 70 x 200 pi. en face de la base militaire de St-Jean \$1,500.00 chacun Tél: 514-347-8663. Emile Bouchard.

152 maisons de campagne à vendre

Rive-Sud, 30 minutes de Montréal, ancienne maison de ferme, très propre, terrain 1 arpent 1/2, excellent pour jardinage, hangars, garage, bonne condition. Prix demandé \$29,000. Immeuble Labrosse C. 674-8712.

202 appartements à louer

A sous-louer, 2 1/2, tout fourni. Jour, 283-4185, soir 737-0874 demander Robert.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué. A louer, appartements en construction prêts début de février? 465 — 49ème rue ouest, App. 6. 628-1335. Fernand Royer.

224 logements demandés

Jeune couple sans enfant cherche 4 1/2 duplex mai 1976. C.D.N. 737-7938. 936-0771.

229 chambres à louer

Outremont: chambre spacieuse \$20. la semaine, accommodation facile. 279-9628.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

Table en pin neuve bois naturel bonne pour 8 personnes avec bancs. 522-7213 après 6:00 hres.

Ensemble de fauteuil vert style Laurentien canadien \$150. Le soir seulement 381-5463.

305 antiquités à vendre

Collection privée de cartes et de gravures anciennes du Québec, très belle lithographie de Marie Laurin: 849-2986 après 5hres.

Hache-tabac, de l'île-aux-Coudres, mécanisme ingénieux. 322-7729.

319 instruments de musique

Violoniste jouant tout genre de musique cherche orchestre amateur pour jouer ensemble. Téléphonez à Lynne 845-5178, de 7hres à 4hres.

337 livres

Plusieurs centaines de volumes à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8hres à 6hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

Manteau mouton gris. Comme neuf. Grandeur 12 ans. Valeur \$1,000.00 5 ans d'usage. Vendrais \$200.00. Après 6:00 p.m. 637-2867.

354 monnaie - timbres

ALBUM "PHARE" sans charnière pour tous les timbres de France de 1944 à aujourd'hui. Valeur \$180. pour \$100. Particulier 279-5276.

Canada Album "Phare" sans charnière tout neuf pour timbres du début à nos jours. Occasion exceptionnelle. Particulier 279-5276.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires. 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

430 perdu et trouvé

Sac à main trouvé au coin de Graham à l'arrêt d'autobus 16 coin Cochar. S'adresser au poste de police de ville Mont-Royal.

PERDU OU VOLÉ

A la personne qui a trouvé une bourse noire au Miracle Mart de la Place Alexis Nihon, mercredi le 31 décembre 75, vous seriez bien gentille si vous me remettiez mes effets personnels car j'en ai bien besoin. Pensez un peu ce que ça peut représenter pour moi. Vous trouverez mon numéro de téléphone dans mes effets. Une âme en peine.

438 déménagements transport camionnage

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Couturière à domicile, réparation et modification. Francine à 522-8400.

Ecriture fantaisie ou commerciale, à l'encre de chine sur: parchemin, cartes tous genres, faire-parts. Suzanne 388-4253.

LE VA-ET-VIENT

Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

AMASO Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph és lettres. Tél.: 524-3852.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

- VITRINE
- ENSEIGNE
- POSTER
- BANDEROLLE

524-5608
845-7492

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

602 activités sociales

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

"ROMANTICA" professionnels(es) Fuyez la solitude. Rencontres amicales. Professeur Théo: 388-1800.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC PERMIS: 4373V

AVIS A DONNER que Michel Transport Inc. fera une demande de permis spécial afin d'être autorisé à donner le service suivant:

CLASSE: Transport restreint, longue distance route restreinte contrat.

Véhicules isothermes, service, de Montréal à Cookshire, Fawyerville, Saint-Isidor d'Auckland, Saint-Malo, Bury, Island Brook, Scotts-town, La Patrie, Gould, Sainte-Marguerite de Lingwick, Spornoway, Nantes, Lac Mégantique, Woburn, Saint-Samuel Station, Saint-Gédéon, Saint-Romain, Lambton, La Guadeloupe, St-Honoré Schenley. Pour livraison de viandes fraîches et fumées Packing House Products. Pour le compte de Canada Packer Ltée et retour avec marchandise refusée ou avariée. N.B. Il est à noter que ce service sera donné strictement en circuit.

Toute personne désirant s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre jours qui suivent la première parution de cet avis. Durée: 364 jours.

1ère Publication: 13 janvier 1976
2ème Publication: 14 janvier 1976
3ème Publication: 15 janvier 1976

CORBEIL ET DUFRESNE PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

725 divers - cours.

Cours espagnol le soir. Centro Cultural Hispanice, 485 Sherbrooke ouest. Groupes de 10 personnes, 45 heures, \$65.00. Inscription le 5 au 12 janvier. Appelez 524-4779.

En journalisme sportif. Etudiant ou jeune travailleur. Donner raisons par lettre à LE JOUR 387 Boul. Lebeau C.P. 199.

Serais intéressé à donner des cours de clarinette à des enfants de 12 à 16 ans. Tél: 255-6202 entre 7 hres et 10hres. Demandez Alain.

820 femmes - filles demandées

SECRÉTAIRE

Recherchons secrétaire bilingue possédant dactylo et sténo. Expérience nécessaire. Poste disponible immédiatement. Communiquer aux numéros de téléphone suivants: 739-5341, 739-0748.

Secrétaire bilingue de préférence, connaissant la comptabilité — la dactylo, connaissance du bon français. Pour rendez-vous: 871-1328, 670-5493.

Femme responsable demandée pour garder enfant à domicile, aussi menus travaux domestiques, plateau Mont-Royal. 524-6789.

Jeune avocat, nord de la ville demande secrétaire légale temps partiel. Tél. 326-4471.

830 hommes - femmes demandés

Secrétaire-dactylo rapide ayant bonne connaissance du français. Doit être compétente. Salaire \$150. au début. 389-4233. Charles Lafrenière.

Un Québécois (avec expérience) se cherche un emploi d'agent de personnel ou autre. Mario (688-2689).

Jeune fille demandée comme monitrice pour les fins de semaine en camping. 467-5849.

Au bout du fil 24 heures sur 24 TEL-AIDE vous aidera à surmonter la crise — supporter la solitude et retrouver confiance

935-1101

840 coiffeurs coiffeuses demandés

Coiffeuse compétente possédant une belle personnalité, sachant coupe ciseau Blower, travail permanent et très bon salaire. 727-5870, 259-7686.

845 emplois demandés

Vous cherchez une bonne gueule? (Figu. théâ. ciné) suis comédien 26 ans, 2 ans conservatoire. Leub travailler 6'11". Jean-Luc Leblanc. 526-2747.

Secrétaire médicale 3 ans d'expérience générale recherche emploi, pédiatrie ou autre, bureau privé. Facturation R.A.M.Q., dactylo 254-3069.

Artiste commercial demande travail à temps partiel le soir. 259-9522.

Traducteur d'expérience de l'anglais vers le français et inverse. Tarifs spéciaux pour amis du Jour. André Desmarais. Saint-Jean. 347-1810.

933 motoneiges

EXCELLENTE OCCASION
MOTONEIGE ALOUETTE 1973, 24 forces. Parfait état. Lisette, 331-8961. \$500.

958 pneus

Deux pneus d'hiver radiaux 145 x 13 pour \$40, utilisés un hiver. Saint-Jean. 348-2484. François Lord.

999 autos à vendre

CITROËN 72, comme neuve. Biarritz 18,825 Racette. 323-1900.

Auto V & W, station en bonne condition à vendre \$700.00. 840 Notre-Dame, Repentigny. Tél: 581-4619. Soir fin de semaine.

Aubaine. Challenger 1970, V-6, économique. doit vendre immédiatement, faites une offre 655-8249.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne.
Les messages doivent être signés.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, Montréal: 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:

Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

La "reine du crime" n'est plus

Qui a tué Agatha Christie ?

LONDRES (AFP et AP) — Agatha Christie, que l'on a surnommée la "reine du crime" s'est éteinte lundi à l'âge de 85 ans. Elle a quitté la scène peu de temps après son héros favori, Hercule Poirot, dont elle venait de faire publier les dernières aventures. Son éditeur, qui a annoncé la nouvelle, n'a pas indiqué les raisons du décès.

Aucune femme au monde n'avait réussi autant qu'elle à faire mentir l'adage selon lequel le "crime ne paie pas". Il lui a suffi d'imaginer une centaine de meurtres et d'en démontrer les mécanismes implacables. Ses romans, qui représentent plus de trois cents millions d'exemplaires vendus à travers le monde, ont été traduits dans cent trois langues différentes, du Russe à l'Islandais. Les droits d'auteur ont été évalués à quelque cent mille livres sterling, mais leur montant a toujours été impossible à déterminer avec précision.

Malgré ce fabuleux succès, Agatha Christie s'est toujours efforcée de préserver sa vie privée des projecteurs de l'actualité. Elle est restée une célébrité inconnue ou presque. Ses apparitions publiques ont toujours été rares. Avec sa chevelure argentée, soigneusement mise en plis, ses yeux bleus, parfois abrités derrière des lunettes d'écaille, son discret collier de perles, on l'imaginait aisément prenant le thé dans les meilleures traditions de la bourgeoisie britannique, soit dans son luxueux appartement du quartier londonien de Chelsea, soit dans sa maison de campagne surplombant le Devon, soit encore dans sa demeure de Wallingford, près d'Oxford, où elle vient de mourir.

Titre prophétique

Pourtant la vieille dame, née il y a 85 ans à Torquay, n'a cessé de tramer d'inquiétantes histoires. La sortie de son 80e roman, "The Passenger to Frankfurt", avait coïncidé avec son 80ème anniversaire. Et il y a quelques mois, c'était "Poirot quitte la scène". Ce titre était prophétique puisque Agatha Christie la quitte presque en même temps. La romancière, qui avait eu 85 ans le 15 septembre était trop attachée sans doute à son héros favori pour pouvoir lui survivre.

Cette vieille dame dis-

tinguée, calme, et qui fuyait interviews et publicité, était devenue l'auteur policier le plus lu du monde à la suite d'un pari. Pendant la Première guerre mondiale alors qu'Agatha Miller travaillait dans un hôpital, sa soeur aînée lui dit un jour: "Tu écris, mais je te parie que tu ne saurais pas faire un bon roman policier". La jeune Agatha releva le défi et, depuis, elle n'a cessé d'écrire.

Cependant son premier amour, c'était la musique.

"J'ai étudié le piano et le chant à Paris pendant deux ans, a-t-elle confié au jour. Mains ce fut une grosse déception. Je me suis aperçue que je ne serais jamais assez bonne pour devenir musicienne professionnelle. Ma voix n'était pas assez forte pour que je puisse m'imposer à l'opéra et ma technique au piano pas assez bonne. Et puis j'étais trop timide en public."

Son premier roman policier mettait en scène le célèbre Hercule Poirot, dont elle avait créé le personnage en regardant vivre des réfugiés belges installés près de chez elle, dans le Devon.

Septième "Poirot"

Ce premier "Poirot" intitulé "La mystérieuse affaire de Styles", elle le proposa en vain à six éditeurs. Le septième, après l'avoir conservé un an dans ses tiroirs, le lui acheta pour 20 livres.

Fille d'un Américain et d'une Anglaise excentrique, qui estimait qu'il serait pernicieux pour elle de l'envoyer à l'école, elle eut sa mère pour seul professeur. La méthode fut bonne car l'enfant savait lire couramment à quatre ans.

Elle devait son nom à son premier mari, le colonel Archibald Christie, un élégant aviateur qu'elle avait épousé en 1914. "Mais il s'aimouracha d'une autre femme", a-t-elle expliqué. Ils divorcèrent en 1928.

Deux ans plus tard, elle utilisait un magnétophone Mésopotamie du professeur Max Mallowan, célèbre archéologue qui a été anobli depuis. Ils se marièrent et constituèrent l'un des couples les plus unis de Grande-Bretagne.

Depuis quelques années, Agatha Christie écrivait à peu près un livre par an. Elle les tapait directement à la machine, mais pour enregistrer ses idées,

elle utilisant un magnétophone. Entre 1920 et 1976, les quelque 85 livres qu'elle a produits ont été tirés à plus de 350 millions d'exemplaires et traduits en 16 langues. Elle a écrit également plusieurs pièces dont "La souricière". Elle avait écrit la pièce pour la radio à l'occasion des 80 ans de la reine Mary et n'avait jamais pensé qu'elle put avoir un tel succès.

Surprise

Elle était toute surprise d'être devenue un auteur célèbre. Elle détestait la violence et désapprouvait les illustrations que ses éditeurs plaçaient sur la couverture de ses oeuvres pour allécher les lecteurs.

"C'est très difficile d'être un auteur, disait-elle volontiers. Cela vous gâche une bonne partie de la vie privée, mais tôt ou tard,

quand vous avez fini de détester le dernier livre que vous avez écrit, vous vous mettez à en écrire un autre."

Comment parvenait-elle à tenir le lecteur en haleine jusqu'à la fin? "Je ne dis que des choses qui peuvent être comprises de deux façons", répondait-elle, "et je ne triche jamais".

Malgré son grand âge, Agatha Christie continuait d'aimer profondément la vie, qui se passait pour elle dans le calme de sa résidence de Winterbrooks, sur la Tamise, non loin de Windsor.

"La vie est formidable, disait-elle. Physiquement elle est peut-être difficile. Je n'ai aucune ambition, si ce n'est que le Tout-Puissant me donne une autre paire de jambes. Ma prochaine expérience sera la mort, et ce sera intéressant de la découvrir."



L'une des rares photos d'Agatha Christie, prise en 1970.

Elle était très attachée au petit détective Hercule Poirot et avait confié un jour à son éditeur français: "Je me demande si j'aurais un jour le courage de le faire mourir".

Ils sont morts presque en même temps.

"La fleur aux dents" de Thomas Vamos à R-C

L'univers petit-bourgeois

par Jean-Pierre Tadros

C'est demain soir, au réseau français de Radio-Canada, que sera présenté en première mondiale le deuxième long métrage (après "L'Exil") de Thomas Vamos, "La fleur aux dents". Ce film, adapté du roman de Gilles Archambault par Pierre Turgeon et le réalisateur, met en vedette un Claude Jutra surprenant qui tiendra l'écran pendant toute l'heure et demie que dure le film. A ses côtés on retrouvera Anne Dandurand, Lise LaSalle, Guy L'Écuyer, Gaétan Labrèche, Ghislaine Paradis, Michèle Rossignol et Serge Thériault. Le film sera présenté à 20 heures.

Mais même lorsque l'on a la chance de passer à une aussi bonne heure d'écoute, pour un cinéaste, emprunter comme ça le chemin de la télévision avant même d'avoir essayé de passer par le circuit classique des salles de cinéma, cela pose des problèmes. Et Thomas Vamos ne fait pas exception à la règle. "Je ne crois pas à la qualité du spectacle de la télévision", nous dira-t-il d'entrée de

jeu. N'empêche, il a réalisé ce film en sachant très bien qu'il était destiné avant tout au petit écran. Ce qui n'allait pas le gêner du tout puisque le sujet de ce film s'adaptait très bien aux exigences de la télévision. "C'est un film intimiste, où la parole l'emporte nécessairement sur l'élément visuel qui s'inscrit avant tout sur le visage des personnages", expliquera-t-il.

Mais Thomas Vamos qui a signé la photographie de certains des longs métrages de fiction les plus importants du cinéma québécois (pensez à "Jusqu'au coeur", à "Où êtes-vous donc?", à "Mon enfance à Montréal", à "O.K... Laliberté"...), n'en a pas pour autant négligé le cinéma. "La fleur aux dents", est un film qui a été en effet conçu comme film, et qui sera présenté dans les salles après son passage à la télévision. "Généralement, les films passent d'abord en salles avant d'être présentés à la télévision; cette fois-ci on a décidé de faire le contraire. C'est tout". En tout cas, en une seule soirée, Thomas Vamos se

fera quelques centaines de milliers de spectateurs, ce qui est quand même mieux qu'une aléatoire sortie dans une salle commerciale.

Mais laissons là cet épineux débat entre télévision et salles de cinéma. Allons plutôt examiner d'un peu plus près ce film tout droit sorti d'un roman de Gilles Archambault. Ce qui surprend d'ailleurs, parce que le cinéma québécois a rarement été séduit par les adaptations. Pourquoi donc avoir choisi ce roman?

"Parce qu'il y avait au centre du récit un personnage extrêmement humain dont il était intéressant de suivre l'itinéraire", nous dira le réalisateur. Et puis il y a que ce personnage central, Georges Lamontagne (Claude Jutra), est un petit-bourgeois; or le cinéma québécois en a peur généralement. "Les cinéastes ont peur de se faire traiter de petits-bourgeois, note Thomas Vamos. Mais on est tous des petits-bourgeois. Ils forment d'ailleurs la majorité du Québec, alors pourquoi ne pas les mettre en scène?"

C'est ce qu'il fera avec "La fleur aux dents", mais avec un certain humour, une certaine ironie même qui colore curieusement la tragédie de ce Lamontagne accroché aux rêves de la révolution tranquille, alors que la réalité d'aujourd'hui est toute autre. Ce sera lui face à sa fille (Anne Dandurand); lui face à sa femme (Lise LaSalle); lui face à son univers de travail (le monde de la radio); lui enfin face à ses souvenirs. Autant de confrontations qui lentement le dépouilleront.

C'est Claude Jutra qui aura à relever le défi d'incarner ce Lamontagne. Pourquoi Jutra? "Je voulais être assuré non seulement d'avoir un bon comédien, mais surtout d'avoir un comédien charriant une profonde qualité humaine. Avec Jutra, je savais que je ne me trompais pas". C'est là un bel hommage rendu au réalisateur-comédien de "Mon oncle Antoine". Les téléspectateurs québécois pourront juger demain soir des performances de Claude Jutra, et découvrir (peut-être) un tout nouveau réalisateur québécois. A voir.

“Blanc sur blanc” au MAC

Deux ans après l'exposition “La main mécanique” au Musée du Québec, Micheline Gingras nous revient avec une nouvelle série de tableaux intitulée “Blanc sur blanc”. Québécoise de naissance (née en 1947) et diplômée de l'École des Beaux-Arts de Montréal en 1969, Micheline Gingras allait tenter la grande aventure américaine dès 1970. L'expérience lui réussit car New York lui inspira des séries d'oeuvres où la puissance de l'expression de l'artiste apparut très tôt comme une révélation.

Le gigantisme de la ville l'avait tellement frappée qu'elle essaya de ramener l'énorme machine à une dimension humaine, choisissant la main comme premier plan d'une série de compositions (peintures et sculptures) où le tissu urbain demeurait toujours la toile de fond, que ce soit une

structure architecturale, un escalier de métro ou un écran de métal. Une symbiose étonnante des différents courants américains s'était opérée: si le gigantisme tenait de certaines oeuvres “pop”, les détails fidèles du paysage urbain dénotaient l'influence de l'hyperréalisme. Mais à partir de la valorisation de l'objet unique, propre au premier mouvement, Micheline Gingras avait obtenu des résultats étonnants au niveau de la valeur symbolique. Le motif le plus constant de l'oeuvre de Gingras allait devenir une main mécanique “démensurée” faite de plaques de métal et articulée de jointures rigides qui venait s'imposer, envahir complètement l'espace restreint du tableau.

Tantôt dans cette peinture, la main se superposait aussi à un plan d'herbe, de ciel ou de pierres, l'artiste essayant de ramener l'hom-

me à des environnements plus naturels. Les effets déshumanisants de la machine furent oubliés pour retourner à des sensations plus naturelles à travers la découverte tactile de matières et de substances; les dimensions des oeuvres qui atteignaient 12 pieds à l'époque de la série “La main mécanique” furent réduites à près de la moitié.

Dans la plus récente série une main très caractérisée révélant même ses emprunts nous offre différentes substances à toucher (visuellement): la crème, la pâte, le plastique, la plume, la glace, le liquide, les bulles. Une grande constante se dégage encore, les recherches de l'artiste ont été axées sur des substances blanches et transparentes et la série s'intitule “Blanc sur blanc”. L'énormité du motif central est à peine diminuée; cependant des expériences en pho-

tographies ont permis à l'artiste de rendre les textures à partir des reports photographiques sur des toiles sensibilisées au préalable. L'opération qui suit est celle qui consiste à peindre en blanc par dessus la substance pour accentuer les qualités de textures de chaque élément.

La virtuosité de la technique ne cède en rien à la sensibilité déployée dans les thèmes. La fluidité du liquide, l'onctuosité de la crème, la rigueur de la glace, le froissement sec du plastique, l'atrayante douceur des bulles et de la plume, la consistance de la pâte, chacune de ses sensations est offerte au spectateur qui visitera cette merveilleuse exposition à la Cité du Havre, du 15 janvier au 22 février 1976. Le vernissage a lieu au Musée d'art contemporain le jeudi 15 janvier à 21 heures.



“La plume” de M. Gingras (75).

Les Peuls Bororo d'Afrique du Nord en photos

Une exposition sans précédent se tiendra au Musée d'art contemporain du 15 janvier au 22 février 1976. Bien qu'il s'agisse essentiellement de photographies rapportées par Jean-Marie Bertrand, lors de ses séjours au sein des groupes Peuls Bororo ou Wodaabe d'Afrique du Nord, l'exposition ne tient pas uniquement du reportage ethnographique, elle nous révèle aussi le travail d'interprétation apporté par Jean-Marie Bertrand à partir de données visuelles tirées d'un monde nouveau qui l'a fasciné par le foisonnement de ses moyens d'expression artistique. En effet une grande partie des photographies présentées sont réunies autour des thèmes de la danse, des maquillages et de la fête tels que pratiqués chez les Peuls Bororo.

Le premier grand thème par lequel le photographe a tenté de percer l'identité de l'homme Bororo est celui de son culte pour la vache dont il dirige d'énormes troupeaux, activité qui en quelque sorte détermine son existence de nomade. Puis au cours de séjours ultérieurs, il s'est intéressé davantage aux manifestations artistiques. Ses réflexions se concentrent autour de l'identité du groupe ethnique et sur l'importance de la fête avec tous les apports d'ordre esthétique qu'elle suppose.

“Les Wodaabe sont des Peuls. On compte plusieurs millions de Peuls en Afrique mais le groupe Wodaabe communément nommé

Peuls Bororo est un groupe ethnique perdu au sein de la race Peul. Ce groupe nomade dans un triangle situé entre les villes d'Agadez, Tahoua et Zinder au Niger. Ils sont estimés à 40,000. Ce sont vraisemblablement eux qui peuplaient le Sahara il y a environ 6,000 ans,

ne restent jamais plus de deux ou trois jours au même endroit. Nomadisant perpétuellement, errant d'une mare à l'autre en quête de pâturages pour leurs gigantesques troupeaux.”

Dans le texte d'introduction au catalogue de l'exposition Jean-Marie Ber-

trand nous raconte sa découverte de l'art des Wodaabe.

“J'entrepris de photographier leurs us et coutumes et m'attachai plus particulièrement aux modes d'expressions. D'abord, le geste dans la vie de tous les jours (surtout dans les re-

lations homme-troupeau). Ensuite, le vêtement, la bijouterie et enfin la danse. La danse est un élément important dans la vie des Peuls Bororo. Durant la Cure Salée, manifestations qui durent 2 à 3 mois lors de la saison des pluies, les divers groupements se rassemblent avec leur troupeaux dans un périmètre géographique favorable à l'alimentation du bétail. C'est alors que se font les baptêmes et les mariages, les réconciliations et les nouvelles en-

tentes. C'est la fête. Ces fêtes sont d'une importance primordiale pour le maintien d'un équilibre socio-politique entre les divers groupes Peuls Bororo”.

La richesse et l'expressivité contenues dans les costumes et les maquillages de même que l'étonnante sérénité des physionomies captées par Jean-Marie Bertrand ne manqueront pas de susciter beaucoup d'intérêt chez les visiteurs du Musée d'art contemporain durant cette exposition.



alors que cette région était encore verdoyante et fertile, et qui sont les sujets et les auteurs des très célèbres peintures et gravures rupestres du Tassili, du Hoggar et de l'Air. Les Peuls auraient suivi la progressive désertification du Sahara en émigrant vers le Sud où ils vivent aujourd'hui dans le Sahel. Les Peuls Bororo sont des pasteurs intégraux, et

COMMENT CUISINER AVEC MÉTHODE, ASSURANCE ET ART

Cours de base de fine cuisine

Démonstration - explication - pratique individuelle - dégustation (repas) livret de recettes.

Prospectus gratuit. Leçon d'essai
Réservations: 843-6481

Institut
Culinaire
Henri
Bernard

2015 rue de la Montagne
(coin de Maisonneuve)

les productions BEAU BEC en collaboration avec CKVL FM96.9

présentent

OCTOBRE

OFFENBACH

OFFENBACH OCTOBRE

30 jan. 19h 30 & 22h 31 jan.

\$ 2 50 \$ 3 00 \$ 3 50

LIBRAIRIE DU CINEMA OUTREMONT

OUTREMONT 1248 Bernard
réserv: 277-3186

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: La rencontre de trois femmes journalistes d'hier: Robertine Barry, Henriette Dessaulles et Gaétane de Montreuil.
Si on s'y mettait (R.Q.) à 19h30: L'adolescence.

Vedettes en direct (R.C.) à 20h30: Clémence Desrochers.
Le 60 (R.C.) à 21h30: "L'héritage de Jean Drapeau". La situation à la réserve indienne de St-Régis près de Cornwall.

A la recherche du Nil (R.C.) à minuit: Au grand dépit de Burton, c'est Speke que la

Société de géographie envoie en Afrique pour vérifier ses théories au sujet du lac Victoria. (3e de 6).

The 12 Midnight Movie (CFCF-TV) à minuit: "Secret World" (La promesse). Drame psychologique de R. Freeman, avec Jacqueline Bisset, Jean-François Mau-

rin et Pierre Zimmer. Un jeune garçon, orphelin, vivant chez son oncle, s'attache à la maîtresse de celui-ci. (France 1969).

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Les développements domiciliaires menacent-ils les terres agricoles? Un cas type: St-Marc-sur-le-Richelieu. Réactions aux coupures budgétaires du ministre Forget dans les hôpitaux.

Variétés

Cette semaine à l'Evêché, "Le capitaine Nô" et ses musiciens. **Jean-Guy Moreau** est toujours au Patriote avec son "Tabaslak de bon show", un spectacle à voir.

Théâtre

Spectacle **Arrabal-Obaldia** à la Nouvelle compagnie théâtrale. Deux comédies pour rire de soi et des autres avec Jean-Louis Millette et Catherine Bégin. Au théâtre Port-Royal. "Bousille et les justes", avec Robert Rivard dans le rôle titre. Au Patriote en haut, place au jeune théâtre avec "Il est né l'enfant synthétique" d'Eric Anderson.

Cinéma

A l'Outremont, encore pour un soir, le film suisse **Erica Minor** de Bertrand Van Effenterre à 19 heures; et à 21 heures, deux films japonais, "Une page folle" de Kinugasa et "L'eau était si claire" de Takebayashi.

A la Cinémathèque québécoise, la rétrospective Michel Simon se poursuit avec "La poison" de Sacha Guitry (France 1951) à 19h30, et "La vie d'un honnête homme" de Sacha Guitry (1952) à 21h30.

Au Conservatoire d'art cinématographique, "The Magnificent Amberson" (1942) de Orson Welles, avec Joseph Cotten et Anne Baxter.

Ciné-Participation présente au Cinéma ONF qui se trouve au 550 ouest de la rue Sherbrooke un film de la série "En tant que femmes" réalisé par Anne-Claire Poirier, "Le temps de l'avant". Ce film illustre la trop grande solitude de la femme, seule devant la vie comme devant la mort. Et c'est l'épineux problème de l'avortement qui surgit.



Pierre Gobeil et Luce Guilbeault dans une scène du film d'Anne-Claire Poirier, "Le temps de l'avant", que présentera ce soir Ciné-Participation au Cinéma ONF, 550, rue Sherbrooke ouest à Montréal. Les projections auront lieu à midi et à 20 heures; l'entrée est libre. Le film traite de l'épineux problème de l'avortement.

Gilles Vigneault sera présent à la super-fête du JOUR

Gilles Vigneault a confirmé hier sa présence à la super-fête du JOUR qui marquera, samedi le 31 janvier, la fin de la campagne de financement ainsi que le deuxième anniversaire du quotidien national des Québécois.

Rappelons que cette fête gigantesque, intitulée "On se lève avec LE JOUR", durera de midi à trois heures du matin et occupera les trois étages de la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

D'autres artistes bien connus, tel Yvon Deschamps, doivent confirmer leur participation dans les prochaines heures. Déjà ont confir-

mé, outre Gilles Vigneault, Jacqueline Barrette, Priscilla, les Mimes Electriques, Le Temps, Le Pouls, les Frères Brosse, Conventum, le Groupe Saint-Denis, Arpège, Av'nir, Opus 5...

Des comédiens, des écrivains, des sportifs ont également été invités à prendre part à la célébration du deuxième anniversaire du JOUR, en plus de troupes de théâtre pour enfant, de cinéastes et de personnalités politiques.

Les groupes ou les artistes qui n'ont pas encore été rejoints et qui désirent participer à la super-fête du JOUR sont priés de commu-

niquer dans les plus brefs délais avec Raymond Lacroix ou Michel Boudraut au Café Le Braque (455-4685) ou avec LE JOUR.

Soulignons que trois plateaux seront à la disposition des groupes, plateaux équipés d'un des meilleurs systèmes de son qui soient et d'un éclairage parfait. D'autres scènes sont prévues pour les orateurs, pour l'encanteur du JOUR, pour les spectacles pour enfants et pour les bulletins d'information.

Un rendez-vous à ne pas manquer, samedi 31 janvier, à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

A la télévision de Radio-Canada

Le 60 avec

le mardi à 21h30

André Payette



A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313. "Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "18 Carat Virgin" et "Stroke of Nine".

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Le retour de la panthère rose": 2.15, 6.00, 9.45. "Les Centaures": 12.30, 4.15, 8.00.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "ILSA, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25. "Karaté, tigresse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINÉ-CENTRE No 2, 1430 Bleury, 288-7102. "Hand of Death": 12.10, 3.15, 6.25, 9.35. "Zartuchi": 1.45, 4.55, 8.05.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La grille": 9.30 sam: 5.30, 9.30, dim: 1.15, 5.30, 9.30. "Vincent, Paul, François et les autres": 7.30. Samedi: 7.30, dim: 3.15, 7.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395. "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le téléphone rose": 7.20, 9.20, 2, 3, 4 janv: 1.30, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.

SALLE EISENSTEIN: "Que la fête commence": 7.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD 2: 519 Taschereau, 671-6129. "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie".

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer". Salle 2: "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie". Salle 3: "Hustle": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20, samedi dernier spectacle à 11.25.

LUNDI à jeudi dès 7.10. Salle 4: "Killer Elite": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, samedi dernier

spectacle à 11.10. Sur semaine dès 7.00. Salle 5: "Show White and The 7 Dwarfs": 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55, samedi, dernier spectacle à 11.00. Sur semaine dès 6.45.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Show White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Roller Ball": 7.50, sam & dim: 1.30, 5.30, 9.35. "Brannigan": 6.00, 10.00, sam & dim: 3.40, 7.40.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Lies my father told me": 2.55, 6.15, 9.40. "Recommandation for Mercy": 1.15, 4.35, 8.00.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: "Erica Minor": 7.00. "Une page folle" et "L'eau était si claire": 9.00. Mercredi et jeudi: "Ruby Gentry": 7.30. "Duel In The Sun": 9.30.

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Man Who Would Be King": 12.25, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. Samedi dernier spectacle à 11.50.

PARISIEN II: "From Beyond The Grave": 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.30. Samedi dernier spectacle à 11.25.

PARISIEN 3: "La grande bourgeoise": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10. Samedi dernier spectacle à 11.05.

PARISIEN 4: "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20. Samedi dernier spectacle à 11.25.

PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Lucky Lady": 7.15, 9.15, sam. & dim: 12.45, 3.00, 5.05, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Tarz, Jane, Cheetah and Boy" et "Roadside de service".

REX: 3900 St-Denis, 842-2361. Commencant le 25 déc: "La brigade en folie": 12.20, 6.00. "La vengeance du shérif": 1.45, 7.40. "Mon nom est personne": 3.50, 9.05.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, 3 janv: 1.00, 3.00.

RIVOLI 2: "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie".

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Snow White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Bons baisers de Hong Kong": 2.30, 6.15, 9.55 et "Deux corniauds au régiment": 12.50, 4.30, 8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Brother can you dime": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VERDUN: 3841 rue Wel-

lington, 768-2092. "Les dents de la mer": 6.40, 9.00, 1 janv: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

UNIVERSITE SHERBROOKE: Centre culturel, 10, 11, 12, 13 janvier. Salle Maurice O. Bready "Violence et Passion" U.S.A 1974 Luchino-Visconti.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. Du 9 au 22 janvier: "Réveille c'est le temps ou jamais à 8.00.

VERSAILLES: 7265 Sherbrooke 353-7880. **Salon bleu:** "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie". **Salon rouge:** "Quand l'amour est sensuelle" "Poupées de sang": sam. & dim: 2.50, 6.20, 9.45.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Mandingo": 7.50, sam. & dim: 1.30, 5.30, 9.35. "Paul et Michelle": 6.00, 10.00, 1 janv. 3.40, 7.40.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

CINÉMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 13 janvier: "Le temps de l'avant" d'Anne-Claire Poirier, à midi et 8h. Entrée libre.

CINÉMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mardi: "La poison" (France 1951): 7.30. "La vie d'un honnête homme" (France 1952): 9.30. Deux films de Sacha Guitry.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: Mardi, 13 janvier: Série académique: "The Magnificent Ambersons" d'Orson Wells (E.U. 1942): 8.30. Mercredi: relâche.

SALLE LE PLATEAU: 3710 Calixa Laval, 527-9507. Ciné-famille présente samedi et dimanche, les 17 et 18 janvier: "Astérix et Cléopâtre", à 13h et 16h. Enfants (moins de 14 ans): \$1.00, adultes: \$1.50.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Mardi: 19.30 mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30, samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars.

CENTAUR 2: 453 St-François-Xavier 288-1229. "A Streetcar Named Desire" de Tennessee Williams. Du mardi au samedi: 20h. dimanche: 19h. Matinées mercredi à 13h. et samedi à 14h. Jusqu'au 7 février.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-0563. "Marche, Laura Secord!" une parodie musicale de Claude Roussin, James Rousselle et Cyril Beaulieu, avec Dorothee Berryman, Albert Millaire et Pauline Martin. Du mardi au vendredi à 20h. samedi: 21h. et dimanche: 19h. Jusqu'au 17 janvier.

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 est rue Ste-Catherine, 521-6666. "Il est né l'enfant synthétique" d'Eric Anderson, avec Eric Anderson, Micheline Poitras, François Desalliers et Louise Va-

chon. Semaine et dimanche: 20h. samedi: 19h30 et 22h30. Relâche lundi et mardi. Jusqu'au 18 janvier.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. Commencant le 22 janvier: "Le Club Frank Eros" Robidoux par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et Pierrick Hondy) mise en scène de Guillermo de Andrea.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Bousille et les justes" écrit et mise en scène par Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Yves Létourneau, Juliette Huot, Béatrice Picard, Jean-Pierre Masson, Nicole Filion, Jean Lajeunesse, Ghislain Tremblay, Angèle Coulu et Eric Gaudry. Du mardi au dimanche à 20h.30. Jusqu'au 25 janvier.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard Montpetit 343-6524. "Têtes rondes et têtes pointues" avec les étudiants de l'U. de M., mise en scène de Lorraine Pinal, musique de Pierre Moreau. Vendredi, samedi et dimanche à 20.30.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 521-6666. "Un Tabaslak de bon show" avec Jean-Guy Moreau. Textes de Jacqueline Barrette. Semaine et dimanche: 21h. samedi: 20h. et 23h.

EVÊCHE (Hotel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Le Capitaine Nô", à 21.30 et 23.30.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Jacques Normand".

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maison neuve) Relâche. Du 15 au 17 janvier: "Mummenschanz", théâtre suisse de mime et masques, à 20.30.

PLACE DES ARTS: (salle Wilfrid Pelletier) Mardi et mercredi: L'Orchestre Symphonique de Montréal, au pupitre: Pierre Héту, soliste: Itzhak Perlman, violoniste. "Hommage à Pierre Mercure", à 20.30.

CENTAUR 1: 453 rue St-François-Xavier, 288-1229. Du 14 au 24 janvier: Le Groupe de la Place Royale présente: "Un studebaker pour Jimmy" et "100.000 signes". Du mardi au samedi, à 20.30, dimanche à 19.30. Etudiants: \$2.50, autres: \$4.50.

CAFE CAMPUS: 3315 chemin de la Reine-Marie. Relâche.

L'ATRE: 4461 St-Denis 845-8835 du 13 au 18 janvier. "Danielle Odéra" à 21.30, 23.30.

GRAND THEATRE DE QUEBEC: (salle Louis-Frèchette) Mardi: "L'Orchestre Symphonique de Québec", au pupitre: Klaro Mizcrit, soliste:

Pierre Amoyal, violoniste, à 20.30. Mercredi: Récital de Marek Jablonsky, pianiste, au programme: "Concert Chopin", à 20.30.

GRAND THEATRE DE QUEBEC: (salle Octave Crémazie) Vendredi et samedi les 16 et 17 janvier: "Clémence Desrochers", à 20.30.

Télévision

●9.15
2 (9) (11) 13 Les Orléans.
6 Mon ami — Enfant
7 Mini-shopping
●9.30
2 (9) (11) 13 Les cent tours de centour
5 6 Quebec school telecasts
7 Sans détour - Magazine
12 Kareen's yoga
●9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement
●10.00
2 (9) (11) 13 Les Chiboukis
5 6 Canadian school telecasts
7 10 30 Pour vous mesdames
12 The community
●10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moutoute!
●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan and Co. - Magazine
●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street
12 The Joyce Davidson show
●11.30
2 (11) La mangelaille
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
3 Dessins animés
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Mon ami Ben - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les Coque-luches - Variétés
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan - "The big store", E.U. 1941. Comédie de C. Riesner. Avec les frères Marx, Tony Martin et Virginia

Grey.
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time - "Rendez-vous with Annie", E.U. 1946. Comédie dramatique de A. Dwan avec Eddie Albert, Faye Marlowe et Gail Patrick.
6 Coronation street
●1.30
2 (11) 13 Le téléjournal 6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation
30 Vivre en harmonie
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui "La rencontre de trois femmes journalistes d'hier".
●2.00
4 Cinéma - "Sur le pont des soupriers", It. 1953. Film de cape et d'épée de A. Leonviola avec François Rosay.
6 All in the family
30 En prenant le thé
●2.15
7 10 Ciné-mardi - "Maciste en enfer", It. 1962. Film d'aventures de R. Freda.
17 Les Orléans
●2.30
(9) (11) 13 Cinéma - "Un jour sans évidence", Can. 1970. Film d'essai de Y. Patry.
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - Jeu
17 Les cent tours de centour
●2.45
17 Autonomie
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - Téléroman.
17 L'évolution de l'homme
●3.30
4 Le sac "décolle"
5 6 Celebrity cooks
30 Fanfan Dédé
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fuxée XL-5
12 Celebrity Dominoes - Jeu
17 Dans la tête des hommes
●4.30
2 (9) (11) 13 Le grenier
4 Cinéma - "Tous les héros sont morts", E.U. 1968. Drame d'aventures de J. Sargent avec Rod Taylor, Harvy Guardino et CLaudia Cardinale.
5 6 The electric company
7 10 30 Patofville - Enfant
12 Definition — Jeu
17 Ce coin de pays
●5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure
5 6 Just for fun
7 10 Le Justicier - Western

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Commando au vietnam", E.U. 1963. Drame de guerre réalisé et interprété par Marshall Thompson.
12 It's your move - Jeu
17 Histoire sur le vif
30 Sam Cade - Western
●5.30
5 6 The Partridge family
12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
17 Rythmes
●6.30
5 6 The city at six (11) Nouvelles locales
17 Les marmitons
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
●7.00
2 Le monde merveilleux de Disney "Un singulier directeur", E.U. 1970. Comédie de R. Butler avec Kurt Russell, Joe Flynn et Wally Cox.
4 Aujourd'hui le 13janvier
7 Juke Box - Variétés
12 The Bobby Vinton show
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur "La gymnastique".
30 Le Quotidien - Information
●7.30
4 7 10 30 Symphonien
5 6 Celebration
12 Bionic woman
(9) 13 Jinny - Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine
4 7 10 30 Le hockey de l'AMH
5 6 Happy Days - Comédie
17 L'âge de la parole
●8.30
2 (11) Vedette en direct - En vedette: Clémence Desrochers.
5 6 This is the Law
12 John Allan Cameron - Variété
(9) Robinson suisse
17 Télé-ressources
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons - Téléroman de Mia Morisset.
5 6 The fifth estate
12 The Rookies - Policier
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60

17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●10.00
5 6 Doctorts Hospital
12 Switch
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Rencontres Inv.: Jean Guillon.
4 La météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
(9) Film documentaire
10 La couleur du temps
13 La parole est à l'auditeur
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Dialogue
913 Ralliement des créditistes
●11.15
7 10 Sans pantoufles "Nefertiti reine du nil", It. 1961. Film d'aventures de F. Cerchio avec Jeanne Crain, Edmund Purdom et Vincent Price.
●11.20
(9) Ciné-soir "Sous les verrous" E.U. 1931. Comédie de J. Parrott avec Stan Laurel, Oliver Hardy et Wilfrid Lucas.
12 Pulse — Information
13 Ciné-soir "Le petit colonel", Esp. 1960. Film d'aventures de A. del Amo.
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
2 (11) Propos et confidences Paul Dupuis, comédien
6 Montreal Tonight
30 Ciné 11h30
●12.00
2 (11) Christophe Colomb "Les fontaines secrètes" 3e de 6:
6 Ciné-six - "The limbo line", G.B. 1967. Drame policier de S. Gallu.
12 The 12 Midnight movie - "Secret world", Fr. 1969. Drame psychologique de R. Freeman et P. Feyder avec Jacqueline Bisset, Jean-François Maurin et Pierre Zimmer.
●12.30
4 Cinéma - "Les vacances finissent demain", Fr. 1950. Mélodrame de Y. Noé.
●12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe
●1.00
2 Le téléjournal



Au cinéma York: "Barry Lyndon", le dernier Kubrick, avec Marisa Berenson.

De fric, de fusion et de littérature!

La Super Série '76 vient de râler son dernier râle. Il était temps! Un match de plus et il nous aurait fallu régler nos différends au palier diplomatique, mais ce sera pour la prochaine fois, en septembre, semble-t-il. Là, au moins, nos amateurs de "vrai" hockey, celui de la "plus vieille ligue de hockey professionnel au monde", auront le bonheur d'assister à quelques massacres dont ils semblent si friands et notre xénophobie latente pourra à nouveau s'étaler gratuitement à la une de nos quotidiens spécialisés.

Et ce super-tournoi invitation arrivera à temps pour combler toutes les frustrations subies au cours de l'été, car si nous possédons les plus vicieuses armées sur deux lames, côté olympisme, il nous faudra prendre un sacré bain d'humilité pendant quelques semaines. Mais, ça c'est une autre histoire...

En attendant, je serais bien curieux de savoir si les joueurs de la Ligue nationale sont conscients du bateau dans lequel les a embarqués leur circuit bien-aimé. Dans les annales du monde du travail en Amérique du nord, c'est la première fois que des ouvriers se battent corps et âme, versent leur sang même et se font ridiculiser pour obtenir une diminution de salaire...

Je n'irais pas jusqu'à dire que les rencontres internationales de hockey ont été créées par le bureau de Clarence Campbell dans le but de freiner la course folle des contrats exorbitants accordés aux athlètes, l'expérience nous ayant prouvé que les cerveaux des dirigeants du hockey professionnel rivalisent de subtilité avec ceux de l'hôtel de ville de Montréal. Mais, à dessein ou non, ces séries dites de prestige auront d'ici peu de temps un effet certain sur les négociations

entre les joueurs et les propriétaires.

La stratégie est simple. Comme la Ligue nationale constitue toujours le seul circuit d'envergure dans le hockey mondial et que la majorité des journalistes et commentateurs gagnent leur vie à même la publicité qu'ils accordent à ce circuit, on gonfle donc outre mesure les réputations des adversaires et en quelques semaines on fait d'un tel affrontement une affaire d'état dans laquelle évidemment les meilleurs éléments du hockey local sont largement favoris.

Si donc la Ligue nationale remporte la victoire, elle n'a que peu de mérite puisqu'il est déjà entendu qu'elle est supérieure et que les "autres viennent pour apprendre"...

Si, par contre, et c'est le cas, les "autres" gagnent, on remet en question, ne serait-ce que pour la forme, la qualité des joueurs professionnels et du même coup on accorde les salaires en conséquence.

Par exemple, si vous vous appelez Rodrigue Gilbert, Denis Potvin, ou quelque autre vedette humiliée par le rouleau compresseur soviétique, vous êtes dans une bien mauvaise position pour négocier une hausse salariale. Bref, vous n'êtes plus le meilleur et notre système n'a aucune pitié pour les deuxièmes...

Autre exemple. La prochaine série, celle de septembre, groupera les meilleurs joueurs des deux ligues, nationale et mondiale, sous le drapeau canadien. En langage financier, cela s'appelle un monopole. Comme un des principaux arguments de négociation en faveur des athlètes reste le choix de passer à un circuit rival, il ne tient aux propriétaires des deux ligues qu'à éliminer cette menace en se fusionnant. La recette a déjà fait ses preu-

ves aux Etats-Unis.

Les super-grandioses-ultimes séries ne sont donc que de modestes préliminaires à une fusion imminente qui gèlera les salaires avant que les propriétaires ne se ruinent. Vous n'avez qu'à compter le nombre d'équipes en difficulté financière actuellement pour vous rendre compte qu'il n'y a guère d'autre issue possible.

Et comme par hasard, l'instigateur de toutes ces démonstrations à la sauce internationale est nul autre qu'Alan Eagleson, le directeur de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, celui-là même qui est chargé de veiller à la protection des intérêts des athlètes. C'est un cumul de fonctions pour le moins révélateur.

Mais, pour l'instant, il semble plus important de brouiller les cartes en parlant de tactiques, de stratégies, de supériorité et de piquer à vif l'orgueil des athlètes qui ne demandent pas mieux de prouver à l'univers qu'ils ont les plus gros bras et le "coeur à la bonne place".

Quant aux Soviétiques, on peut ne pas aimer leur attitude, leur mutisme ou leur façon de jouer, mais si vous croyez qu'ils se sont embarqués dans cette galère pour accumuler du capital politique, vous oubliez qu'ils ont également 270 millions de bouches à nourrir et quelques petits conflits dispendieux à entretenir au Tiers-Monde. Il est donc temps pour eux de monnayer les fruits de plus de 50 ans de privations et s'il leur faut pour cela apprendre à jouer au rollerball, soyez sûrs qu'ils y parviendront.

D'un côté comme de l'autre, on joue pour du fric. Le reste, c'est de la littérature.

par Jean-Marc Desjardins

bref sport

Jean-Claude Tremblay boude le match des étoiles...

QUEBEC (PC) — Blessé à un poignet, le vétéran défenseur Jean-Claude Tremblay, des Nordiques de Québec, ne participera pas au match des étoiles de l'Association mondiale de hockey AMH, ce soir, à Cleveland.

"Je suis blessé à un poignet et je ne veux courir aucun risque. Je dois penser aux intérêts des Nordiques avant tout", a déclaré Tremblay, en annonçant sa décision, en fin de semaine.

Il a de plus avoué qu'il n'éprouvait plus aucune satisfaction à participer à ces rencontres annuelles.

"Je suis peut-être dans l'erreur, mais c'est ce que je ressens", a-t-il reconnu.

L'entraîneur de la formation canadienne pour ce match, Jean-Guy Gendron, a sélectionné Paul Terbenche, des Cowboys de Clagary, pour combler l'absence de Jean-Claude Tremblay.

Les Soviétiques favoris en patinage artistique

GENEVE (AP) — Les Soviétiques sont les grands favoris des championnats d'Europe de patinage artistique qui s'ouvrent aujourd'hui au stade des Vernets, à trois semaines seulement des jeux d'Innsbruck.

La Hollandaise Dianne de Leeuw, championne du monde, est la seule qui puisse réellement inquiéter les Européennes de l'Est.

Irina Rodnina, 26 ans, et Alexandre Saizev, 23 ans, trois fois champions du monde et d'Europe, sont une fois encore les grands favoris par couples.

Chez les hommes, les Soviétiques pourraient bien s'emparer des trois premières places avec Serguei Volkov, 22 ans, et Youri Ovchinnikov. Mais le Britannique John Curry, médaille d'argent aux derniers championnats d'Europe, et l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, 21 ans, ancien champion du monde, contraint par une blessure à s'arrêter pendant un an, sont capables de mettre en pièces les espoirs soviétiques.

Huit autres joueurs sous contrat avec les Expos

Le lanceur gaucher Can Warthen est en tête de lice d'un groupe de huit autres joueurs qui ont accepté les termes d'un contrat pour la prochaine saison avec les Expos de Montréal, a annoncé la direction de l'équipe aujourd'hui.

Quatre autres lanceurs, dont les jeunes artilleurs canadiens Bill Atkinson de Cedar Springs, Ontario et Larry Landreth de Stratford, Ontario, font partie du groupe. Les autres sont le droitier Ed Riley, le gaucher Terry Enyart, l'intérieur Pepe Frias et les voltigeurs Ellis Valentine et Gary Roenicke.

Les Expos avaient mis sous contrat le lanceur droitier Steve Rogers et les intérieurs Mike Jorgensen et Pete Mackanin avant la période des Fêtes et comptent maintenant 11 joueurs de la formation d'hiver sous contrat pour 1976.

Miller millionnaire dès la semaine prochaine?

TUCSON (ARIZONA) (AFP) — Johnny Miller a porté les gains de sa carrière professionnelle de golfeur à 987 192 dollars à Tucson. Agé de 28 ans, le Californien pourrait devenir la semaine prochaine dans l'Open de Phoenix le plus jeune golfeur à entrer dans le club exclusif des millionnaires du golf.

Jack Nicklaus avait 30 ans, lorsqu'il réalisa cet exploit en 1973. Huit golfeurs dont le Sud-africain Gary Player et l'Australien Bruce Crampton ont déjà gagné plus d'un million de dollars sur les links. Arnold Palmer avait été le premier en 1968.

"C'est certes l'un de mes objectifs", a déclaré le golfeur américain, "Je ne me compare pas à Nicklaus, mais aux joueurs de mon âge", a-t-il ajouté. "Je ne suis pas encore à mon meilleur. Je l'atteindrai sans doute dans cinq ans environ."



Nous ne pouvons passer sous silence cette photo historique du premier ministre lui-même signant l'Olympigram en compagnie de l'ex-championne Nancy Greene afin de recueillir des fonds pour supporter l'équipe canadienne de ski aux Jeux d'Innsbruck qui s'ouvrent dans quelques semaines. D'autant plus que la photo est l'oeuvre de Margaret Trudeau, oui, oui, elle-même et en personne, on nous l'assure. Un document, quoi.

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM



On n'est plus tout seul...

Il était grand temps que cette Super-Série-là finisse... C'était rendu que je négligeais quasiment mon ouvrage pour aller voir ça avec les gars, au village. Puis à part de ça, les gars étaient rendus assez nerveux puis obstinés dans leurs idées que l'affaire a manqué virer à la chicane à la salle paroissiale, avant-hier. Une chance que le curé Elzéar Coulombe puis moi, le maire, on était là. Sans ça il se pétaient des gueules!

Mais si on repense à ça à tête refroidie, (comme nous autres, les journalistes, on doit toujours faire), je trouve que tout le monde a quelque chose à gagner de cette série-là. Tout le monde, ça veut dire les joueurs de la Ligue nationale, les Soviétiques, puis les spectateurs.

Nos gars, qui sont pas des fous, ont dû comprendre que la Ligue nationale n'est plus toute seule

dans la partie. Puis qu'eux autres aussi, "ils ont quelque chose à apprendre"... Faut l'admettre, si on est pas des caves. Ce qu'on doit apprendre des Soviétiques, c'est que c'est plus intelligent, puis maudite plus beau à voir, de contrôler la rondelle en faisant des passes que de la garocher à l'autre bout du rond puis de partir après à l'aveuglette comme des chevaux qui ont pris le mord-aux-dents... Faut comprendre qu'il y a rien qu'une rondelle sur la glace, puis que si on la donne aux autres, on ne l'a plus. Puis si on ne l'a plus, on peut pas la mettre dedans!

Les Soviétiques itou vont apprendre quelque chose de sacrement important: la défense. Ils sont merveilleux à voir attaquer, mais ils savent pas se défendre dans leur zone. Ils se laissent embouteiller puis ils ont quasiment pas de mise en échec. Une sacrée chance qu'ils avaient le génie à Tretiak devant leur filet, sans ça ils auraient goûté à des scores de Buffalo... Ils savent pas gagner les mises au jeu non plus. Quand ça se fait proche des filets, c'est important en peau d'chien. Mais faites-vous en pas, ils vont l'apprendre.

Quant à nous autres, les spectateurs, ils nous ont gâtés. On a vu des joutes passionnantes à regarder. Enfin, on voyait du hockey! C'était d'autre chose que de voir une partie entre mes "Habitants" puis les "Capitos" de Washington. Ce qui veut dire une chose, Savard l'a dit, c'est qu'il va falloir que la Ligue nationale ramène le nombre de ses équipes à une douzaine au plus si on veut avoir du hockey regardable. C'est une vérité qui saute dans la face. Le monde est pas complètement fou... au prix qu'on fait payer pour voir, faut montrer quelque chose. Si je vous vendais du réduit le prix du vrai sirop d'érable, vous autres, vous japperiez hein? Puis avec raison. Dans le sport, c'est pareil. Que les grands boss du hockey essaient pas de nous refiler de la lavasse pour du p'tit blanc! On le prend pas...

Le père Gédéon

cultivateur, maître-chantre, maire de St-Gérard depuis 1936, ex-président du Cercle agricole, gagnant du trophée des Productions de sirop d'érable classe A

Coupe du monde Lise Marie Morerod triomphe chez elle

Les Diablerets (AFP) — La Suisse de 19 ans, Lise Marie Morerod a remporté lundi le troisième slalom spécial de la saison comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Avec beaucoup de panache, elle a gagné dans son village des Diablerets, dans les Alpes vaudoises, avec le temps total de 81,24 précédant l'Allemande de l'ouest Rosi Mittermaier 81,97 et les deux Françaises Patricia Emonet (82,04) et Fabienne Serrat (82,15).

Lise Marie Morerod qui a déjà gagné cette année le "géant" de Val D'Isère et le slalom d'Aprica en Italie, s'est en effet imposée avec

une grande maîtrise sur la piste du Rachy qu'elle affectionne tout particulièrement puisque c'est là qu'elle a appris à skier dès son plus jeune âge.

Depuis quelques semaines, après une période euphorique, la meilleure slalomeuse mondiale en 1975 avait donné l'impression de "marquer le pas". Or, elle vient de se reprendre avec un brio qui lui ouvre les plus grandes espérances à trois semaines des Jeux d'Innsbruck.

Mais c'est après bien des émotions pour les quelque 3,000 spectateurs que Lise Marie Morerod s'est adju-

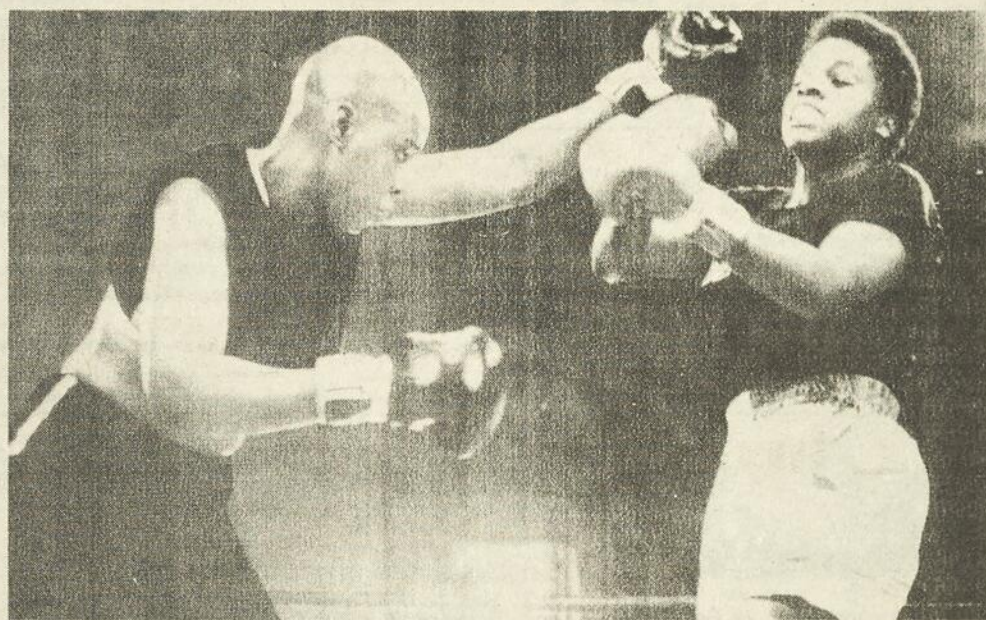
gée un troisième succès cette saison. En effet, après avoir réalisé le meilleur temps dans la première manche (40,14) elle a continué d'attaquer dans la deuxième et à quelques portes de l'arrivée, sa main a heurté un piquet, ce qui l'a fortement déséquilibrée. Grâce à un réflexe étonnant, elle s'est rétablie pour finalement être créditée du troisième temps de cette manche.

"J'ai eu très peur a déclaré Morerod après son succès. Je me suis déconcentrée dans les dernières portes et j'ai bien cru que c'était fini. Cette victoire vient au bon moment, à proximité des Jeux Olympiques. Elle va me redonner confiance alors que je doutais un peu de moi depuis quelques semaines".

En prenant la deuxième place, Rosi Mittermaier a réussi une très bonne opération dans la Coupe du monde, épreuve dans laquelle elle a consolidé sa position de l'hiver.

Sixième dans la première manche, elle a été la plus rapide dans le deuxième parcours.

**Vos vœux
UNICEF,
c'est
l'avenir
d'un enfant**



Deux femmes dans un combat de boxe, voilà ce que ça donne! A gauche, Marian "Lady Tiger" Trimar, et à droite Gwen Gemmi. Comme vous pouvez le voir, c'est aussi élégant qu'un combat entre Mohammed Ali et son "punching bag" de service.

Championnat mondial

Les meilleurs curlers juniors à Québec en '77

QUEBEC (PC) — La ville de Québec sera l'hôte du championnat junior mondial de curling qui aura lieu du 27 février au 5 mars 1977 au nouvel aréna de l'université Laval.

Dix pays ont été invités aux compétitions qui mettront en lice des jeunes de moins de 21 ans venant de l'Allemagne de l'Ouest, Danemark, Ecosse, France, Italie, Norvège, Suède, Suisse, Etats-Unis et Canada.

C'est ce qu'a annoncé, lundi à Québec, M. Robert Sutherland, directeur des relations publiques de la compagnie Uniroyal Ltée, commanditaire de l'événement.

Plusieurs personnalités de divers pays ont assisté à la conférence de

presse sur invitation de la corporation Sports internationaux de Québec, un organisme voué à la promotion des sports dans la Vieille capitale.

Le président de la Fédération internationale de curling, le brigadier général Collin A. Campbell, de Toronto, le maire Lamontagne, de Québec, et le recteur de l'université Laval, M. Larken Kirwin, ont notamment pris la parole pour souligner l'importance de ces compétitions internationales qui existent depuis 1975.

Cette année, les meilleurs curlers juniors se rencontreront à Aviemore, en Ecosse, du 21 au 28 février.

En 1975, c'est une équipe de la Suède qui avait

remporté les honneurs du tournoi en défaisant le Canada dans une finale de haut calibre.

En plus de Québec, les villes de Chicago, Calgary et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, avaient posé leur candidature en vue de la présentation des compétitions du troisième championnat mondial junior de curling.

A la dernière minute, les représentants de Chicago s'étaient désistés en faveur des Québécois.

Le comité de sélection était composé de MM. Sutherland, Willis Blair, maire de East York, Toronto, T. Krutzig, de l'Association de curling des Etats-Unis et de Doug Maxwell, directeur exécutif du Balai d'argent.

Thoeni gagne la première manche

ADELBODEN (AFP) — L'Italien Gustavo Thoeni a dominé la première manche du slalom géant d'Adelboden (Oberland bernois), disputée hier et comptant pour la Coupe du monde.

Thoeni, avec un temps de 1.25.33, précède de l'09/100èmes le Suisse Heini Hemni, 2^eme, et de l'52/100 le Suédois Ingegar Stenmark. Il a donc pris une sérieuse option pour la victoire finale. Deux de ses plus dangereux adversaires, l'Autrichien Hans Hinterseer (4^eme) et le Suisse Engelhard Pargaetzy (5^eme) sont relégués respectivement à 1.59/100 et 1.67/100.

Le parcours était long de 1.250 m. pour une dénivellation de 340 m. avec 66

portes. Alors que le soleil brillait au départ, le brouillard apparaissait brusquement en fin de parcours.

Ces conditions ont rendu cette première manche difficile à négocier et de nombreux coureurs ont été éliminés sur chute.

Parmi ceux-ci, on note l'un des grands favoris l'Italien Piero Gros dont l'une des chaussures s'est ouverte en course, ses compatriotes Paolo de Chiesa, Franco Bieler, Diego Amplatz, les Autrichiens Hubert Berothold et Josef Pechtl, le Norvégien Odd Soerli, le champion du Liechtenstein Willy Frommelt, et les Français Alain Navillod, Claude Perrot, Philippe Barrosso et Roland Roche.

hockey

Ligue nationale

| Section Patrick | | | | | | |
|-----------------|----|----|-----|----|-----|--------|
| J | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
| Phil. | 41 | 27 | 6 | 8 | 184 | 114 62 |
| Atlanta | 44 | 23 | 16 | 5 | 149 | 119 51 |
| Island | 40 | 21 | 12 | 7 | 162 | 100 49 |
| Rang. | 41 | 17 | 20 | 4 | 136 | 162 38 |
| Section Smythe | | | | | | |
| Chic. | 41 | 16 | 11 | 14 | 130 | 114 46 |
| Van. | 40 | 15 | 17 | 8 | 133 | 135 38 |
| St. L. | 40 | 14 | 21 | 5 | 119 | 143 33 |
| Minn. | 40 | 13 | 25 | 2 | 87 | 139 28 |
| K.C. | 42 | 11 | 27 | 4 | 100 | 173 26 |
| Section Adams | | | | | | |
| Boston | 41 | 23 | 9 | 9 | 148 | 118 55 |
| Buff. | 40 | 24 | 11 | 5 | 180 | 116 53 |
| Tor. | 42 | 18 | 16 | 8 | 136 | 132 44 |
| Calif. | 42 | 15 | 24 | 3 | 116 | 136 33 |
| Section Norris | | | | | | |
| Mont. | 42 | 30 | 6 | 6 | 177 | 82 66 |
| L.A. | 43 | 22 | 19 | 2 | 141 | 147 46 |
| Pitts. | 41 | 15 | 21 | 5 | 158 | 171 35 |
| Dét. | 41 | 13 | 24 | 4 | 107 | 153 30 |
| Wash. | 43 | 3 | 35 | 5 | 116 | 225 11 |
| Les marqueurs | | | | | | |
| Clarke, Pha | B | A | Pts | | | |
| Lafleur, Mtl | 27 | 35 | 62 | | | |
| Mahovich, Mtl | 19 | 35 | 54 | | | |
| Dionne, LA | 27 | 26 | 53 | | | |
| Perreault, Buf | 24 | 28 | 52 | | | |
| Pronovost, Pgh | 27 | 24 | 51 | | | |
| Larouche, Pgh | 23 | 28 | 51 | | | |
| Barber, Pha | 22 | 29 | 51 | | | |
| Trottier, NYI | 16 | 34 | 50 | | | |
| D. Potvin, NYI | 16 | 33 | 49 | | | |



Marcel Dionne, avec ses 27 buts, est en compagnie de Guy Lafleur et Jean Pronovost le meilleur buteur de la LNH.

Association mondiale

| Dimanche | |
|-------------------------------|--|
| Cleveland 4, Indianapolis 3 | |
| Minnesota 7, Cincinnati 4 | |
| N.-Angleterre 8, San Diego 4 | |
| Winnipeg 6, Ottawa 5 | |
| Houston 5, Edmonton 3 | |
| Hier | |
| Aucun match | |
| Mercredi | |
| Match des Etoiles à Cleveland | |

Section canadienne

| Win. | J | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|-------|----|----|----|---|-----|-----|--------|
| Qué. | 43 | 25 | 16 | 2 | 187 | 171 | 52 |
| Calg. | 40 | 23 | | | 2 | 162 | 129 48 |
| Edm. | 46 | 17 | 27 | 2 | 154 | 192 | 36 |
| Tor. | 41 | 14 | 24 | 3 | 170 | 200 | 31 |

| Section est | | | | | | | |
|-------------|----|----|----|---|-----|-----|----|
| N.-Ang. | 40 | 20 | 18 | 3 | 129 | 121 | 43 |
| Cinc. | 41 | 18 | 22 | 1 | 155 | 186 | 37 |
| Clev. | 40 | 16 | 22 | 2 | 137 | 144 | 34 |
| Indian. | 41 | 16 | 23 | 2 | 113 | 127 | 34 |

| Section ouest | | | | | | | |
|---------------|----|----|----|---|-----|-----|----|
| Hous. | 39 | 26 | 13 | 0 | 164 | 133 | 52 |
| Minn. | 37 | 10 | 15 | 3 | 12 | 129 | 41 |
| S.D. | 41 | 18 | 19 | 4 | 157 | 147 | 40 |
| Phoenix | 39 | 18 | 18 | 3 | 145 | 138 | 39 |
| Ottawa | 40 | 14 | 25 | 1 | 130 | 167 | 29 |

Les marqueurs

| | | | |
|-----------------|----|----|----|
| Tardif, Qué | 36 | 38 | 74 |
| Nilsson, Wpg | 23 | 46 | 69 |
| Hull, Wpg | 27 | 39 | 66 |
| Bordeleau, Qué | 22 | 41 | 63 |
| Hedberg, Wpg | 31 | 48 | 59 |
| S. Bernier, Qué | 19 | 40 | 59 |
| Ftorek, Pho | 18 | 41 | 59 |
| Houle, Qué | 25 | 30 | 55 |
| Webster, NA | 24 | 30 | 54 |
| Cloutier, Qué | 29 | 23 | 52 |

L.J.M.Q.

| Dimanche | |
|-----------------------------|--|
| Laval 6, Cornwall 3 | |
| Sorel 8, Sherbrooke 5 | |
| T.-Rivières 9, Shawinigan 6 | |
| Hull 6, Chicoutimi 1 | |
| Québec 5, Montréal 1 | |
| Hier | |
| Sherbrooke à Laval | |
| Aujourd'hui | |
| Montréal à Hull | |
| Québec à T.-Rivières | |

| Section est | | | | | | | |
|-------------|----|----|----|---|-----|-----|----|
| T.-Riv. | 43 | 23 | 16 | 4 | 233 | 212 | 50 |
| Qué. | 42 | 20 | 16 | 6 | 188 | 184 | 46 |
| Sorel | 43 | 16 | 19 | 6 | 185 | 231 | 40 |
| Chic. | 43 | 16 | 21 | 6 | 200 | 220 | 38 |
| Shawin. | 42 | 7 | 31 | 4 | 169 | 306 | 18 |

| Section ouest | | | | | | | |
|---------------|----|----|----|---|-----|-----|----|
| Sherb. | 39 | 27 | 8 | 4 | 281 | 153 | 58 |
| Corn. | 43 | 23 | 14 | 6 | 223 | 168 | 52 |
| Mtl. | 40 | 22 | 13 | 5 | 192 | 153 | 49 |
| Hull | 44 | 17 | 22 | 5 | 196 | 201 | 39 |
| Laval | 43 | 13 | 24 | 6 | 183 | 222 | 32 |

Les compteurs

| | | | |
|------------------|----|----|----|
| Dalpé, T.-Riv. | 42 | 45 | 87 |
| Locas, Chicou. | 38 | 49 | 87 |
| Marsh, Sherb. | 43 | 41 | 84 |
| Sharpley, Hull | 33 | 50 | 83 |
| Bossy, Laval | 44 | 36 | 80 |
| Brassard, Corn. | 42 | 36 | 78 |
| Dupont, Mtl. | 40 | 36 | 76 |
| Boucher, T.-Riv. | 36 | 40 | 76 |
| Geoffrion, Corn. | 27 | 48 | 75 |
| Simpson, Sherb. | 31 | 42 | 73 |

brefs loisir

De tout pour tous les goûts

(A.C.) — Vous voulez vous divertir et être en forme, vous désirez vous initier à un sport ou vous y perfectionner, ou peut-être souhaitez-vous suivre un entraînement de calibre supérieur? Le Service des Sports et Loisirs de Montréal offre au grand public une multitude d'activités relevant de presque toutes les disciplines sportives: athlétisme, badminton, boxe, conditionnement physique, gymnastique, haltérophilie, judo, tennis, etc. . .

Une nouvelle session pour ces activités a débuté le 7 janvier dernier et se terminera le 30 avril, dans divers endroits, répartis dans tous les secteurs de la ville, afin de permettre à toute la population de Montréal d'en profiter pleinement. Ces activités ont lieu tous les soirs de la semaine ainsi que le samedi et sont offertes gratuitement à ceux qui ont moins de 17 ans. Les participants de 18 ans et plus doivent verser de minimes frais de \$10 ou \$15 selon qu'ils sont résidents de la ville de Montréal ou non. Pour obtenir plus de renseignements sur les endroits où sont offerts ces divers programmes on peut téléphoner à 872-3455 tous les jours.

o o o

Plusieurs cours de conditionnement physique se mettent en branle ces jours-ci au Centre Immaculée-Conception. On a d'ailleurs prévu à cet effet une soirée d'information et d'inscription. Le tout se déroulera mardi le 13 janvier, soit ce soir, à 19h30 au salon des Gouverneurs du centre I.-C. Tous sont invités à venir se renseigner sur les différentes possibilités de suivre l'une ou l'autre des sessions à l'horaire du programme. Il y a aussi des cours de danse, d'expression corporelle, un club de dames, du yoga pour se détendre, le club du mardi, un peu de tout quoi! Pour de plus amples informations: 527-1256.

o o o

Le service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, conjointement avec la Société royale de sauve-

tage, offre un cours de moniteurs en collaboration avec le Collège Marie-Victorin. Les cours débuteront le dimanche 18 janvier et se poursuivront tous les dimanches soir, de 18h45 à 22h jusqu'au 25 avril 1976, au Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, à Montréal-Nord.

Les candidats qui réussiront l'examen final seront promus en sécurité aquatique et sauvetage, à temps pour obtenir un emploi permanent ou d'été dans une piscine publique ou privée, une plage, un terrain de camping ou un établissement de villégiature. Pour être admis, le candidat doit avoir 17 ans à la fin du cours et posséder le certificat de moniteur adjoint de la Croix-Rouge. Les formules d'inscription sont disponibles au Collège M.-V. ou à la Croix-Rouge, 2170 ouest, boulevard Dorchester, au 937-7761.

o o o

La Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec en collaboration avec la Société pour les enfants infirmes du Québec, l'Association régionale de loisirs et sports pour handicapés de l'Île de Montréal et de l'Île Jésus et l'Alliance des moniteurs de ski du Canada (comité du Québec) organise à l'intention des personnes (jeunes et moins jeunes) des stages d'initiation au ski alpin. Précédés par quatre périodes de pré-entraînement sous la surveillance de physiothérapeutes et éducateurs physiques qualifiés, ces stages d'initiation se dérouleront dans les Laurentides durant six samedis et/ou dimanches consécutifs. Important, ces stages s'adressent aux handicapés physiques qui n'ont jamais skié. Les intéressés sont priés d'assister à une séance d'information qui aura lieu aujourd'hui, le 13 janvier, au siège social de la Société pour les enfants infirmes du Québec, 1455 rue Rochon, Ville St-Laurent. Un intéressant film sur le ski alpin pour handicapés sera projeté et des représentants des organismes impliqués donneront toutes les informations nécessaires, et ce à compter de 20h.

1980...c'est juste une date

par André Chartrand

L'haltérophile Yves Carignan passera bientôt sous le bistouri pour corriger un défaut de naissance à la colonne vertébrale. Voilà pour le bulletin de santé d'un des athlètes québécois dont la progression constante des dernières années promettait le plus. Malheureusement, il n'est donc plus question en ce qui le concerne d'une participation aux hypothétiques Jeux olympiques de Montréal.

Quand nous l'avons rencontré dimanche matin au CENA (Centre d'entraînement national athlétique), il ne grimait pas de douleur mais c'était tout juste. Les traits crispés, les mains dans le dos comme s'il voulait le soutenir, Carignan avait peine à tenir en place.

C'est qu'il avait participé à une compétition régionale la veille et que son dos le faisait souffrir. Il n'a plus le choix, il doit se faire opérer.

LE JOUR avait annoncé vers la fin de décembre que Carignan abandonnait la compétition pour, justement, se faire opérer. Mais l'intéressé devait changer d'idée quelque temps après, tant l'attrait des Jeux lui souriait, lui qui a consacré toutes ses énergies à ce dessein depuis maintenant cinq ans. Il avait donc repris l'entraînement, sporadiquement cependant. Il l'avoue lui-même: "Je ne suis plus dans une forme adéquate pour compétitionner". Il avait par conséquent maigri, ce qui ne put faire autrement que l'affaiblir.

"Ca fait trois ans qu'on me conseille de subir cette opération. Maintenant que j'ai perdu la forme, à qui bon attendre.

"De toute façon, je serai de retour dans moins d'un an. Et il me cite comme exemple le lanceur de poids canadien Brian Caufield, qui a subi la même opération au mois d'août. Ce dernier est maintenant de retour à l'entraînement.

Ladite opération consiste à greffer deux vertèbres de façon à ce que les deux puissent glisser selon les mouvements qu'effectuent le patient. Dans le cas de Carignan, il manque une partie à une vertèbre dans le bas du

dos. De plus, on lui enlèverait un disque, peut-être deux, en ayant un d'écrasé.

"Comme je devais faire attention à mon dos quand je m'entraînais, je ne pouvais progresser au rythme désiré. Malgré tout, j'ai réussi de bonnes performances.

"Le problème, cependant, se situe à un autre niveau. La plupart des athlètes ont programmé leur entraînement uniquement en fonction de 1976. En haltérophilie, ça nous a été néfaste. Nous avons dû accélérer notre progression et plusieurs de mes coéquipiers ont

subi des blessures. Pour ma part, je croyais pouvoir tenir jusqu'après les Jeux, mais aujourd'hui c'est impossible.

Répondant à une question à savoir s'il avait l'intention de se fixer comme but une participation pour les Jeux de Moscou, Carignan a rétorqué: '80, c'est juste une date...

"Ce qu'il faut chercher, c'est son épanouissement, sa révélation, c'est réussir à atteindre le but que l'on s'est fixé, sans égard aux honneurs et médailles que ces buts pourraient nous procurer", a conclu Carignan.

Lafleur accumule les "étoiles"

Guy Lafleur a très bien entrepris la troisième tranche de la Coupe Molson qui englobera les 14 matches des Canadiens au mois de janvier. Lafleur, qui avait connu certaines difficultés depuis quelque temps, est redevenu cette semaine le meneur qu'il était dans les premiers mois de la saison.

Lors des cinq matches des Canadiens depuis le début de janvier 1976, il a obtenu trois étoiles, soit la première dans les victoires de 2-1 contre Minnesota et de 7-1 contre Détroit (où il a réussi trois buts) et la deuxième étoile dans la vic-

toire de 2-0 contre les Leafs de Toronto, dimanche soir au Forum.

Au classement de cette troisième tranche, Lafleur a donc 15 points, cinq de plus que Doug Jarvis qui s'affirme de plus en plus.

Au classement cumulé, après 42 matches, Guy Lafleur a ainsi accentué son avance au premier rang. Il a maintenant 70 points, 15 de plus que Ken Dryden. Ces deux joueurs se détachent d'ailleurs avec assurance du peloton. Leurs plus proches adversaires — Mahovich, Savard et Shutt — ont accumulé 35 points chacun.

AUX GENS DE

DRUMMONDVILLE

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé?

N'hésitez pas et signalez:

478-1116

PSST

PEUGEOT 604

3 premières places
Au Rallye Bandama 1975
Venez la voir,
au Salon de L'Auto 1976
ou chez

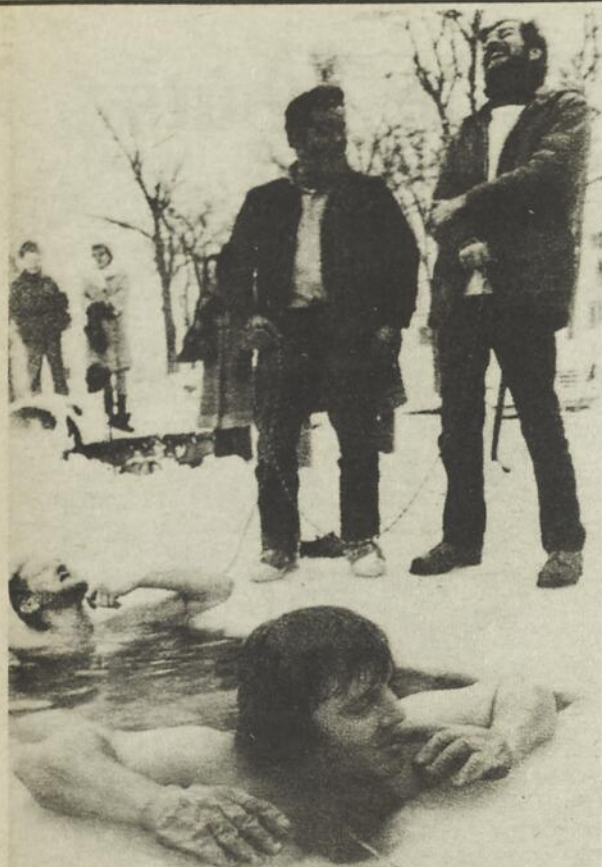
**BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée**

Biarritz

10,825 Racette 323-1900

les capsules

d'André Chartrand



(téléphoto PC)

En Ontario, c'est bien connu, on a l'humour facile et chaque fois qu'on fait une gageure, plutôt que de mettre des sous sur la table, on se plonge dans l'eau glacée. Cette fois-ci, Neil Rishor et Neil Sovie n'ont pu se départager mais sont demeurés tous deux près de 4 minutes.

Pour la première fois de la présente saison, des actes de violence ont été les faits saillants de la scène sportive italienne, alors qu'à Rome et Gênes, des policiers ont dû se servir de gaz lacrymogènes pour disperser des spectateurs insatisfaits des matches présentés dans ces villes de la ligue majeure de soccer d'Italie.

Environ 200 policiers ont utilisé ce que les journalistes sportifs de ce pays ont décrit comme le plus imposant rideau de gaz lacrymogènes jamais utilisé pour disperser des foules hostiles. La police dut intervenir à la fin du match Roma-Juventus, que le Juventus a gagné 1-0. C'est à la fin du match que les passions et les frustrations se sont déchaînées. Les spectateurs, qui prétendaient que le Roma s'était vu privé de deux tirs de pénalité par l'arbitre, commençant à lancer sur le terrain des

roches, des bouteilles, des balles d'acier et autres objets contondants. Alors que plusieurs centaines de spectateurs investissaient le terrain, et que d'autres causaient des dommages importants dans les toilettes et dépendances du stade, la police n'eut pas le choix et lâcha ses bombes.

Une cinquantaine de manifestants furent admis à l'hôpital pour soigner diverses blessures.

L'athlète ouest-allemand Walter Schmidt, 27 ans, recordman du monde du lancer du marteau (79,30 mètres) s'est sérieusement blessé lundi à l'entraînement à Darmstadt. Il a subi une fêlure de la mâchoire et perdu trois incisives après avoir été frappé au visage par la barre transversale d'un haltère de 200 kilos, alors qu'il achevait des exercices de musculation. L'engin a échappé au contrôle de l'athlète au

moment où il allait le reposer sur son support. Schmidt, un dur de dur, compte malgré tout reprendre l'entraînement dès mardi ou mercredi.

...

Et voilà que la politique se mêle de sport... Un comité spécial du congrès américain envisage de recommander fortement à la Ligue nationale de baseball d'empêcher la vente des Giants de San Francisco à un groupe de Toronto, et de plutôt accorder à cette ville la prochaine équipe d'expansion. Ce comité n'est pas opposé à ce que Toronto ait son équipe de baseball majeur, mais préférerait que les Giants viennent s'établir à Washington. Comme quoi la politique peut facilement s'immiscer dans le merveilleux monde du sport...

...

Le quart-arrière Fran Tarkenton, qui a complété cette année sa 15e saison professionnelle, a été nommé hier le joueur le plus utile et le meilleur joueur offensif de la Ligue nationale de football par l'agence Associated Press.

Dans les deux polls, Tarkenton l'emporta aisément. Il devance O.J. Simpson des Bills de Buffalo, Terry Metcalf des Cardinals de St-Louis et son coéquipier des Vikings du Minnesota Chuck Foreman, quatrième. Les autres joueurs à avoir reçu des votes sont les quart-arrières Billy Kilmer des Redskins de Washington, Ken Anderson des Bengals de Cincinnati et le centre-arrière Lydell Mitchell des Colts de Baltimore. Tarkenton a complété la meilleure saison de sa carrière, éclipsant trois records de Johnny Unitas: dont la carrière fut de 18 ans 5 225 passes tentées, 2 931 passes complétées et 291 passes de touché.

...

Le Philippin Ben Villarflor, champion du monde des légers a conservé sa couronne en battant le Japonais Morito Kashiwaba par arrêt de l'arbitre au 13ème round, hier soir. Le champion du monde compte à présent 61 victoires (dont 42 par KO), huit matches nuls et quatre défaites.

Les Nordiques devront se retrouver

par Roger Doré

(QUEBEC) — Les Nordiques avaient congé hier soir, au même titre que les autres formations de l'AMH, qui ont cédé leurs meilleurs éléments pour permettre la réalisation du match des étoiles qui sera présenté ce soir à Cleveland.

A la pause annuelle des étoiles, la situation des Nordiques semble précaire au classement de la division canadienne. Champions l'an dernier, ils doivent aujourd'hui concéder six points aux Jets de Winnipeg. Ce qui est encore plus dramatique, les Cowboys de Calgary ne sont plus qu'à quatre points des Nordiques, avec trois rencontres en main.

Un match de la plus haute importance attend d'ailleurs les Nordiques et les Cowboys jeudi soir, alors que ces deux formations se feront face sur la glace du Colisée. Un revers des Nordiques et la situation sera loin d'être rose.

Pourtant, les Nordiques n'ont pas connu un aussi mauvais début de saison, terminant même l'année 1975 sur un pied d'égalité avec les Jets de Winnipeg. Les choses devaient se gâter par la suite, les Nordiques ne parvenant plus à réaliser des performan-

ces à la hauteur de leur réputation.

Pour finaliser la saison, les Nordiques joueront 21 fois à Québec et 16 matches à l'extérieur. Un calendrier qui devrait normalement avantager les Nordiques qui n'ont pratiquement pas connu la défaite à Québec.

Reste tout de même à espérer que les Nordiques pourront retrouver un rendement acceptable à Québec, puisque les maigres performances locales des derniers jours trouvent déjà certains échos. Un actionnaire des Nordiques est même allé jusqu'à déclarer en public: "Nous avons la meilleure équipe sur papier, si elle ne produit pas sur la glace, le seul changement à faire sera derrière le banc".

Une phrase peut-être lancée à la légère, mais qui n'est pas tombée dans les oreilles de sourds. Il n'en demeure pas moins que Jean-Guy Gendron sera tout de même derrière le banc des étoiles de la division canadienne ce soir, ayant largement gagné ce titre l'an dernier en conduisant les Nordiques au championnat de la division. Un exploit déjà si vite oublié, lorsque l'équipe vient à trébucher, et c'est encore pire lorsqu'elle tarde à se relever.

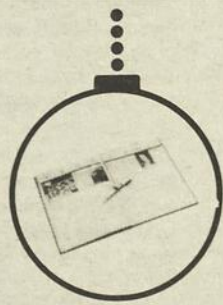
Votre meilleure décision de l'année 1976: offrez un

ABONNEMENT-CADEAU

au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours



RECEVEZ EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an (\$60) le souscripteur recevra GRATUITEMENT l'agenda historique Memini 1976 des Québécois

Conçu et réalisé par les Editions Boréal Express avec la collaboration du Journal LE JOUR



PARTICIPEZ AU TIRAGE

- Règlements du concours
- 3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an (\$60)
 - 2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois (\$32)
 - 1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois (\$18)



OFFREZ EN CADEAU

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles

Je désire offrir un abonnement postal de: ou je désire m'abonner pour:

- 3 mois \$18
- 6 mois \$32
- 12 mois \$60
- 12 mois et soutien \$100.

Abonnements-cadeaux

NOM
ADRESSE
VILLE

souscripteur

NOM
ADRESSE
VILLE

LES ABONNEMENTS NE SONT PAS REMBOURSABLES

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon entre le 8 décembre 1975 et le 17 janvier 1976 à:

Abonnements-cadeaux

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

les demandes des enseignants sont justifiées!

Prenons le cas d'Alain Tremblay



- 15 ans
- élève en secondaire 3 à la polyvalente François Cloutier
- il suit des cours de français (40 élèves dans son groupe), de mathématiques (37 élèves dans son groupe) de sciences, etc. Au début de l'année, on avait inscrit 31 élèves dans le groupe de maths: 6 élèves se sont ajoutés de septembre à décembre
- il ne déteste pas l'école, mais il trouve que ses professeurs ne s'occupent pas beaucoup de lui (son professeur de français a la responsabilité de 4 groupes, c'est-à-dire 150 élèves par semaine)
- il ne se plaint pas trop: son frère, René, qui est en secondaire 4 (option mécanique d'ajustage) n'a commencé à travailler qu'en novembre (les machines n'étant pas livrées à temps) et encore son groupe de 24 élèves n'a que 18 machines à sa disposition.

Selon les demandes des enseignants...

- Alain Tremblay se trouverait dans un groupe de 24 élèves et son frère René dans un atelier de 8 (à cause des normes de sécurité à respecter).
- Son professeur de français, en particulier, ayant moins d'élèves sous sa responsabilité, pourrait consacrer plus de temps à chacun d'eux. (Le professeur de mécanique, quant à lui, pourrait assurer une meilleure sécurité aux étudiants.)
- Ses professeurs auraient un maximum de 900 minutes de contacts avec les élèves par semaine (soit 41 heures de travail incluant les cours, les préparations, les activités...)*

...et celui de Marie Leblanc



- 10 ans
- élève en 5e année à l'école Ste-Claire
- dans sa classe, construite pour 30 élèves, il y en a 37
- son professeur, évidemment, ne peut pas lui consacrer toute l'attention dont elle a besoin; il doit se partager entre 37 élèves, corriger leurs cahiers, préparer les exercices, etc.
- son professeur enseigne 24 heures par semaine mais, en fait, il travaille au moins 40 heures par semaine*. Avec 37 élèves, c'est beaucoup.

Selon les demandes des enseignants

- Marie Leblanc serait dans une classe de 22 élèves (maximum) et son professeur aurait 15 heures d'enseignement par semaine, soit une quarantaine d'heures de travail incluant les cours, surveillances, réunions, recyclage...*, ce qui lui donnerait une tâche égale à celle des enseignants du secondaire; elle recevrait aussi des cours d'éducation physique, de musique, d'arts plastiques qui lui seraient donnés par des enseignants spécialistes.
- Pendant ce temps, son professeur pourrait préparer du matériel... en fait, Marie Leblanc bénéficierait de cette situation puisque ses professeurs pourraient lui consacrer plus de temps et plus d'attention.



Parlons aussi de Michel Cloutier

- 12 ans
- élève en 6e année à l'école élémentaire R. Garneau: 32 élèves
- ses résultats scolaires sont médiocres: par le passé, ses professeurs ont décelé des symptômes d'inadaptation chez Michel... mais la commission scolaire a laissé Michel dans une classe régulière.
- il va passer des tests du Ministère de l'Éducation et il y a de fortes chances pour qu'il soit obligé d'aller en 7e année.

Selon les demandes des enseignants...

- Michel aurait été placé, dès que son professeur aurait rapporté les symptômes d'inadaptation, dans une classe d'observation, son cas aurait été étudié par des spécialistes (psychologue, conseiller en enfance inadaptée, etc.) et il aurait été placé dans une classe adaptée à son cas (10 élèves au maximum): Michel aurait eu, alors, des chances de s'en sortir.

* Un enseignant travaille plus de 40 heures par semaine
Ces tâches se répartissent ainsi:

| | Elémentaire | Secondaire |
|---------------------|-------------|------------|
| Enseignement | 52% | 35% |
| Préparation | 18% | 22% |
| Surveillance | 4% | 2% |
| Evaluation | 14% | 17% |
| Réunion | 3% | 5% |
| Mise à jour | 4% | 6% |
| Activités intégrées | 1/2% | 2 1/2% |
| Administration | 3% | 1% |
| Suppléance | 0 | 1/2% |
| Para-scolaire | 2% | 5% |

Source: Rapport d'enquête sur la tâche de l'enseignant de l'élémentaire et du secondaire (C.E.T.E.E.S.) - Ministère de l'Éducation.

En résumé, ce que veulent les enseignants c'est:

- Un nombre maximum d'élèves par classe
- Un nombre maximum de périodes d'enseignement par semaine
- Des enseignants spécialistes à l'élémentaire pour certaines matières

tout cela pour garantir l'enseignement de qualité auquel les élèves des écoles publiques ont droit

Le gouvernement
refuse

Cette présentation de nos demandes est incomplète; si vous désirez plus d'information, communiquez avec le syndicat d'enseignants de votre région.

Cette annonce est publiée par les enseignants-membres des syndicats suivants:

Alliance des professeurs de Montréal (527-8011)
Syndicat des professeurs de Ville de Laval (667-5050)
Syndicat des enseignants de Le Royer (645-4536)
Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Isles (622-5640)

Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (637-3549)
Association des enseignants de Verdun (769-3805)
Syndicat des travailleurs de l'enseignement d'Youville (429-5498)
Syndicat des enseignants d'Honoré Mercier (347-3749)

Syndicat de l'enseignement du Lanaudière (753-4226)
Association des professeurs de Lignery (659-5491)
Syndicat des enseignants de Champlain (679-1180)